



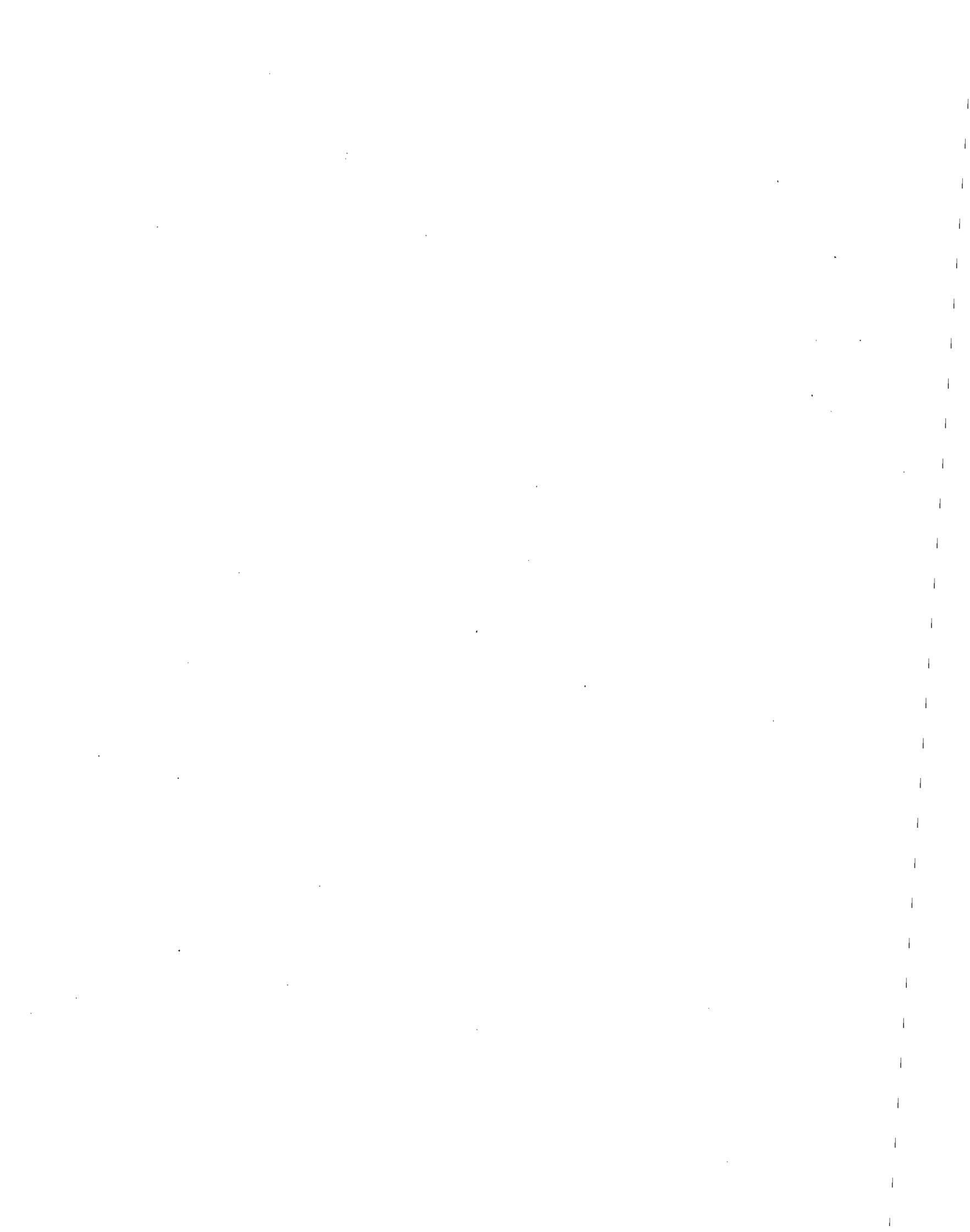
ORGANISATION DES NATIONS UNIES

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967
et

RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-TROISIÈME SESSION
SUPPLÉMENT N° 6 (A/7206)

NATIONS UNIES



ORGANISATION DES NATIONS UNIES

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967

et

**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-TROISIÈME SESSION
SUPPLÉMENT N° 6 (A/7206)



NATIONS UNIES

New York, 1968

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRE D'ENVOI	ix
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1967	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES COMPTES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1967	23
III. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1967	35
A. L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET SES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE ET COMPTES SPECIAUX	36
<u>Etat I.</u> Etat des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des soldes inutilisés des ouvertures de crédits de l'exercice 1967	36
<u>Etat II.</u> Recettes, dépenses engagées et excédent budgétaire de l'exercice terminé le 31 décembre 1967	38
<u>Etat III.</u> Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1967	39
B. PROGRAMME ORDINAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT ASSISTANCE TECHNIQUE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT	46
<u>Etat IV.</u> Etat des fonds au 31 décembre 1967	46
C. OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT FONDS SPECIAL DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT	48
<u>Etat V.</u> Etat des fonds provenant des allocations au 31 décembre 1967	48
<u>Etat VI.</u> Etat, au 31 décembre 1967, des fonds provenant des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	50
D. COMPTE SPECIAL DE LA FORCE D'URGENCE DES NATIONS UNIES	51
<u>Etat VII.</u> Etat des fonds au 31 décembre 1967	51
E. COMPTE "AD HOC" POUR L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO	53
<u>Etat VIII.</u> Etat des fonds au 31 décembre 1967	53

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
IV. TABLEAUX RELATIFS AUX COMPTES	55
A. L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET SES FONDS D'AFFECTION SPECIALE ET COMPTES SPECIAUX	55
<u>Tableaux relatifs à l'état III (actif et passif)</u>	
1. Organisation des Nations Unies - Contributions à recevoir des Etats Membres au 31 décembre 1967	55
2. Organisation des Nations Unies - Fonds de péréquation des impôts : situation au 31 décembre 1967	59
3. Fonds de roulement - Avances destinées à couvrir divers achats et opérations amortissables pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967	61
4. Fonds de roulement - Avances des Etats Membres au 31 décembre 1967	62
5. Compte spécial de l'Organisation des Nations Unies - Placements au 31 décembre 1967	65
6. Compte spécial "Produit de la vente des obligations de l'ONU" - Obligations de l'ONU non remboursées et remboursement du principal venu à échéance : situation au 31 décembre 1967 .	66
7. Activités productrices de recettes de l'ONU - Recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1967	68
8. Fonds d'affectation spéciale de l'Organisation des Nations Unies -	
Partie A. Etat récapitulatif des recettes, des engagements et des soldes disponibles au 31 décembre 1967	69
Partie B. Etat récapitulatif des disponibilités et des exigibilités au 31 décembre 1967	71
<u>En ce qui concerne le tableau 8, le détail des données relatives aux principaux fonds d'affectation spéciale figure dans les tableaux 9 à 22.</u>	
<u>Opérations de maintien de la paix et missions de médiation ou d'observation</u>	
9. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre - Etat des fonds au 31 décembre 1967	74
10. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre - Etat des contributions au 31 décembre 1967	75

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

11. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre - Engagements de dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1967 76

Données récapitulées dans le tableau 8 et ne faisant pas l'objet de tableaux distincts :

Mission d'observation des Nations Unies au Yémen
Représentant spécial du Secrétaire général au Cambodge et en Thaïlande (M. N. Gussing)
Représentant spécial du Secrétaire général au Cambodge et en Thaïlande (Ambassadeur H. de Ribbing)
Mission des Nations Unies en Malaisie

Assistance technique et développement

12. Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo - Situation au 31 décembre 1967 77
13. Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo - Fonds alloués aux projets approuvés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 78
14. Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental - Situation au 31 décembre 1967 79
15. Fonds des Nations Unies pour les services industriels spéciaux - Situation au 31 décembre 1967 80

Données récapitulées dans le tableau 8 et ne faisant pas l'objet de tableaux distincts :

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies à l'intention des Sud-Africains
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités démographiques
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le dessalement de l'eau
Fonds des Nations Unies pour la planification et les projections relatives au développement
Centre de développement industriel des Nations Unies
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement économique du Lesotho, du Botswana et du Souaziland

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

Frais généraux de l'ONU

16. Organisation des Nations Unies : frais généraux au titre de projets du Fonds spécial - Situation au 31 décembre 1967 81
17. Organisation des Nations Unies : frais généraux au titre de projets financés par des fonds d'affectation spéciale - Situation au 31 décembre 1967 82
18. Coût de l'appui administratif au Congo - Etat des fonds au 31 décembre 1967 83
19. Coût de l'appui administratif au Congo - Engagements de l'exercice terminé le 31 décembre 1967 84

Divers

20. Compte "Construction de l'Ecole internationale des Nations Unies" - Situation au 31 décembre 1967 85
21. Fonds de dotation de la Bibliothèque - Situation au 31 décembre 1967 86
22. Caisse des pensions des employés à temps partiel de l'Office des Nations Unies à Genève - Etat des fonds au 31 décembre 1967 87

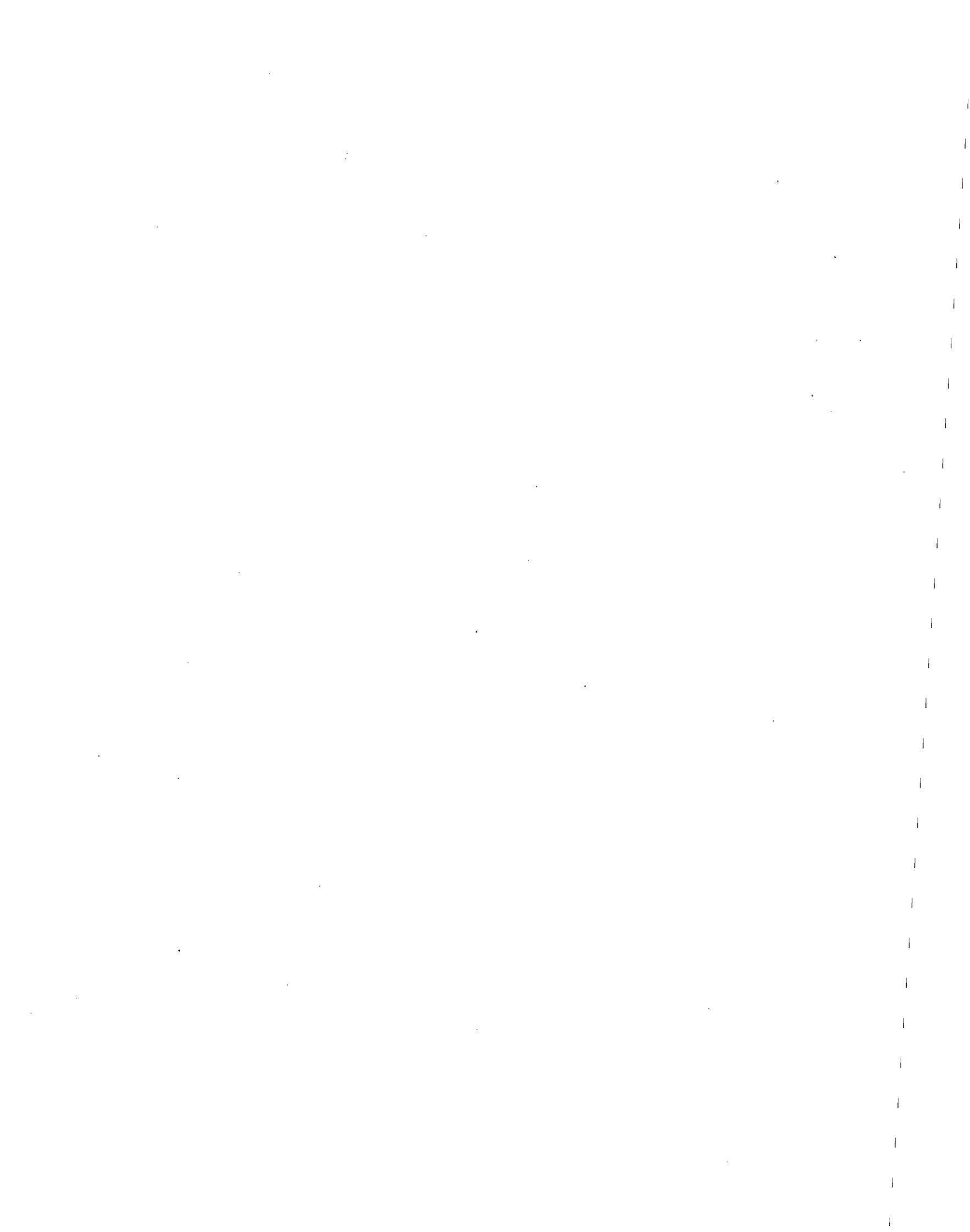
Données récapitulées dans le tableau 8 et ne faisant pas l'objet de tableaux distincts :

Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée - reliquat des éléments d'actif
 Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud
 Fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le paiement d'indemnités

- B. PROGRAMME ORDINAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT ASSISTANCE TECHNIQUE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT 88
23. Engagements : coût des projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 88
24. Fonds d'affectation spéciale concernant les projets - Situation au 31 décembre 1967 91
- C. OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT FONDS SPECIAL DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT 97
25. Allocations et engagements au 31 décembre 1967 97
26. Etat, au 31 décembre 1967, des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements 108

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
D. COMPTE SPECIAL DE LA FORCE D'URGENCE DES NATIONS UNIES	110
27. Contributions à recevoir des Etats Membres au 31 décembre 1967	110
28. Prévisions budgétaires, allocations et engagements de l'exercice terminé le 31 décembre 1967	118
E. COMPTE "AD HOC" POUR L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO	120
29. Etat, au 31 décembre 1967, des sommes à recevoir au titre des contributions mises en recouvrement pour les exercices précédents	120
30. Allocations et engagements de l'exercice terminé le 31 décembre 1967	122
ANNEXE - Notes explicatives sur les contributions mises en recouvrement qui demeurent à recevoir	123



LETTRE D'ENVOI

Le 20 juin 1968

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers de l'Organisation des Nations Unies présentés par le Secrétaire général pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés et certifiés exacts.

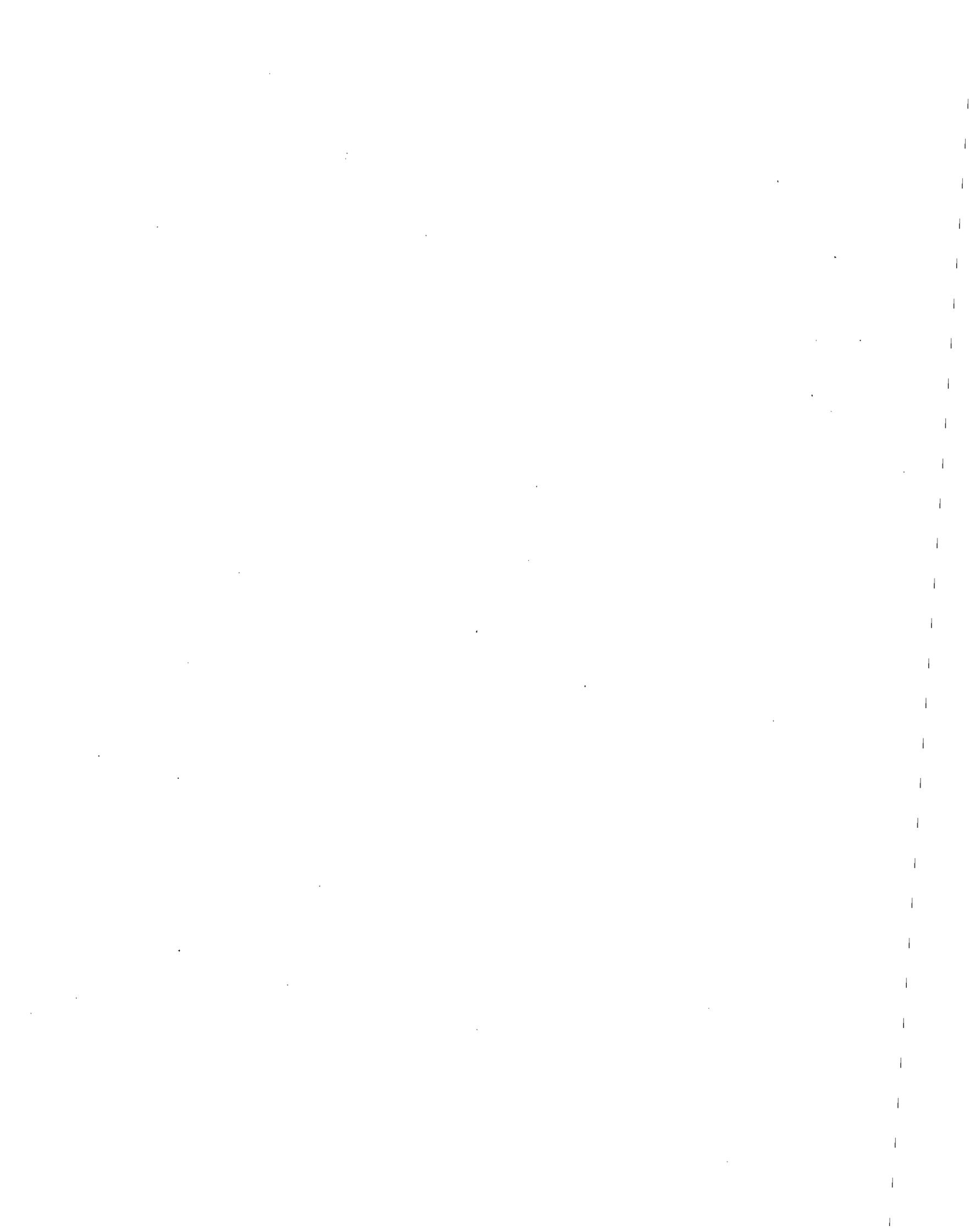
Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice 1967.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité des commissaires aux
comptes de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) S. M. RAZA, S.Fk.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York



I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1967

1. J'ai l'honneur de présenter ci-après mon rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 ainsi que les comptes vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 1967 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Les comptes comprennent huit états (I à VIII) vérifiés par les commissaires aux comptes ainsi que 30 tableaux et une annexe. Le présent rapport et les comptes qui y sont joints ne concernent pas les organismes et comptes dont la liste suit, étant donné qu'aux termes des résolutions et dispositions financières mentionnées ci-après il doit être présenté chaque année à l'Assemblée générale des comptes et des rapports distincts les concernant :

- a) Fonds des Nations Unies pour l'enfance [résolution 57 (I)];
- b) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 302 (IV)];
- c) Fonds des contributions volontaires géré par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 538 B (VI)];
- d) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III)];
- e) Comptes centraux des éléments Assistance technique et Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement, conformément à la décision de l'Assemblée générale relative à sa résolution 2196 (XXI) et par laquelle elle a accepté la recommandation de la Cinquième Commission (A/6596), et conformément aux articles 24.4 et 25.2 révisés du règlement financier du Fonds spécial que le Conseil d'administration a approuvés à sa troisième session;
- f) Etat récapitulatif des fonds du Programme des Nations Unies pour le développement indiquant les allocations de l'élément Assistance technique (résolution 519 A (VI) et article 30.3 du Manuel financier de l'assistance technique) ainsi que les allocations de l'élément Fonds spécial (article 25.3 du règlement financier du Fonds spécial);
- g) Institut de formation et de recherche des Nations Unies [résolution 1934 (XVIII)], pour lequel les comptes et un rapport financier seront présentés par le Directeur général de l'Institut à l'Assemblée générale par l'entremise du Secrétaire général.

Situation financière et mouvements des fonds

2. Les changements survenus en 1967 dans les disponibilités nettes ainsi que les encaissements et les décaissements qui sont à l'origine de ces changements sont indiqués dans le tableau ci-après :

	Fonds général de l'Organi- sation des Nations Unies (milliers de dollars)	Force d'urgence des Nations Unies (milliers de dollars)	Opération des Nations Unies au Congo (milliers de dollars)	Totaux partiels (milliers de dollars)	Fonds de roulement, Compte "obli- gations de l'ONU" et Compte spécial (milliers de dollars)	Totaux (milliers de dollars)
Disponibilités nettes :						
(Encaisse et "sommes [court terme] à recevoir", moins les "sommes [court terme] à payer" à des créanciers autres que les gouvernements)	5 443	345	5 816	11 604	14 175	25 779
A déduire :						
Sommes [court terme] à payer aux gouvernements	-	12 301	6 065	18 366	-	18 366
au 31 décembre 1966	5 443	(11 956)	(249)	(6 762)	14 175	7 413
Encaissements de 1967 :						
Contributions reçues pour 1967 ...	83 986	5 256	-	89 242	82 ^{a/}	89 324
Contributions reçues pour des exercices précédents	23 701	8 196	87	31 984	-	31 984
Recettes accessoires	8 933	217	(4 366)	4 784	698 ^{b/}	5 482
Augmentation (diminution) des prélèvements sur :						
le Fonds de roulement	5 668	(5 579)	-	89	(89)	-
le Compte "obligations de l'ONU"	-	(217)	217	-	-	-
le Compte spécial de "refinancement"	9 701	-	-	9 701	(9 701)	-
d'autres fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux .	8 563	-	-	8 563	-	8 563
TOTAL	140 552	7 873	(4 062)	144 363	(9 019)	135 353
Décaissements de 1967 :						
Décaissement au titre de l'exercice 1967	124 244	7 142	12	131 398	-	131 398
Décaissement au titre d'exercices précédents	3 744	6 821	3 232	13 797	-	13 797
TOTAL	127 988	13 963 ^{c/}	3 244 ^{d/}	145 195	-	145 195
Disponibilités nettes :						
(Encaisse et "sommes [court terme] à recevoir", moins les "sommes [court terme] à payer" à des créanciers autres que les gouvernements)	18 007	342	1 303 ^{e/}	19 652	5 165	24 817
A déduire :						
Sommes [court terme] à payer aux gouvernements	-	18 388 ^{c/}	8 858 ^{d/}	27 246	-	27 246
au 31 décembre 1967	18 007	(18 046)	(7 555)	(7 594)	5 165	(2 429)

a/ Avances faites par des Etats Membres au Fonds de roulement en 1967 (81 884 dollars).

b/ Intérêts échus (692 086 dollars) et contributions de sources privées (6 173 dollars) versés en 1967 au Compte spécial (de "refinancement") de l'ONU.

c/ Un montant total de 13 963 383 dollars a été comptabilisé au titre des dépenses de la FUNU en 1967, dont 6 339 738 dollars ont été approuvés comme étant à payer aux gouvernements, mais sur lesquels une avance de 252 187 dollars en espèces seulement a été faite. Le total des sommes à payer aux gouvernements a donc augmenté de 6 087 551 dollars en 1967 et a atteint 18 388 112 dollars à la fin de 1967.

d/ Un montant total de 3 243 942 dollars a été comptabilisé au titre des dépenses de l'ONUC en 1967, dont 2 793 182 dollars ont été approuvés comme étant à payer aux gouvernements, mais n'ont pas été remboursés. De plus, il restait à la fin de 1966 un solde de 6 064 954 dollars à payer aux gouvernements, le total se trouvant ainsi porté à 8 858 136 dollars à la fin de 1967.

e/ Se compose de disponibilités nettes en zaires congolais équivalant à 1 940 534 dollars (1 966 994 dollars de disponibilités moins des sommes de 1 210 et 25 250 dollars à payer), moins 637 101 dollars au titre d'exigibilités en devises (842 407 dollars de sommes à payer moins 205 306 dollars d'encaisse et sommes à recevoir), ainsi qu'il est indiqué à l'état VIII.

3. Il ressort du tableau récapitulatif ci-dessus qu'en 1967, le total des disponibilités nettes des comptes mentionnés a diminué de 9,8 millions de dollars, bien que 8,6 millions de dollars aient encore été prélevés sur d'autres fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux indiqués dans la note a/ du paragraphe 17 du présent rapport, que les intérêts échus au Compte spécial (de "refinancement") de l'ONU se soient chiffrés à 0,7 million de dollars et que des avances supplémentaires faites par des Etats Membres au Fonds de roulement se soient chiffrées à 0,1 million de dollars. Les dépenses au titre du budget ordinaire ont été supérieures de 11,4 millions de dollars en 1967 aux encaissements et les déficits de trésorerie ont été de 7,5 millions de dollars en ce qui concerne le Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo et de 0,3 million de dollars en ce qui concerne le Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies, le déficit total de trésorerie s'étant ainsi chiffré à 19,2 millions de dollars pour l'exercice 1967.

4. Les changements survenus entre le 31 décembre 1966 et le 31 décembre 1967 en ce qui concerne les "soldes des excédents budgétaires", les "engagements non réglés" et les "contributions mises en recouvrement non acquittées" sont indiqués dans le tableau ci-après :

	Fonds général de l'Organi- sation des Nations Unies (milliers de dollars)	Force d'urgence des Nations Unies (milliers de dollars)	Opération des Nations Unies au Congo (milliers de dollars)	Total (milliers de dollars)
<u>Soldes des excédents</u>				
<u>budgétaires</u>				
Au 31 décembre 1967	6 180	3 307	35 907	45 394
Au 31 décembre 1966	<u>6 266</u>	<u>422</u>	<u>37 496</u>	<u>44 184</u>
Augmentation (diminution) en 1967	(86)	2 885	(1 589)	1 210
<u>Engagements non réglés</u>				
Au 31 décembre 1967	7 243	7 297	1 424 ^{b/}	15 964
Au 31 décembre 1966	<u>4 887</u>	<u>9 928</u>	<u>7 445</u>	<u>22 260</u>
Augmentation (diminution) en 1967	2 356	(2 631)	(6 021)	(6 296)
<u>Contributions mises en recou-</u>				
<u>vrement non acquittées a/</u>				
Au 31 décembre 1967	46 701	56 087	82 107	184 895
Au 31 décembre 1966	<u>36 319</u>	<u>52 224</u>	<u>82 194</u>	<u>170 737</u>
Augmentation (diminution) en 1967	10 382	3 863	(87)	14 158

a/ Voir les notes explicatives dans l'annexe aux Comptes.

b/ Susceptible d'augmenter lorsque les factures définitives auront été reçues des gouvernements et acceptées par l'ONU.

5. On peut conclure des renseignements donnés ci-dessus que la situation financière générale de l'Organisation s'est encore aggravée en 1967.

SITUATION FINANCIERE, RECETTES ET EXCEDENTS BUDGETAIRES

6. Par sa résolution 2242 A (XXI), l'Assemblée générale a, au titre du budget ordinaire de l'exercice 1967, approuvé des ouvertures de crédits d'un montant de 130 314 230 dollars, qu'elle a portées à 133 084 000 dollars par sa résolution 2362 A (XXII). Les recettes approuvées pour couvrir ces ouvertures de crédits comprenaient des recettes accessoires (autres que les recettes provenant des contributions du personnel) qui dépassaient de 540 586 dollars le montant initialement approuvé (8 392 626 dollars), et l'Assemblée, par sa résolution 2363 C (XXII), a ouvert pour 1967 des crédits additionnels (2 769 770 dollars), les sommes correspondantes devant être mises en recouvrement en même temps que celles qui concernent les crédits budgétaires ouverts pour l'exercice 1968. Par suite, les recettes effectives de l'exercice 1967 se sont chiffrées à 133 624 586 dollars (133 084 000 dollars plus 540 586 dollars) et ont dépassé de 2 137 773 dollars le total des dépenses engagées (131 486 813 dollars) pour 1967 (état II). Cet excédent, qui comprenait 1 597 187 dollars non requis pour couvrir le solde inutilisé des crédits ouverts pour 1967 (état II) et 540 586 dollars représentant le montant dont les recettes accessoires effectives dépassaient les prévisions initiales, a été viré au compte d'excédents budgétaires.

7. Le solde des excédents budgétaires, y compris les 2 137 773 dollars représentant l'excédent des recettes sur les dépenses engagées en 1967, se chiffrait à 6 179 768 dollars au 31 décembre 1967. Sur ce montant, 2 899 512 dollars ont servi à exécuter en partie le budget de 1968 [résolution 2363 C (XXII) de l'Assemblée générale]. Le solde des excédents budgétaires à porter au crédit des Etats Membres, à valoir sur les contributions dont ils sont redevables pour l'exercice 1969, se chiffre donc à 3 280 256 dollars. Ce solde se décompose comme suit :

	<u>Dollars</u>
Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1967	1 597 187
Excédent des recettes accessoires effectives de 1967 (8 933 212 dollars) sur les prévisions initiales (8 392 626 dollars)	540 586
Economies réalisées en 1967 lors du règlement d'engagements de l'exercice précédent	<u>1 142 483</u>
	<u>3 280 256</u>

8. Conformément à la résolution 973 (X) de l'Assemblée générale, les recettes provenant de l'application du barème des contributions du personnel ne sont pas comptabilisées comme recettes de l'exercice considéré dans l'état II, mais sont portées au crédit des Etats Membres au Fonds de péréquation des impôts, dont le solde constitue un poste distinct du passif dans l'état de l'actif et du passif (état III), le détail étant donné au tableau 2. Ces contributions se sont chiffrées à 13 654 512 dollars (voir tableau 2) dans le cas du personnel dont les traitements et indemnités sont imputés sur le budget ordinaire de l'ONU, soit 181 712 dollars de plus que les prévisions révisées (13 472 800 dollars) que l'Assemblée générale avait approuvées par sa résolution 2362 B (XXII). Les retenues effectuées au titre des contributions du personnel sur les traitements et indemnités du personnel international de la Force d'urgence des Nations Unies, soit 122 154 dollars, ont également été portées en recettes au Fonds de péréquation des impôts.

9. En 1967, aucun versement n'a été effectué par la Caisse spéciale d'indemnisation crée par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 888 (IX)7, les disponibilités de la Caisse s'établissant ainsi à 242 605 dollars.

OUVERTURES DE CREDITS ET DEPENSES ENGAGEES

10. Comme il ressort de l'état I, les engagements de dépenses de 1967 se sont chiffrés à 131 486 813 dollars, dont 7 242 658 dollars restaient à régler au 31 décembre 1967. Les engagements de 1967, par grande catégorie de dépenses, avec en regard les données correspondantes de l'exercice précédent, peuvent être récapitulés comme suit :

	1967		1966	
	Montant (Dollars)	Pourcentage	Montant (Dollars)	Pourcentage
Traitements, salaires et autres dépenses de personnel	87 326 089	66,41	79 285 525	66,30
Voyages et transports	7 100 007	5,40	6 118 538	5,12
Imprimerie	2 589 100	1,97	2 384 139	1,99
Location et entretien des locaux, et installations	4 599 225	3,50	4 325 623	3,62
Programmes techniques	6 609 070	5,03	6 477 737	5,41
Immobilisations	3 510 000	2,67	3 500 000	2,93
Emission d'obligations - Annuités du principal venant à échéance et intérêts	8 717 461	6,63	8 662 218	7,24
Divers	9 909 836	7,53	7 736 471	6,47
	<u>130 360 788</u>	<u>99,14</u>	<u>118 490 251</u>	<u>99,08</u>
Cour internationale de Justice	1 126 025	0,86	1 103 429	0,92
	<u>131 486 813</u>	<u>100,00</u>	<u>119 593 680</u>	<u>100,00</u>

Conformément à la résolution 2150 (XXI) de l'Assemblée générale et comme suite à la recommandation que le Comité ad hoc d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées avait formulée dans son deuxième rapport (A/6343) et qui tendait à ce que les chefs des secrétariats de toutes les organisations établissent un rapport sur l'exécution de leur budget, j'ai présenté un rapport distinct sur l'exécution du budget de l'ONU pour l'exercice 1967 (A/7125).

11. Conformément à l'article 10.3 du règlement financier, les versements à titre gracieux imputés sur les crédits budgétaires de 1967 sont énumérés ci-après :

	<u>Dollars</u>
Frais de voyage d'une personne à la charge d'un fonctionnaire jusqu'au lieu lieu d'affectation de ce dernier et retour	2 739
Remboursement partiel des dépenses de subsistance d'un fonctionnaire immobilisé	500
Frais de voyage des personnes à la charge d'un observateur militaire décédé	407
Indemnité de cessation de service payée à 3 fonctionnaires recrutés sur place	884
	<u>4 530</u>

Le détail de ces versements a été communiqué au Comité des commissaires aux comptes.

CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES AU BUDGET ORDINAIRE

12. Au 31 décembre 1967, la situation en ce qui concerne les contributions des Etats Membres était la suivante :

	Contributions		
	De 1967 (Dollars)	De 1966 (Dollars)	De 1965 (Dollars)
Mises en recouvrement au titre des crédits ouverts pour l'exercice considéré et des crédits additionnels ouverts pour l'exercice précédent....	118 068 671	114 891 620	99 757 520
Mises en recouvrement auprès de nouveaux Etats Membres	-	147 362	47 283
	118 068 671	115 038 982	99 804 803
<u>A déduire :</u>			
Sommes portées au crédit des Etats Membres au titre du Fonds de péréquation des impôts, des contributions des nouveaux Etats Membres, du transfert des avoirs de la Société des Nations (1965) et des ajustements des avances au Fonds de roulement (montant net)	8 654 686	8 978 389	7 926 950
Montant net des contributions à recevoir au 1er janvier de l'exercice	109 413 985	106 060 593	91 877 853
Contributions recouvrées	75 331 534	97 694 911	87 671 931
Solde à recevoir au 31 décembre 1967	34 082 451	8 365 682	4 205 922
Pourcentage du montant recouvré par rapport au montant net des contributions à recevoir	68,85	92,11	95,42

Le pourcentage des contributions recouvrées au 31 décembre 1967 est à rapprocher des pourcentages des années précédentes : 71,27 pour 1966, 94,19 pour 1965 et 99,49 pour 1964. Le total des contributions non acquittées à la fin de 1967 se chiffrait à 46 700 602 dollars, contre 36 318 825 dollars à la fin de 1966. Il convient donc de noter qu'en ce qui concerne le recouvrement des contributions, la situation s'est aggravée en 1967 par rapport à 1966.

IMMOBILISATIONS

13. Le terrain du Siège, à New York - qui a été donné à l'Organisation - est estimé à 9 600 000 dollars, inscrits à l'actif du Fonds général dans l'état III, et un montant identique est contre-passé sous "Dons". Les frais de construction des bâtiments du Siège (non compris la Bibliothèque Dag Hammarskjöld) et les frais connexes se sont chiffrés à 67 093 290 dollars. Ces frais ont été couverts au moyen du prêt consenti par les Etats-Unis d'Amérique (65 000 000 de dollars), de crédits ouverts par l'Assemblée générale (1 997 417 dollars) et de dons pour aménagements spéciaux (95 873 dollars). Le bâtiment de la Bibliothèque, estimé à 1 650 285 dollars, a été démoli en 1960, ce qui ramène à 65 443 005 dollars le total net des immobilisations au prix coûtant. Les frais de construction de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, don de la fondation Ford, se sont chiffrés à 6 703 567 dollars.

Les immeubles de Genève se composent du bâtiment du Secrétariat et de la Salle des assemblées, du bâtiment de la Bibliothèque et de plusieurs villas, transférés de la Société des Nations à l'ONU et estimés à 11 054 540 dollars. Compte tenu du coût de la construction d'un deuxième sous-sol avec galerie d'accès (82 000 dollars), des travaux d'agrandissement achevés en 1953 (1 024 482 dollars) et de l'aménagement, en 1962, de bureaux permanents supplémentaires (109 831 dollars), la valeur totale de ces immeubles s'établit à 12 270 853 dollars, auxquels il faut ajouter les travaux de modernisation (2 080 960 dollars).

Le terrain et les bâtiments de Mogadiscio ont été acquis en 1954 pour 23 000 dollars.

L'origine des fonds qui ont servi à couvrir les frais de construction et de modernisation ainsi que l'acquisition des immobilisations et les frais connexes est indiquée au passif de l'état III sous la rubrique "Fonds général".

Outre les immobilisations figurant à l'état III, un immeuble de quatre étages a été construit pour la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient à Bangkok (Thaïlande) grâce à un don de 155 000 dollars du Gouvernement néerlandais; l'immeuble a été entièrement occupé en août 1967.

MATERIEL COURANT

14. La valeur, au prix coûtant (date de l'acquisition), du matériel courant du Siège, qui n'est pas comptabilisée comme élément d'actif, se chiffrait à 7 565 541 dollars au 31 décembre 1967.

COMPTE SPECIAL (DE "REFINANCEMENT") DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

15. Ce compte a été constitué en septembre 1965 pour recevoir des contributions volontaires destinées à aider l'Organisation à sortir de ses difficultés financières. Au 31 décembre 1967, dix-neuf Etats Membres avaient versé des contributions se chiffrant au total à 21 168 314 dollars, dont 724 845 dollars ont servi à réduire

les contributions de ces Etats Membres au titre de la Force d'urgence des Nations Unies pour 1965, le solde net s'établissant à 20 443 469 dollars, non compris un montant supplémentaire de 2 120 000 dollars représentant des contributions annoncées par quatre Etats Membres, mais qui n'ont pas encore été versées (au début de 1968, l'un d'eux a versé sa contribution (1 499 755 dollars), ce qui a ramené à 620 000 dollars le total des contributions annoncées mais non versées).

PRELEVEMENTS OPERES A TITRE D'AVANCES SUR LE FONDS DE ROULEMENT ET
SUR D'AUTRES FONDS

16. Conformément à la résolution 2244 (XXI) de l'Assemblée générale, le Fonds de roulement a été maintenu à 40 millions de dollars pour 1967. Du fait de l'application du barème des contributions de 1967, qui était de 100,37, le Fonds s'est trouvé porté à 40 148 000 dollars. Le tableau 4 donne le détail de cette augmentation et des avances de chaque Etat Membre.

On trouvera dans le tableau ci-dessous le détail des prélèvements opérés sur le Fonds de roulement pendant l'exercice, avec l'indication du montant des sommes utilisées à la fin de chaque trimestre et les chiffres correspondants de l'exercice précédent.

	<u>1er janvier</u> (Dollars)	<u>31 mars</u> (Dollars)	<u>30 juin</u> (Dollars)	<u>30 septembre</u> (Dollars)	<u>31 décembre</u> (Dollars)
Prélèvements aux fins des dépenses budgétaires et de l'alimentation des comptes courants relevant :					
Du Fonds général	22 410 684	26 663 224	28 147 891	28 324 171	28 079 506
Du Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies	17 367 906	13 131 303	11 604 960	11 089 182	11 788 710
Prélèvements pour :					
Dépenses imprévues et extra- ordinaires	-	-	69 914	412 074	-
Achats et opérations amortissables	<u>255 526</u>	<u>279 589</u>	<u>277 235</u>	<u>290 573</u>	<u>247 784</u>
TOTAL, 1967	<u>40 034 116</u>	<u>40 074 116</u>	<u>40 100 000</u>	<u>40 116 000</u>	<u>40 116 000</u>
TOTAL, 1966	<u>40 116 000</u>	<u>39 232 000</u>	<u>39 696 361</u>	<u>39 809 575</u>	<u>40 034 116</u>

17. Il convient de noter, en outre, que les sommes ci-après ont été prélevées sur d'autres fonds et utilisées aux dates indiquées :

	<u>1er janvier</u> (Dollars)	<u>31 mars</u> (Dollars)	<u>30 juin</u> (Dollars)	<u>30 septembre</u> (Dollars)	<u>31 décembre</u> (Dollars)
Aux fins des dépenses budgétaires et de l'alimentation des comptes courants relevant :					
Du Fonds général :					
Autres fonds a/ relevant du Fonds général	4 355 078	4 910 131	3 900 796	4 117 490	12 917 514
Compte spécial de l'ONU	3 356 267	9 765 340	8 410 190	-	13 057 247
Du Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies :					
Produit de la vente d'obli- gations de l'ONU	24 926 444	24 730 437	24 711 642	24 734 605	24 708 935
Compte spécial de l'ONU	3 911 000	3 911 000	3 911 000	3 911 000	3 911 000
Du Compte <u>ad hoc</u> pour l'Opération des Nations Unies au Congo :					
Produit de la vente d'obligations de l'ONU	<u>148 167 652</u>	<u>148 363 660</u>	<u>148 382 454</u>	<u>148 382 321</u>	<u>148 385 161</u>
TOTAL, 1967	<u>184 716 441</u>	<u>191 680 568</u>	<u>189 316 082</u>	<u>181 145 416</u>	<u>202 979 857</u>
TOTAL, 1966	<u>188 697 420</u>	<u>184 826 571</u>	<u>191 910 260</u>	<u>187 177 922</u>	<u>184 716 441</u>

a/ Fonds de péréquation des impôts, Compte "construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago", comptes spéciaux pour les gros travaux d'entretien et pour l'extension des installations de conférence au Palais des Nations, et fonds d'affectation spéciale.

PRODUIT DE LA VENTE DES OBLIGATIONS DE L'ONU

18. Un compte spécial a été ouvert en 1962 pour comptabiliser les recettes provenant de la vente des obligations de l'ONU. L'Assemblée générale a autorisé l'émission de ces obligations par sa résolution 1739 (XVI) et a décidé "d'inscrire chaque année au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies... une somme suffisante pour couvrir le service des intérêts afférents à ces obligations et le remboursement des annuités du principal venant à échéance". Par sa résolution 1989 (XVIII), l'Assemblée générale a prorogé la vente des obligations jusqu'au 31 décembre 1964.

On trouvera ci-après le montant des obligations émises, les annuités du principal venu à échéance et les intérêts payés (au taux de 2 p. 100 par an) :

	<u>1962</u> (Dollars)	<u>1963</u> (Dollars)	<u>1964</u> (Dollars)	<u>1965</u> (Dollars)	<u>Total</u> (Dollars)
Obligations émises :					
Jusqu'au 15 janvier inclus	-	100 000	-	-	100 000
Du 16 janvier au 31 décembre	<u>120 954 506</u>	<u>30 391 794</u>	<u>17 259 378</u>	<u>1 200 000^{a/}</u>	<u>169 805 678</u>
	120 954 506	30 491 794	17 259 378	1 200 000	169 905 678
Annuités payées le 15 janvier :					
Première échéance de 1963	3 749 590	3 100	-	-	3 752 690
Deuxième échéance de 1964	3 870 544	3 200	-	-	3 873 744
Première échéance de 1964	-	942 145	-	-	942 145
Troisième échéance de 1965	3 870 544	3 200	-	-	3 873 744
Deuxième échéance de 1965	-	972 537	-	-	972 537
Première échéance de 1965	-	-	535 041	-	535 041
Quatrième échéance de 1966	3 991 499	3 300	-	-	3 994 799
Troisième échéance de 1966	-	972 537	-	-	972 537
Deuxième échéance de 1966	-	-	552 299	-	552 299
Première échéance de 1966	-	-	-	37 200	37 200

	<u>1962</u> (Dollars)	<u>1963</u> (Dollars)	<u>1964</u> (Dollars)	<u>1965</u> (Dollars)	<u>Total</u> (Dollars)
Annuités payées le					
15 janvier (suite) :					
Cinquième échéance de					
1967	4 112 454	3 400	-	-	4 115 854
Quatrième échéance de					
1967	-	1 002 930	-	-	1 002 930
Troisième échéance de					
1967	-	-	552 299	-	552 299
Deuxième échéance de					
1967	-	-	-	38 400	38 400
	<u>19 594 631</u>	<u>3 906 349</u>	<u>1 639 639</u>	<u>75 600</u>	<u>25 216 219</u>
Gain au change	<u>1 505 143</u>	<u>63 622</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 568 765</u>
Total	<u>21 099 774</u>	<u>3 969 971</u>	<u>1 639 639</u>	<u>75 600</u>	<u>26 784 984</u>
Obligations non amorties					
au 31 décembre 1967 ..	<u>99 854 732</u>	<u>26 521 823</u>	<u>15 619 739</u>	<u>1 124 400</u>	<u>143 120 694</u>
Intérêts payés le					
15 janvier :					
1963					728 732
1964					2 708 047
1965					2 970 192
1966					3 105 382
1967					<u>3 007 979</u>
Total					<u>12 520 332</u>

a/ L'annonce de cet achat a été faite en 1964.

A ses seizième et dix-septième sessions, l'Assemblée générale a autorisé certaines dépenses au titre de l'Opération des Nations Unies au Congo [résolutions 1732 (XVI) et 1865 (XVII)] et de la Force d'urgence des Nations Unies [résolutions 1733 (XVI) et 1864 (XVII)] pour la période 1er juillet 1962-30 juin 1963, mais elle n'a pas mis de quotes-parts en recouvrement auprès des Etats Membres pour couvrir ces dépenses. Il a donc fallu, faute de contributions, opérer des prélèvements sur le Compte "Obligations de l'ONU" : 110 725 800 dollars en ce qui concerne le Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo et 19 206 880 dollars en ce qui concerne le Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies, soit 129 932 680 dollars au total. En outre, il a fallu couvrir des dépenses autorisées pour le financement desquelles des dispositions ont été prises en vue de la mise en recouvrement de quotes-parts et du versement de contributions volontaires, et, ainsi, prélever sur le Compte "Obligations de l'ONU" des avances qui, au 31 décembre 1967, se chiffraient à 37 659 361 dollars en ce qui concerne le Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo et à 5 502 055 dollars en ce qui concerne le Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies.

FONDS D'AFFECTIONATION SPECIALE

19. On trouvera à l'état III, sous la rubrique Fonds d'affectation spéciale, et à la partie B du tableau 8 la récapitulation de l'actif et du passif des divers fonds, et à la partie A du tableau 8 la récapitulation des sommes reçues et des dépenses engagées en ce qui concerne ces fonds. Les tableaux 9 à 22 donnent le détail de la situation des principaux fonds d'affectation spéciale.

20. Le 4 mars 1964, le Conseil de sécurité a adopté une résolution [résolution 186 (1964)] par laquelle il a recommandé la création, avec l'assentiment du Gouvernement chypriote, d'une Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre. La Force a été créée le 27 mars 1964, initialement pour une période de trois mois, mais en application de résolutions ultérieures, elle a été maintenue en fonctions jusqu'au 26 juin 1968. En 1967, ainsi qu'il ressort du tableau 10, 29 gouvernements avaient annoncé des contributions qui se chiffraient à 12 499 674 dollars au total.

En 1967, 26 gouvernements ont versé des contributions volontaires qui se sont chiffrées à 12 918 786 dollars au total. Comme il est indiqué dans les tableaux 9 et 11, les dépenses engagées et comptabilisées pour l'exercice se sont chiffrées à 13 330 000 dollars et les engagements non réglés pour tous les exercices à 11 631 899 dollars. Les engagements comptabilisés au Compte de la Force des Nations Unies à Chypre se limitent aux fonds dont le Secrétaire général dispose grâce aux contributions volontaires annoncées ou versées au Compte pour faire face aux dépenses de la Force qui sont à la charge de l'Organisation. Les dépenses relatives à l'entretien à la Force qui sont à la charge de l'ONU se chiffraient à 20 353 000 dollars au total en 1967, si des contributions volontaires suffisantes étaient annoncées; mais une somme de 7 023 000 dollars n'est pas comptabilisée dans les livres, faute des fonds nécessaires.

21. Pour ce qui est de la Mission d'observation des Nations Unies au Yémen, il est apparu en fin d'exercice un solde de 9 545 dollars, qui est conservé pour l'instant à titre de réserve pour imprévus. Le solde restant sera en temps voulu remboursé, à part égale, aux Gouvernements de l'Arabie Saoudite et de la République arabe unie.

22. Conformément aux documents S/5220 du 18 décembre 1962 et S/5479 du 10 décembre 1963, le coût de la Mission du représentant spécial du Secrétaire général au Cambodge et en Thaïlande est intégralement remboursé à l'ONU par les deux gouvernements. Le solde excédentaire du compte en 1967 (1 467 dollars) a été conservé pour être utilisé aux fins de la mission du nouveau représentant spécial (voir par. 23 ci-dessous), une fois que l'accord des gouvernements intéressés aura été obtenu.

23. Par ma lettre du 16 août 1966 (S/7462), j'ai fait savoir au Conseil de sécurité que j'avais nommé un représentant spécial au Cambodge et en Thaïlande et j'ai porté à la connaissance du Conseil les nouveaux arrangements concernant la mission de

ce nouveau représentant, dont les deux gouvernements avaient accepté d'assumer à part égale le coût. Le montant cumulatif des dépenses engagées au 31 décembre 1967 se chiffrait au total à 112 590 dollars, dont 36 467 dollars avaient été réglés en 1966 et 76 123 dollars en 1967. En fin d'exercice, le Gouvernement cambodgien demeurait redevable de 31 110 dollars et le Gouvernement thaïlandais, de 9 946 dollars, au titre de ces règlements.

24. Conformément à un accord que le Gouvernement congolais et l'ONU ont signé à Kinshasa, le 18 novembre 1966, le Fonds d'affectation spéciale pour le Congo et l'Assistance civile au titre des accords avec les Etats-Unis relatifs au programme destiné au Congo ont été fusionnés en 1967 en un fonds unique appelé Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo. Ce Fonds central a été placé sous la direction générale du Directeur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les soldes inutilisés des contributions annoncées par les Etats-Unis pour les exercices 1964, 1965 et 1966, la contribution en espèces versée par les Etats-Unis en 1967 (2 750 000 dollars), le solde inutilisé, au 31 décembre 1966, du Fonds d'affectation spéciale pour le Congo, ainsi que les contributions versées par les Gouvernements du Canada (500 000 dollars canadiens) et de la République démocratique du Congo (1 561 136 dollars en monnaie congolaise) ont été virés à ce Fonds. Les allocations au titre des projets approuvés se sont chiffrées à 5 086 913 dollars au total en 1967 (tableau 13) et 500 000 dollars ont servi à couvrir le coût de l'appui administratif au Congo (tableau 18). Sur ce dernier montant, augmenté de 200 000 dollars provenant du PNUD, de 301 068 dollars en monnaie congolaise fournis par la République démocratique du Congo et d'un solde de 404 093 dollars reporté de 1966, il a été imputé des dépenses de 1 084 810 dollars (montant net) engagées en 1967 (tableau 19). Les soldes reportés à nouveau en vue de couvrir le coût des activités de 1968 s'établissaient à 1 399 548 dollars en ce qui concerne le Fonds central d'affectation spéciale et à 372 109 dollars en ce qui concerne le coût de l'appui administratif au Congo.

25. Le Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental, créé en 1963, a été, en 1967, alimenté essentiellement par une contribution de 3 015 685 dollars du Gouvernement néerlandais, laissant un montant de 26 698 423 dollars à recevoir sur le montant de 30 millions de dollars annoncé. Une allocation partielle a été faite à l'OACI (1 213 500 dollars) et au PNUD au titre du coût d'enquêtes préliminaires (211 943 dollars), et des dépenses s'élevant au total à 298 930 dollars ont été engagées en 1967 au titre des frais généraux d'administration (voir tableau 14).

26. Par une lettre du 6 avril 1966, le Gouvernement néerlandais a accepté les plans relatifs à un fonds de développement industriel destiné à financer, d'une part, les services industriels spéciaux du type visé au paragraphe 10 de mon rapport sur les "Dispositions administratives envisagées pour le développement industriel et la création d'une source supplémentaire de financement bénévole des activités opérationnelles" (A/6070/Rev.1) et, d'autre part, d'autres activités de développement

industriel venant s'ajouter à celles qui sont entreprises par le PNUD et par le Centre de développement industriel. Sur la base de ces dispositions, un fonds des Nations Unies destiné à financer les services industriels spéciaux a été constitué conformément aux articles 6.6 et 6.7 du règlement financier. En 1967, trois gouvernements ont annoncé des contributions dont le total se chiffrait à 1 250 000 dollars, l'une de ces contributions (997 680 dollars) ayant été versée, et deux autres gouvernements ont versé la totalité de leurs contributions annoncées pour l'exercice précédent (1 944 445 dollars). Les allocations faites à l'ONU se sont chiffrées à 2 277 000 dollars, ainsi qu'il est indiqué dans le tableau 15. En fin d'exercice, 426 827 dollars avaient été déboursés et 112 508 dollars avaient été comptabilisés comme engagements non réglés, alors que les allocations au titre de l'assistance technique se chiffraient à 2 200 000 dollars (voir tableau 24, sous la rubrique Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies - Services industriels spéciaux) et, sur le solde de cette allocation, 22 844 dollars avaient été dépensés au titre des frais généraux d'administration.

27. Lors de la dix-septième session de l'Assemblée générale, la Cinquième Commission a examiné mon rapport concernant le don de 3,6 millions de florins (soit l'équivalent de 1 million de dollars) fait par le Gouvernement néerlandais en vue de la création et de la gestion de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social qui fonctionnerait pendant une période de trois à cinq ans dans le cadre de la Décennie du développement, ainsi que le rapport y relatif du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. L'Institut a été installé à Genève. En 1967, le Gouvernement néerlandais a fait un quatrième versement de 270 000 dollars et quatre autres gouvernements ont versé des contributions se chiffrant au total à 478 778 dollars. Les dépenses engagées se sont chiffrées à 323 827 dollars, et le solde disponible s'établissait à 639 279 dollars au 31 décembre 1967.

28. Conformément à la résolution 191 (1964) que le Conseil de sécurité a adoptée le 18 juin 1964, un programme d'enseignement et de formation à l'étranger a été institué à l'intention des Sud-Africains. En 1967, dix gouvernements ont annoncé des contributions nouvelles d'un total de 358 613 dollars au fonds d'affectation spéciale créé à cette fin, et 381 360 dollars ont été alloués à l'ONU en tant qu'organisation chargée de l'exécution. L'ONU a engagé des dépenses d'un total de 389 004 dollars, ainsi qu'il est indiqué au tableau 24, le solde inutilisé des allocations s'établissant ainsi à zéro.

29. Comme suite aux résolutions 74 (XXIII) de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, 1084 (XXXIX) du Conseil économique et social et 2211 (XXI) de l'Assemblée générale, qui demandaient une intensification des activités de l'ONU dans le domaine de la population, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités démographiques a été constitué en 1967, conformément aux articles 6.6 et 6.7 du règlement financier. En 1967, le Gouvernement danois a annoncé et versé une contribution de 100 000 dollars, et des contributions de sources privées d'un montant total de 150 dollars ont été reçues; en fin d'exercice, aucune dépense n'avait été engagée.

30. Par sa résolution 1114 (XL), le Conseil économique et social avait recommandé la constitution d'un Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le dessalement de l'eau. En 1967, le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé et versé une contribution de 71 000 dollars pour couvrir le coût des services de deux experts dans ce domaine. Au 31 décembre 1967, 22 780 dollars avaient été dépensés et il restait en fin d'exercice 254 dollars supplémentaires au titre des engagements non réglés.

31. Un Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la planification et les projections relatives au développement a été constitué, conformément aux articles 6.6 et 6.7 du règlement financier, dès réception de la somme de 1 400 000 dollars dont le Gouvernement néerlandais avait annoncé le versement le 21 octobre 1965. Cette somme a été reçue le 21 juin 1966 pour être répartie comme suit : 1 million de dollars pour le Centre de la planification, de la programmation et des projections relatives au développement (Département des affaires économiques et sociales) et 400 000 dollars à répartir à part égale entre l'Institut africain du développement et de la planification économiques, l'Institut asiatique du développement et des plans économiques, l'Institut latino-américain de planification économique et sociale et l'Institut international de planification de l'éducation. En 1967, 60 000 dollars ont été remis à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à l'intention de ce dernier institut; le Centre de la planification, de la programmation et des projections relatives au développement a engagé des dépenses se chiffrant à 102 171 dollars et les quatre instituts ont dépensé 30 236 dollars sur les allocations susmentionnées; le Gouvernement néerlandais a annoncé une contribution supplémentaire de un million de dollars.

32. Le 13 avril 1965, une somme de 100 000 dollars a été reçue du Gouvernement suédois comme suite au paragraphe 6 de la résolution 1030 A (XXXVII) du Conseil économique et social en date du 13 août 1964, et un fonds d'affectation spéciale a été constitué conformément aux articles 6.6 et 6.7 du règlement financier en vue de financer de nouvelles activités du Centre de développement industriel. En 1966, les dépenses engagées se sont chiffrées au total à 51 720 dollars, le solde inutilisé s'établissant à 48 280 dollars. Aucune autre dépense n'a été engagée en 1967.

33. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale a été constitué en application de la résolution 1086 B (XXXIX) du Conseil économique et social. En 1967, neuf gouvernements ont annoncé des contributions dont le total se chiffrait à 142 798 dollars, neuf gouvernements ont versé 138 798 dollars et des dépenses se chiffrant à 23 650 dollars ont été engagées pour la création de l'Institut des Nations Unies pour la défense sociale, à Rome (Italie).

34. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies destiné à favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international a été constitué en exécution du paragraphe 4 de la résolution 2099 (XX) de

l'Assemblée générale. En 1967, trois gouvernements ont versé des contributions se chiffrant à 7 000 dollars. Le total des ressources a été alloué à l'ONU (11 883 dollars) et a été dépensé en 1967 (tableau 24).

35. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement économique du Lesotho, du Botswana et du Souaziland a été constitué conformément au paragraphe 7 de la résolution 2063 (XX) de l'Assemblée générale. En 1966, trois gouvernements ont annoncé des contributions se chiffrant au total à 7 780 dollars et deux gouvernements ont versé 3 780 dollars; aucune dépense n'a été engagée. L'assentiment des gouvernements donateurs est sollicité en vue de transférer les disponibilités au PNUD, étant donné que le Fonds n'a pas trouvé suffisamment d'écho pour être rentable.

36. En 1967, des dons de sources privées, se chiffrant à 470 265 dollars au total, ont été virés au Compte "Construction de l'Ecole internationale des Nations Unies". Le montant net des dépenses engagées en 1967 s'est chiffré à 1 031 510 dollars et le solde s'établissait à 5 706 577 dollars en fin d'exercice (tableau 20).

37. Conformément à la partie B de la résolution 2054 (XX) de l'Assemblée générale, il a été constitué un Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud. En 1967, 23 gouvernements ont annoncé le versement de contributions se chiffrant à 268 876 dollars, 18 gouvernements ont versé 260 376 dollars et une organisation privée a fait une contribution de 50 000 dollars, et 198 003 dollars ont été alloués sous forme de dons à cinq organisations, selon ce qu'avait décidé le Conseil d'administration du Fonds, ce qui laissait un solde inutilisé de 177 271 dollars en fin d'exercice.

38. Un Fonds général d'affectation spéciale a été constitué pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Le Gouvernement autrichien a annoncé et versé une contribution de 200 000 dollars et le Gouvernement suisse a annoncé une contribution de 231 481 dollars; à la fin de l'exercice, aucune dépense n'avait été engagée.

39. Comme suite à la suggestion du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies, les fonds destinés au paiement de trois indemnités accordées par le Comité consultatif pour les questions d'indemnités ont été transférés en 1967 à un fonds d'affectation spéciale pour le paiement d'indemnités. Les montants en principal, se chiffrant au total à 154 926 dollars (dont 114 730 dollars concernant un expert dont le poste était imputé sur le Fonds des Nations Unies pour le Congo), ont été placés, les intérêts correspondants ayant été de 5 406 dollars en 1967. Les paiements aux bénéficiaires, se chiffrant au total à 3 344 dollars, ont été imputés sur le Fonds, le solde s'établissant ainsi à 156 988 dollars à la fin de 1967.

Programme ordinaire d'assistance technique de l'Organisation
des Nations Unies et opérations effectuées par l'ONU en tant
qu'organisation participante et chargée de l'exécution de
projets de l'élément Assistance technique du Programme des
Nations Unies pour le développement

40. Les fonds disponibles pour couvrir le coût des projets d'assistance technique en 1967, première année de la période biennale 1967-1968, se sont chiffrés au total à 19 021 372 dollars. Cette somme se décomposait comme suit : aux 13 986 923 dollars représentant les allocations du compte de l'élément Assistance technique du PNUD pour 1967, dont il fallait déduire 1 574 620 dollars versés au Fonds général de l'ONU à titre de subvention pour les frais généraux, sont venus s'ajouter 6 609 069 dollars représentant les dépenses engagées au titre du budget ordinaire de l'ONU et qui concernaient le titre V (Programmes techniques) (6 398 447 dollars), ainsi que les éléments ci-après du titre IV (Dépenses spéciales) : programme spécial d'enseignement et de formation à l'intention des habitants du Sud-Ouest africain (29 961 dollars); programme spécial de formation à l'intention des habitants des territoires administrés par le Portugal (70 022 dollars); programme d'assistance et d'échanges dans le domaine du droit international (56 847 dollars); assistance de l'ONU en cas de calamité naturelle (53 792 dollars).

41. L'état IV fait apparaître, au 31 décembre 1967, un solde de 1 333 081 dollars, représentant l'excédent des recettes disponibles sur les engagements de l'exercice et se décomposant comme suit :

	<u>Fonds disponibles (Dollars)</u>	<u>Engagements (Dollars)</u>	<u>Solde (Dollars)</u>
Allocations du Compte de l'élément Assistance technique du PNUD	11 519 558 ^{a/}	10 186 477	1 333 081
Allocations pour imprévus du Fonds de roulement du PNUD	892 745	892 283	462
Crédits ouverts au titre du programme ordinaire d'assistance technique de l'ONU (partie utilisée)	<u>6 609 069</u>	<u>6 609 069</u>	-
	<u>19 021 372</u>	<u>17 687 829</u>	<u>1 333 543</u>

a/ Le total des allocations aux organisations participantes et chargées de l'exécution s'est chiffré à 62 039 262 dollars, dont 8 061 251 dollars au titre des frais généraux.

42. Les allocations pour imprévus du Fonds de roulement du PNUD ont été autorisées à la condition qu'elles servent exclusivement au financement de projets déterminés. Le solde inutilisé (462 dollars) sera reversé au Compte de l'élément Assistance technique du PNUD. L'exercice 1967 étant le premier de la période biennale 1967-1968, le solde inutilisé des allocations (1 333 081 dollars) ne sera pas reversé à ce compte, mais pourra être utilisé par l'ONU à des fins de programmation.

Les économies réalisées lors du règlement d'engagements de 1965 au titre des bourses de perfectionnement et du règlement de tous les engagements de 1966 imputés sur les ouvertures de crédits du programme ordinaire d'assistance technique de l'ONU - soit 134 204 dollars - ainsi qu'une somme de 59 742 dollars représentant des remboursements de dépenses ont été reversées au Fonds général de l'ONU. Les contributions aux dépenses locales au titre du programme ordinaire pour 1967 - soit 248 292 dollars - ont été déduites en 1967 du coût des projets inscrits à ce programme.

43. Les engagements au titre de projets du programme ordinaire et des programmes du PNUD (Assistance technique) se sont chiffrés à 17 687 829 dollars (voir le détail au tableau 23). En outre, comme il est indiqué au tableau 24, des dépenses de 4 582 963 dollars au total ont été engagées, en 1967, pour des projets d'assistance technique dans certaines régions, dépenses qui doivent être remboursées directement par les gouvernements bénéficiaires, les gouvernements donateurs ou les organisations sous les auspices desquelles les projets sont exécutés. Le montant global des programmes d'assistance technique gérés par l'ONU, compte non tenu des décaissements imputés sur les allocations au titre de projets du Fonds spécial (23 286 138 dollars) et sur les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements (167 710 dollars), s'établit donc à 22 270 792 dollars pour l'exercice 1967.

44. Deux versements à titre gracieux représentant au total 856 dollars ont été effectués en 1967, à savoir :

	<u>Dollars</u>
Frais de voyage de l'épouse d'un expert qui est tombée gravement malade	759
Coût du matériel médical requis pour le rapatriement de l'épouse d'un expert	<u>97</u>
	<u>856</u>

Le détail de ces versements a été communiqué au Comité des commissaires aux comptes.

Opérations effectuées par l'ONU en tant qu'organisation participante
et chargée de l'exécution de projets de l'élément Fonds spécial du
Programme des Nations Unies pour le développement

45. Comme l'indiquent l'état V et le tableau 25, il a été alloué à l'ONU 44 289 618 dollars au total, pendant l'exercice 1967, au titre de projets du Fonds spécial.

46. Sur ce total, une somme de 4 174 390 dollars a été allouée à l'ONU pour frais généraux, pour 1967. De plus, 15 100 dollars ont été reçus pour frais généraux au titre des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements payables directement à l'ONU. Ces allocations ont porté à 7 164 109 dollars (tableau 16) le montant disponible à cette fin pour 1967 et les exercices suivants. Les dépenses engagées en 1967 se sont chiffrées, comme l'indique le tableau 16, à 2 040 673 dollars et le solde des allocations - soit 5 123 436 dollars - reste disponible pour les exercices suivants.

47. Le tableau 25 montre qu'au 31 décembre 1967, le total cumulatif des allocations, en ce qui concerne 178 projets, se chiffrait à 153 333 623 dollars (dont 11 785 910 dollars au titre des frais généraux) et le total cumulatif des engagements, à 101 941 795 dollars (dont 11 785 910 dollars au titre des frais généraux), le solde inutilisé des allocations s'établissant ainsi à 51 391 828 dollars. Les engagements non réglés au 31 décembre 1967 se chiffraient à 18 655 325 dollars (dont 3 979 535 dollars au titre des frais généraux).

48. En 1967, les contributions de contrepartie en espèces versées directement à l'ONU par les gouvernements bénéficiaires se sont chiffrées au total à 254 600 dollars et les décaissements à 167 710 dollars (état VI et tableau 26).

Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies

49. Par sa résolution 2194 B (XXI), l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 14 millions de dollars pour les opérations de la Force d'urgence des Nations Unies en 1967. Par sa résolution 2304 A (XXII), elle a pris note des prévisions de dépenses révisées, qui se chiffraient à 11 396 000 dollars. Par la partie B de cette même résolution, l'Assemblée générale a, pour couvrir les dépenses que pourraient nécessiter, après le 31 décembre 1967, la liquidation de l'équipement et des fournitures appartenant à l'ONU et l'achèvement des opérations de la Force d'urgence des Nations Unies, y compris la clôture des comptes, autorisé l'utilisation, dans la mesure voulue, de tout solde restant, au 31 décembre 1967, au Compte spécial de la Force, ainsi que le produit de la vente ou de la liquidation, après le 31 décembre 1967, des biens appartenant à l'Organisation.

50. L'état VII et le tableau 28 montrent que les engagements de 1967 se sont chiffrés au total à 11 395 107 dollars. Du fait du solde inutilisé de 2 604 893 dollars, auquel sont venus s'ajouter les soldes inutilisés de 1966 (64 958 dollars), de 1965 (37 533 dollars) et de 1962 (74 145 dollars), le total cumulatif du solde inutilisé des crédits ouverts s'établissait à 2 781 629 dollars en fin d'exercice. Le montant cumulatif des recettes accessoires (525 314 dollars) a porté le solde du Compte spécial à 3 306 943 dollars au 31 décembre 1967, date à laquelle les dépenses effectuées pour régler des engagements de 1967 se chiffraient au total à 7 142 625 dollars et les engagements non réglés, à 4 252 482 dollars.

51. Comme il ressort de l'état VII, le solde des contributions à recevoir des Etats Membres se chiffrait à 56 087 036 dollars au 31 décembre 1967, alors qu'il s'établissait à 52 223 642 dollars au 31 décembre 1966. Au 31 décembre 1967, la situation en ce qui concerne les contributions mises en recouvrement était la suivante (voir tableau 27) :

	Contributions mises en recou- vrement (net) (Dollars)	Contribu- tions à recevoir (Dollars)	Contributions recouvrées (Dollars)	Fourcentage recouvré par rapport au montant net mis en recouvrement	
				Au 31 dé- cembre 1967	Au 31 dé- cembre 1966
Pour 1967 ..	17 315 000	12 059 198	5 255 802	30,35	-
Pour 1966 ..	18 556 808	5 248 698	13 308 110	71,71	30,72
Pour 1965 ..	18 550 633	5 223 820	13 326 813	71,84	68,75
Pour 1964 ..	16 093 644	4 481 535	11 612 109	72,15	72,11
Pour 1963 (second semestre)	8 827 490	2 505 184	6 322 306	71,62	71,58
Pour 1962 (premier semestre)	8 286 497	2 247 140	6 039 357	72,88	72,87
Pour 1961 ..	17 236 570	4 725 465	12 511 105	72,58	72,58
Pour 1960 ..	16 449 691	4 660 258	11 789 433	71,67	71,66
Pour 1959 ..	15 169 856	4 271 650	10 898 206	71,84	71,83
Pour 1958 ..	25 001 106	7 067 407	17 933 699	71,73	71,73
Pour 1956- 1957	15 028 988	3 596 681	11 432 307	76,07	76,07
	<u>176 516 283</u>	<u>56 087 036</u>	<u>120 429 247</u>	<u>68,23</u>	<u>67,20</u>

En ce qui concerne les sommes dues, certains Etats Membres ont adopté la position de principe (voir annexe) selon laquelle les contributions mises en recouvrement en ce qui concerne les dépenses imputées sur le Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies sont, à leur avis, illégales. La situation, en ce qui concerne le recouvrement des contributions d'exercices précédents, ne s'est guère améliorée, en pourcentage, par rapport à ce qu'elle était en 1966. Les répercussions financières que le non-versement de près de 32 p. 100 des contributions mises en recouvrement a sur la situation de trésorerie de l'ONU sont exposées dans les paragraphes 2 à 5 du présent rapport.

52. Aucun versement à titre gracieux n'a été fait en 1967.

Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo

53. Par le paragraphe 3 de sa résolution 1885 (XVIII), l'Assemblée générale a, pour couvrir les dépenses que pourraient entraîner, après le 30 juin 1964, la liquidation du matériel et des fournitures appartenant à l'ONU et l'achèvement

de l'Opération, y compris la clôture des comptes, autorisé l'utilisation, dans la mesure voulue, de tout solde restant au Compte ad hoc au 30 juin 1964 ainsi que le produit de la vente ou de la liquidation, après le 30 juin 1964, des biens appartenant à l'Organisation.

54. En 1967, les recettes accessoires (101 082 dollars) et les autres crédits (3 128 368 dollars) représentant les économies réalisées lors du règlement d'engagements de l'exercice précédent ont dépassé de 2 878 063 dollars les dépenses engagées - 351 387 dollars, à savoir : 13 009 dollars pour 1967, 1 518 dollars pour 1965, 28 994 dollars pour 1964, 123 dollars pour 1963 et 307 743 dollars pour 1962. Ce crédit net et l'accroissement des disponibilités nettes faisant suite à la réévaluation du franc congolais (soit un montant de 4 467 116 dollars) ont ramené à 35 906 850 dollars le solde des excédents budgétaires en fin d'exercice (soit une diminution de 1 589 053 dollars). Comme l'indique le tableau 30, sur le total des engagements de 1967, 323 311 dollars ont été réglés et 28 076 dollars sont demeurés non réglés. En ce qui concerne l'approbation du règlement d'engagements existants, la situation a en 1967 évolué de la façon suivante :

- a) Les engagements non réglés de 1962 reportés à nouveau de l'exercice 1966 ont augmenté de 307 743 dollars, passant à 4 867 556 dollars. Sur ce montant, 2 396 525 dollars ont été approuvés et acceptés en tant que dépenses au titre du règlement des engagements et le solde (2 471 031 dollars) a dû être annulé en totalité, étant donné que la durée de validité de cinq ans - que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait approuvée pour l'ONUC en tant que dérogation à l'article 4.4 du règlement financier - s'étant écoulée; il en est résulté une augmentation nette de 2 163 288 dollars du solde inutilisé des crédits ouverts pour 1962 (2 471 031 dollars moins 307 743 dollars);
- b) Les engagements non réglés des exercices 1963 à 1966, dont le total se chiffrait à 2 884 822 dollars, ont augmenté de 30 635 dollars, un montant de 834 952 dollars a été approuvé et accepté comme dépenses et une somme de 657 337 dollars a été comptabilisée comme économie résultant du règlement des engagements.

55. Le solde de l'excédent budgétaire en fin d'exercice comprend l'équivalent de 1 857 492 dollars en francs congolais.

56. Comme l'indiquent l'état VIII et le tableau 29, le solde des contributions à recevoir des Etats Membres s'établissait à 82 107 091 dollars au 31 décembre 1967, alors qu'il se chiffrait à 82 193 537 dollars au 31 décembre 1966; le montant des contributions recouvrées n'a été que de 86 446 dollars en 1967. La proportion des contributions recouvrées au 31 décembre 1967 par rapport au total mis en recouvrement pour tous les exercices (241 812 129 dollars) ne s'établissait donc qu'à 66 p. 100.

En ce qui concerne les sommes dues, certains Etats Membres ont adopté la position de principe (voir annexe) selon laquelle les contributions mises en recouvrement en ce qui concerne les dépenses imputées sur le Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo sont, à leur avis, illégales. Les répercussions financières que le non-versement de 34 p. 100 des contributions mises en recouvrement a sur la situation de trésorerie de l'ONU sont exposées dans les paragraphes 2 à 5 du présent rapport.

57. Aucun versement à titre gracieux n'a été fait en 1967.

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT

II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE
SUR LES COMPTES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1967

1. Le Comité des commissaires aux comptes, que l'Assemblée générale a créé par sa résolution 74 (I), est tenu de procéder à la vérification des comptes conformément aux articles 12.1 à 12.5 du règlement financier et à l'annexe à ce règlement. En application de ces dispositions, le Comité présente ci-après à l'Assemblée générale son rapport ainsi que les états financiers et les tableaux explicatifs certifiés exacts.

2. Les opérations financières, les comptes et les inventaires ont été examinés dans la mesure nécessaire pour permettre au Comité de vérifier l'exactitude des comptes ainsi que des états financiers et tableaux qui lui ont été soumis pour vérification et attestation, et de rendre compte à l'Assemblée générale. Les livres, pièces comptables et autres documents pertinents ont été examinés, à New York, à Genève, à La Haye ainsi qu'à Chypre et au Congo. Le Comité a eu communication de tous les renseignements dont il a eu besoin, et il tient à exprimer ses remerciements pour le concours et l'aide qui lui ont été prêtés au cours de son examen.

3. Le Secrétaire général a soumis, pour attestation et vérification, les huit états financiers ci-après, accompagnés de trente tableaux explicatifs :

A. L'Organisation des Nations Unies et ses fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux :

I. Ouvertures de crédits, dépenses engagées et soldes inutilisés des ouvertures de crédits de l'exercice 1967;

II. Recettes, dépenses engagées et excédent budgétaire de l'exercice terminé le 31 décembre 1967;

III. Actif et passif au 31 décembre 1967.

B. Programme ordinaire d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies et opérations effectuées par l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution de projets de l'élément Assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement :

IV. Etat des fonds au 31 décembre 1967.

C. Opérations effectuées par l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution de projets de l'élément Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement :

V. Etat des fonds provenant des allocations au 31 décembre 1967;

VI. Etat, au 31 décembre 1967, des fonds provenant des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.

D. Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies :

VII. Etat des fonds au 31 décembre 1967

E. Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo :

VIII. Etat des fonds au 31 décembre 1967

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET SES FONDS D'AFFECTATION
SPECIALE ET COMPTES SPECIAUX

4. Contributions à recevoir. Du 31 décembre 1966 au 31 décembre 1967, le montant des contributions à recevoir a augmenté de 10 381 777 dollars, comme l'indique le tableau ci-après :

	<u>Solde au 31 décembre</u> (Dollars)
1966	36 318 825
1967	46 700 602

Au 31 décembre 1964 et au 31 décembre 1965, les soldes étaient respectivement de 22 853 636 dollars et de 41 079 226 dollars.

5. Avances du Fonds de roulement. Par sa résolution 2244 (XXI), l'Assemblée générale a fixé à 40 millions de dollars des Etats-Unis le montant du Fonds de roulement pour l'exercice 1967, le Fonds devant être alimenté par des avances des Etats Membres calculées conformément au barème adopté par l'Assemblée générale pour les contributions des Etats Membres au budget de l'exercice 1967. Toutefois, après application du barème de 100,37 p. 100 pour 122 Etats Membres, le total des avances à faire pour 1967 se chiffrait à 40 148 000 dollars.

6. Fonds manquants. Le montant non recouvré de 8 123 dollars au 31 décembre 1966 a été réduit de 1 100 dollars, recouverts en 1967, laissant, au 31 décembre 1967, un solde de 7 023 dollars porté en recettes différées.

7. Indemnités de représentation versées aux secrétaires généraux adjoints et aux sous-secrétaires généraux. Aux termes du paragraphe 2 de l'annexe I à l'article 3.1 du Statut du personnel, le Secrétaire général est autorisé à verser, sur la base de justifications ou données appropriées, des sommes supplémentaires aux secrétaires généraux adjoints et aux sous-secrétaires généraux pour les dédommager des dépenses spéciales qu'ils peuvent raisonnablement être appelés à faire dans l'intérêt de l'Organisation, lorsqu'ils s'acquittent de tâches qui leur sont confiées par le Secrétaire général. Il est stipulé en outre dans ce paragraphe que l'Assemblée générale fixe dans le budget annuel le total des sommes qui peuvent être versées à ce titre. Le Comité a toutefois noté que les crédits demandés à ce titre n'avaient pas été indiqués à part dans le projet de budget, mais avaient été groupés avec ceux qui concernaient les directeurs. Le Comité estime qu'il est nécessaire de faire figurer sous une rubrique à part les crédits ouverts pour les secrétaires généraux adjoints et les sous-secrétaires généraux afin qu'il soit possible de déterminer, lors de la vérification des comptes, si le montant effectivement versé n'a pas excédé le plafond fixé par l'Assemblée générale en application des dispositions susmentionnées du Statut du personnel.

8. Le Comité a depuis appris que des totaux distincts seraient fournis pour les indemnités versées aux secrétaires généraux adjoints et aux sous-secrétaires généraux dans le projet de résolution relatif au budget additionnel de 1968 et le projet de résolution relatif au projet de budget pour 1969 qui doivent être soumis à l'Assemblée générale pour approbation.

9. Le Comité a noté que les indemnités de représentation versées en 1967 aux secrétaires généraux adjoints et aux sous-secrétaires généraux ainsi qu'aux directeurs dépassaient de 3 306 dollars le plafond autorisé, somme qui avait été couverte avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, par un virement du même montant du chapitre 5 (Frais de voyage du personnel) au chapitre 6 du budget.

10. Immeuble de la CEPAL à Santiago du Chili. Il avait été décidé, en 1957, de construire à Santiago du Chili un immeuble destiné à abriter la Commission économique pour l'Amérique latine et les bureaux de certaines institutions spécialisées, la dépense correspondante ayant été estimée à 1 550 000 dollars. Une fois que le Gouvernement chilien eut transféré la propriété du terrain à l'Organisation des Nations Unies et qu'un architecte eut été choisi pour établir les plans de l'immeuble, il a été procédé, en 1962, à un appel d'offres pour la construction du gros-oeuvre. Du fait de hausses des prix et de l'ampleur plus grande des travaux, la soumission acceptée en août 1963 prévoyait un prix global de 221 714,35 dollars et de 1 565 067,62 escudos pour la construction du gros-oeuvre et de 54 047,83 escudos pour les baraquements. Les délais d'achèvement du gros-oeuvre avaient été fixés à 535 jours, à compter du 1er janvier 1963. De nombreuses modifications ont été apportées à la conception d'ensemble, aux plans et au devis descriptif pendant la construction de l'immeuble, qui a été achevée le 31 janvier 1966 au lieu de l'être en juin 1964.

11. Un examen détaillé du déroulement des travaux de construction de l'immeuble de Santiago a révélé que les opérations n'avaient pas été satisfaisantes à divers égards :

- a) On avait choisi un plan très complexe et très original sans évaluer dûment les coûts et les caractéristiques techniques de l'immeuble. Par suite, on s'est heurté à des problèmes techniques et à des problèmes de construction et il a fallu apporter une série de modifications aux plans, ce qui a retardé les travaux et rendu difficiles les opérations de contrôle des coûts;
- b) On a découvert qu'à l'endroit choisi pour ériger l'immeuble, le sol contenait une quantité inattendue d'eau souterraine, et il a fallu renoncer à construire un troisième sous-sol;
- c) L'espace nécessaire n'a pas été dûment évalué, de sorte que l'administration estime que l'espace finalement disponible dans l'immeuble n'est pas suffisant;

- d) La réception de matériaux importés indispensables a subi des retards, de même que la fourniture de matériaux locaux, tels que sable et gravier, en raison de la rareté de ces matériaux;
- e) Les sous-traitants n'ont pas respecté les délais fixés pour les travaux, notamment en ce qui concerne les installations électriques;
- f) Le marché concernant l'installation et les finitions, dont le coût se chiffrait à 2 324 300 dollars, n' a été signé qu'après l'achèvement des travaux en septembre 1967;
- g) Le contrat passé avec l'architecte ne renfermait pas de clause obligeant ce dernier à respecter les délais fixés pour l'achèvement des travaux et sauvegardant les intérêts financiers de l'Organisation des Nations Unies;
- h) Le calcul et le versement des avances ont fait l'objet d'un contrôle insuffisant : à diverses reprises, il a été versé à l'entrepreneur des avances supérieures au montant dû pour les travaux réellement effectués.

12. Il a été constaté que l'administration de la CEPAL avait excédé en plusieurs occasions les pouvoirs qui lui avaient été délégués et n'avait pas parfois suivi la procédure prescrite. Certaines modifications demandées qui avaient pour effet de porter à plus de 50 000 dollars le prix stipulé dans les marchés n'ont pas été soumises au Comité des marchés du Siège, pour approbation. Certains matériaux ont été importés directement au lieu d'être achetés par l'intermédiaire du Service des achats et des transports. Des travaux ont été effectués et des avances versées à l'entrepreneur sans qu'un marché ait été passé.

13. Comme il a été mentionné plus haut au paragraphe 10, le coût estimatif initial de la construction de l'immeuble s'élevait à 1 550 000 dollars. Le devis a été modifié à plusieurs reprises, et selon les dernières estimations le coût définitif se chiffrera à 4 187 700 dollars. La modification du devis a été imputée aux facteurs suivants :

- a) Sous-estimation du coût de différents éléments de la construction [rez-de-chaussée (piso zócalo), imperméabilisation de la toiture, installations thermiques, etc.];
- b) L'architecte avait omis des éléments qui se sont révélés nécessaires par la suite (cloisons isolant complètement les bureaux, portes pour les salles de conférence, installations d'éclairage supplémentaires, etc.);
- c) Il a fallu réintroduire des éléments qui avaient été supprimés par souci d'économie (cloisons au bas des escaliers, système d'isolation acoustique pour l'escalier en colimaçon, travaux de nivellement du terrain, etc.);

- d) Il n'avait pas été tenu compte de dépenses supplémentaires remboursables pour la construction du gros-oeuvre qui ont été ultérieurement remboursées à l'entrepreneur.

14. Les fréquentes modifications dont ont fait l'objet les demandes de crédits budgétaires montrent que l'on n'a jamais dûment évalué les coûts et que l'administration n'était pas en mesure de fournir à l'Assemblée générale une estimation réaliste des dépenses totales. Il faut apporter à l'immeuble de Santiago un certain nombre d'améliorations indispensables du point de vue fonctionnel. Il est évident que ces améliorations entraîneront encore des dépenses considérables.

15. Le Comité a attiré ailleurs l'attention du Secrétaire général sur certaines suggestions consignées dans le rapport des vérificateurs extérieurs des comptes qu'il serait bon de garder présentes à l'esprit afin d'éviter de nouveaux déboires lorsque l'Organisation des Nations Unies fera construire un autre immeuble.

OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE
ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT FONDS SPECIAL DU
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

16. Frais généraux de l'organisation chargée de l'exécution. Selon les principes actuels du PNUD, les frais de voyage normaux des fonctionnaires du siège de l'organisation chargée de l'exécution qui se rendent au lieu de l'exécution du projet sont imputables sur la provision pour "frais généraux de l'organisation chargée de l'exécution". On a toutefois noté qu'en pratique l'ONU, en tant qu'organisation chargée de l'exécution, a imputé directement ces frais de voyage sur les budgets des projets, bien que les plans d'opérations ne renferment aucune disposition à cet effet. Ainsi, les frais de voyage n'étaient pas comptabilisés comme il convient, ce qui gonflait les frais généraux relatifs aux projets et représentait une économie correspondante pour l'ONU en tant qu'organisation chargée de l'exécution. Il conviendrait de prendre des mesures pour qu'à l'avenir les frais de voyage soient comptabilisés comme il convient.

17. Utilisation des bourses. Des bourses de perfectionnement avaient été prévues dans le plan d'opérations relatif à un projet (institut) en vue de former quinze fonctionnaires supérieurs (cadres) qui devaient assurer la relève du personnel international. Lorsqu'on lui a demandé de recommander des candidats, le directeur du projet a fait savoir au Bureau de la coopération technique que le personnel de l'institut avait déjà une formation très poussée et n'avait pas besoin de recevoir une formation du genre de celle que prévoyait le plan d'opérations. Le crédit ouvert a ultérieurement servi à couvrir le coût a) de brèves visites des gisements pétroliers d'autres pays et b) de la participation à des conférences internationales.

18. Le Comité considère qu'en l'espèce le crédit ouvert pour les bourses aurait dû être annulé, notamment parce que les fins pour lesquelles le crédit a été utilisé ne répondent pas pleinement à la définition des bourses qui est donnée

dans le Manuel à l'usage des directeurs de projet et selon laquelle "les bourses de perfectionnement ont essentiellement pour objet de permettre aux boursiers d'étendre leur expérience et de perfectionner leurs connaissances générales" et doivent être utilisées pour acquérir une expérience et une formation pratiques à l'étranger.

19. Le Comité estime aussi que les 30 000 dollars prévus pour dix bourses de perfectionnement supplémentaires, au titre de la deuxième phase du projet, ne paraissent pas justifiés eu égard à l'état de choses exposé ci-dessus en ce qui concerne la première phase du projet.

20. Versement irrégulier d'indemnités de déplacement à des agents engagés au titre de projets. Le lieu d'affectation officiel d'experts affectés à un projet était Malangas (Philippines). Leurs familles résidaient à Manille, où les experts allaient les voir une fois par mois. Les frais de voyage et l'indemnité de subsistance ont été imputés sur les fonds de l'ONU. Le Comité a noté que le voyage des experts de Malangas à Manille et retour n'était prévu par aucune disposition et que le versement de l'indemnité de subsistance à ces experts lorsqu'ils allaient voir les membres de leur famille était irrégulier. L'administration a depuis accepté de réexaminer la question et de prendre les mesures voulues.

21. Retards survenus dans l'élaboration de plans d'opérations. Il a été constaté que les plans d'opérations concernant douze projets n'avaient été signés que le 31 décembre 1967, alors que certains de ces projets avaient été approuvés par le Conseil d'administration entre janvier et juin 1966. Ce retard était imputable au temps que demandait le règlement de questions d'ordre technique, administratif et financier avec les gouvernements bénéficiaires. Etant donné que, dans la plupart des cas, les directeurs de projet sont nommés peu de temps après que le Conseil d'administration a approuvé les projets, tout retard apporté à l'établissement et à la signature des plans d'opérations risque d'influer de façon défavorable sur le début des opérations et entraîner aussi des dépenses plus élevées. Le Comité estime par suite qu'il serait souhaitable de s'employer continuellement à éviter autant que possible les retards.

22. Retards survenus dans la présentation des rapports finals sur les projets achevés. Bien qu'aux termes des plans d'opérations l'organisation chargée de l'exécution soit tenue de soumettre les rapports finals au Directeur du PNUD, qui doit lui-même les présenter au gouvernement, dans les trois mois qui suivent la date de l'achèvement des opérations relatives au projet, l'ONU, en tant qu'organisation chargée de l'exécution, n'avait pas soumis de tels rapports pour vingt-cinq projets. Certains de ces projets étaient achevés depuis 1964. L'organisation chargée de l'exécution a, toutefois, pris des mesures pour améliorer la situation; il sera rendu compte l'année prochaine des résultats que ces mesures auront eus.

23. Etude des ressources houillères de Mindanao (Philippines). Ce projet avait pour but d'aider les Philippines à suffire à leurs propres besoins en matière de production de houille cokéfiabie grâce à l'évaluation de réserves houillères supplémentaires à Mindanao et à l'amélioration de leur exploitation actuelle à Malangas. Dans la demande concernant ce projet, qui avait été établie avec l'aide du Bureau de la coopération technique de l'ONU, il était mentionné que l'on projetait d'installer une aciérie qui, faute d'une production suffisante de houille cokéfiabie dans le pays, dépendrait du coke étranger, dont l'importation était très onéreuse.

24. Lors de l'examen de cette demande, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient avait signalé que durant les quinze dernières années, la production de charbon des Philippines n'avait pas augmenté malgré les efforts des experts gouvernementaux et des experts dont les services étaient fournis au titre de programmes d'aide étrangère, et que cet état de choses n'était dû ni au fait que l'on ne connaissait pas les réserves ni au fait qu'il n'existait pas de méthodes d'exploitation minière élaborées. Elle avait aussi indiqué que, du fait que c'était la création d'une aciérie qui motivait la demande, il serait peut-être souhaitable d'étudier un projet concernant la production d'acier qui, s'il se révélait techniquement réalisable et rentable, pourrait être encouragé; en pareil cas, l'industrie minière se développerait automatiquement, à mesure que des débouchés seraient assurés pour le charbon.

25. Malgré ce conseil, l'ONU, en tant qu'organisation chargée de l'exécution, a donné suite à ce projet et l'a soumis pour approbation au Conseil d'administration du PNUD, qui l'a approuvé en 1964. Le projet doit être achevé en 1968, et son coût total se chiffre à 550 300 dollars.

26. La proposition visant la création d'une aciérie n'a pas abouti. Il ressort des rapports sur l'état d'avancement des travaux établis par le directeur du projet que quelque 7 000 tonnes de charbon restent sur les quais, faute de débouchés.

27. Section de la formation et de la recherche de la Commission du pétrole et du gaz naturel (Inde). Le projet dont il s'agit a été approuvé par le Conseil d'administration du PNUD en mai 1961, le coût total à la charge du PNUD devant être de 790 300 dollars. Le projet visait à créer un institut qui aurait essentiellement pour objet de former chaque année, pendant six à sept ans, un grand nombre de géologues, de géophysiciens et de foreurs. Dès le début de la formation, les installations de recherche dont disposait déjà la Commission devaient être renforcées. On a toutefois fait observer que ces installations n'étaient pas pleinement utilisées. Le Conseil d'administration a approuvé, en décembre 1966, la deuxième phase du projet, qui prévoyait un nouvel agrandissement des installations de formation et de recherche, la dépense correspondante étant estimée à 1 010 900 dollars. Il a été signalé que les installations et les moyens de formation dont disposait l'Institut étaient encore moins utilisés après l'approbation de la deuxième phase du projet. On s'est également aperçu qu'à

mesure que l'exécution du projet avançait, l'accent était mis sur la formation pratique plus que sur la formation théorique. Le Directeur du PNUD a déclaré que ce projet était important et méritait d'être appuyé sans réserve.

BUREAU DE LA COOPERATION TECHNIQUE DES NATIONS UNIES

28. Planification et fourniture de l'assistance à caractère consultatif. L'étude de certains cas où l'objectif de l'assistance d'experts fournie aux gouvernements n'a pu être atteint a montré qu'il est nécessaire de renforcer la façon actuelle dont l'assistance à caractère consultatif est fournie et dont le personnel qui y est affecté est recruté. L'administration a donné l'assurance que des mesures sont prises pour renforcer la mise en oeuvre de l'assistance dispensée par le Bureau de la coopération technique. Elle a de plus affirmé que la création, dans le cadre de la réorganisation du Bureau de la coopération technique, du Groupe de planification et d'évaluation et du Groupe des normes régissant les opérations permettra d'éviter que de tels cas ne se reproduisent.

29. Bourses de perfectionnement. Il a été constaté que, dans certains cas, des bourses avaient été accordées à des personnes qui, faute d'expérience et d'une connaissance suffisante du sujet d'étude, ne pouvaient pas tirer parti de la formation dispensée. D'autre part, des programmes d'études ont été établis sans que l'on ait dûment recherché si les boursiers avaient une connaissance suffisante de la langue du pays où ils devaient faire leurs études. En pareil cas, les bourses ont dû être annulées avant que les objectifs aient été atteints. L'administration a donné l'assurance que des mesures seraient prises pour éviter que de tels cas ne se reproduisent.

COMPTE SPECIAL DE LA FORCE D'URGENCE DES NATIONS UNIES

30. Contributions à recevoir. Le total des contributions mises en recouvrement et non acquittées au 31 décembre 1967 se chiffrait à 56 087 034,93 dollars, dont 38 586 735 dollars correspondaient aux contributions non acquittées de certains Etats Membres qui considèrent que les contributions mises en recouvrement pour la FUNU sont illégales.

31. Fournitures et matériel manquants. Les sommes réclamées aux gouvernements intéressés en raison des pertes de fournitures et de matériel subies par la FUNU du fait des hostilités de juin dans la bande de Gaza n'ont pas été portées dans les comptes de la FUNU. Le Comité a appris que la préparation de ces réclamations est en bonne voie mais que les montants réclamés n'ont pas encore été arrêtés; une fois que l'ONU fera valoir les réclamations, les sommes en question apparaîtront dans les comptes de la FUNU.

32. Transferts de fournitures et de matériel. La valeur des fournitures et du matériel de la FUNU transférés à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies et à l'ONUST pendant les hostilités n'a pas encore été établie. Le Comité

a appris qu'un examen sera effectué une fois que l'on disposera de reçus complets confirmant ce transfert et que tout crédit qu'il ferait apparaître sera porté au compte de la FUNU comme recette accessoire. Le produit de la vente ou de la liquidation des fournitures sera comptabilisé comme recette accessoire à mesure des encaissements.

COMPTE AD HOC POUR L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

33. Contributions des Etats Membres. A la fin de l'exercice 1967, le montant des contributions à recevoir s'établissait à 82 107 091 dollars, contre 82 193 537 dollars à la fin de l'exercice 1966.

34. Solde des devises. Comme l'indique l'état VIII, le solde net des devises s'établit à 34 049 358 dollars et représente la différence entre l'actif (84 310 246 dollars) et le passif (50 260 888 dollars). L'actif consiste presque entièrement en quotes-parts à recevoir au titre d'exercices précédents (82 107 091 dollars). Le montant des quotes-parts mises en recouvrement a été calculé en fonction du règlement financier de l'ONU et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Pour l'essentiel, les quotes-parts non acquittées sont celles d'Etats Membres qui ont refusé de les payer, considérant que les dépenses imputées sur le Compte ad hoc ont été illégalement engagées et qu'ils ne sont pas tenus de prendre leur part de ces dépenses aux termes de l'Article 17 de la Charte. Par suite, le solde net en devises (34 049 358 dollars) ne reflète pas les véritables difficultés financières. Les sommes restant à payer, qui sont presque toutes dues aux gouvernements ayant fourni des contingents à l'ONUC, seront réglées lorsque la situation financière du Compte ad hoc le permettra. Cela ne serait possible que si certains Etats Membres versaient les quotes-parts que l'Assemblée générale leur a fixées ou que si les gouvernements de certains Etats Membres, répondant à l'invitation de l'Assemblée générale, versaient des contributions volontaires afin d'aider l'ONU à sortir de ses difficultés financières présentes.

35. Solde en monnaie locale. Comme le Comité l'avait signalé dans son rapport de l'année dernière, le solde, au 31 décembre 1966, comprenait une somme en francs congolais représentant l'équivalent de 5 659 495 dollars, qui n'était pas transférable au taux officiel et pour laquelle on n'avait pas trouvé d'emploi. En 1965, le représentant résident du PNUD avait présenté au Siège le plan d'un "centre d'hébergement des fonctionnaires et agents de l'ONU". Mais ce plan n'a pas été retenu, d'une part parce que le logement des experts du PNUD ne présentait pas de difficultés particulières et, d'autre part, parce qu'un décret antérieur du Gouvernement congolais interdisait aux personnes physiques d'acquitter des loyers dans une monnaie autre que le franc congolais.

Le 24 juin 1967, le franc congolais a été dévalué. La perte correspondante représente l'équivalent de 4 467 116 dollars. Le solde des excédents budgétaires, au 31 décembre 1967, comprend une somme en zaïres - le zaïre étant la nouvelle

unité monétaire - qui équivaut à 1 857 492 dollars et pour laquelle on n'a pas encore trouvé d'emploi.

36. Dépenses autorisées pour lesquelles il n'a pas été mis de quotes-parts en recouvrement. Au 31 décembre 1967, il restait 112 723 649 dollars de dépenses autorisées pour lesquelles il n'avait pas été mis de contributions en recouvrement - dont 110 725 800 dollars pour la période 1er juillet 1962-30 juin 1963 - et qui continuaient d'être imputées sur le Compte spécial "Produit de la vente des obligations de l'ONU", de sorte qu'il restait au Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo une somme de 1 997 849 dollars à couvrir par des contributions volontaires.

37. Soldes inutilisés des crédits ouverts pour 1960, 1961 et 1962. Etant donné que le rapport du Comité ad hoc d'experts au Secrétaire général (A/6289) reflète des points de vue divergents quant à l'applicabilité des règlements et des pratiques, notamment de l'article 5.2 du règlement financier, interprété compte tenu des articles 4.3 et 4.4 de ce règlement, le Comité des commissaires aux comptes recommande qu'une décision en la matière soit prise sous peu, comme il le proposait dans son rapport de l'année dernière.

FORCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

38. Les tableaux 9 et 11 indiquent la situation des fonds au 31 décembre 1967 ainsi que les engagements de dépenses à cette date.

39. Les dépenses relatives à l'entretien de la Force qui sont à la charge de l'Organisation se chiffrent en 1967 à 20 353 000 dollars au total, dont 7 023 000 dollars n'ont pas été comptabilisés dans les livres, faute des fonds nécessaires. Le solde au 31 décembre 1967 - 1 990 438 dollars - comprend 1 002 000 dollars de contributions annoncées pour 1968, ainsi qu'une réserve de 988 438 dollars qui a été prélevée sur des fonds disponibles pour 1967 et que l'on a jugé nécessaire de constituer pour couvrir les dépenses de fonctionnement que l'Organisation engagera pour l'entretien de la Force pendant la période se terminant le 26 mars 1968 dont le mandat de la Force a été prorogé.

40. L'état des fonds au 31 décembre 1967 ne reflète pas le montant intégral des dépenses que l'entretien de la Force entraîne pour les Etats Membres et les Etats non membres car, en exécution des arrangements financiers entre les gouvernements participants et l'ONU, il ne comprend évidemment pas les dépenses supplémentaires que des Etats Membres ayant fourni des contingents ont accepté de prendre à leur charge au lieu d'en demander le remboursement à l'Organisation. Pour la période allant du 27 décembre 1966 au 26 décembre 1967, le total estimatif des dépenses supplémentaires que certains des gouvernements fournissant des contingents ou des unités de police ou unités médicales à la Force ont déclaré vouloir prendre à leur charge se chiffre à plus de 6 500 000 dollars.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

41. Economat. Il a été signalé qu'en 1967 une avance de 15 000 dollars a été faite en vue de la création d'un éconamat à l'ONUDI. Ouvert le 2 janvier 1968, cet éconamat fait partie intégrante du secrétariat de l'ONUDI. La création de cet éconamat est expressément prévue par l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement autrichien.

42. Le prix des marchandises en vente, fixé par le Conseil d'administration, est établi de façon que le prix de revient (achat, transport et assurances) soit majoré d'une somme suffisante pour couvrir toutes les dépenses de fonctionnement de l'éconamat. Le bénéfice net restant après règlement des dépenses de fonctionnement, compte non tenu des loyers et du coût de l'investissement initial, servira à rembourser des éléments de passif, à accumuler des réserves raisonnables pour alimenter le fonds de roulement et couvrir les pertes et les risques, et à contribuer au bien-être du personnel.

43. L'avance, ultérieurement portée à 20 000 dollars, a été prélevée sur le Fonds de roulement de l'ONU et devait permettre de fournir à l'éconamat de l'ONUDI le capital dont il avait besoin; l'assurance a été donnée que la situation financière de l'éconamat ferait l'objet d'un contrôle strict de sorte que le remboursement de cette dette à l'ONU ne soit pas compromis. Le fonds de roulement de l'éconamat comprend aussi les dépôts volontaires faits par les participants et les réserves accumulées. De plus, des fournitures d'une valeur totale de 37 082 dollars ont été prélevées sur les stocks de l'éconamat de la FUNU à Pise; le remboursement s'effectuera en quatre versements semestriels égaux.

OBSERVATIONS GENERALES

44. Rapports sur la vérification d'autres comptes. L'Assemblée générale a également chargé le Comité des commissaires aux comptes de vérifier les comptes des organismes ci-après, d'en attester l'exactitude et de présenter un rapport à leur sujet, ces comptes faisant l'objet de rapports distincts :

Exercice se terminant le

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	30 septembre
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	31 décembre
Fonds des cartes de vœux du FISE	30 avril
Fonds des contributions volontaires géré par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	31 décembre
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	31 décembre
Programme des Nations Unies pour le développement	31 décembre
Institut de formation et de recherche des Nations Unies	31 décembre

En outre, aux termes de l'article 30.3 du Manuel financier du PNUD (Assistance technique) et de l'article 25.3 du règlement financier du PNUD (Fonds spécial), le Comité des commissaires aux comptes est tenu de vérifier l'état récapitulatif, en fin d'exercice, des fonds du PEAT et du Fonds spécial, d'en attester l'exactitude et de présenter un rapport à ce sujet. Ces opérations ont été effectuées le 6 novembre 1967 en ce qui concerne l'exercice 1966.

45. Mémoire adressé au Comité consultatif. Comme les années précédentes, le Comité des commissaires aux comptes a attiré l'attention du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur divers autres points qu'il a relevés au cours de ses opérations de vérification.

Le Contrôleur et Vérificateur général
des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes
de Belgique,

(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes
de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

Le 20 juin 1968

III. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1967

A. L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET SES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE ET COMPTES SPECIAUX

Etat des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des soldes inutilisés des ouvertures de crédits de l'exercice 1967

Chapitres	Objet	Ouvertures de crédits initiales a/ (Dollars)		Ouvertures de crédits additionnels b/ (Dollars)		Virements ultérieurs entre chapitres c/ (Dollars)		Crédits révisés (Dollars)		Engagements		Soldes inutilisés des ouvertures de crédits (Dollars)
		initiales a/ (Dollars)	additionnels b/ (Dollars)	additionnels b/ (Dollars)	additionnels b/ (Dollars)	entre chapitres c/ (Dollars)	révisés (Dollars)	Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	Total d/ (Dollars)		
<u>Titre premier. Sessions de l'Assemblée générale, des conseils, commissions et comités; réunions et conférences spéciales</u>												
1.	Frais de voyage et autres frais des représentants et des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaires	1 241 750	19 450	-	-	(136 431)	1 261 200	433 674	1 209 748	54 452		
		1 818 150	(173 880)				1 507 839	86 648	1 493 039	14 800		
2.	Réunions et conférences spéciales	3 059 900	(154 430)	(136 431)	2 769 039	2 182 465	520 322	2 702 787	66 252			
	TOTAL, TITRE PREMIER											
<u>Titre II. Dépenses de personnel et dépenses connexes</u>												
3.	Traitements et salaires	57 046 500	239 500	-	57 286 000	56 923 405	297 865	57 221 270	64 730			
4.	Dépenses communes de personnel	13 572 700	(115 700)	-	13 457 000	12 953 552	409 877	13 363 429	93 571			
5.	Frais de voyage du personnel	2 011 630	96 000	(10 152)	2 097 478	1 851 160	150 989	2 002 149	95 329			
6.	Versements prévus aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de représentation ...	121 000	-	10 152	131 152	128 308	2 844	131 152	-			
	TOTAL, TITRE II	72 751 830	219 800	-	72 971 630	71 856 425	861 575	72 718 000	253 630			
<u>Titre III. Locaux, matériel, fournitures et services</u>												
7.	Bâtiments et amélioration des locaux	4 930 700	(2 000)	-	4 928 700	4 895 207	21 885	4 917 092	11 608			
8.	Matériel et installations	633 900	90 000	-	723 900	636 183	86 710	722 893	1 007			
9.	Entretien, utilisation et location des locaux	4 000 500	95 000	-	4 095 500	3 656 325	426 778	4 083 103	12 397			
10.	Frais généraux	5 122 900	443 500	136 372	5 702 772	5 031 983	670 789	5 702 772	-			
11.	Imprimerie	1 835 900	(15 000)	59	1 820 959	1 093 263	727 696	1 820 959	-			
	TOTAL, TITRE III	16 523 900	611 500	136 431	17 271 831	15 312 961	1 933 858	17 246 819	25 012			
<u>Titre IV. Dépenses spéciales</u>												
12.	Dépenses spéciales	9 072 200	60 000	-	9 132 200	9 030 440	81 266	9 111 706	20 494			
	TOTAL, TITRE IV	9 072 200	60 000	-	9 132 200	9 030 440	81 266	9 111 706	20 494			
<u>Titre V. Programmes techniques</u>												
13.	Développement économique, activités sociales et administration publique	6 105 000	-	-	6 105 000	4 791 918	1 312 998	6 104 916	84			
14.	Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme	220 000	-	-	220 000	112 663	107 323	219 986	14			
15.	Contrôle des stupéfiants	75 000	-	-	75 000	45 152	28 386	73 545	1 455			
	TOTAL, TITRE V	6 400 000	-	-	6 400 000	4 949 740	1 448 707	6 398 447	1 553			
<u>Titre VI. Missions spéciales et activités connexes</u>												
16.	Missions spéciales	3 163 000	1 366 200	(25 958)	4 503 242	3 463 236	1 037 628	4 500 864	2 378			
17.	Service mobile de l'Organisation des Nations Unies ...	1 824 000	227 000	25 958	2 076 958	2 070 851	6 107	2 076 958	-			
	TOTAL, TITRE VI	4 987 000	1 593 200	-	6 580 200	5 534 087	1 043 735	6 577 822	2 378			

Chapitres	Objet	Ouvertures de crédits		Virements ultérieurs entre chapitres c/ (Dollars)	Crédits revisés (Dollars)	Engagements		Soldes inutilisés des ouvertures de crédits de crédits (Dollars)
		initiales a/ (Dollars)	de crédits additionnels b/ (Dollars)			Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	
<u>Titre VII. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</u>								
18.	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	3 233 000	27 000	-	3 260 000	3 200 012	59 965	3 259 977
	TOTAL, TITRE VII	3 233 000	27 000	-	3 260 000	3 200 012	59 965	3 259 977
<u>Titre VIII. Cour internationale de Justice</u>								
19.	Cour internationale de Justice	1 149 900	(7 800)	-	1 142 100	1 126 025	-	1 126 025
	TOTAL, TITRE VIII	1 149 900	(7 800)	-	1 142 100	1 126 025	-	1 126 025
<u>Titre IX. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</u>								
20.	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	7 407 000	(180 000)	-	7 227 000	6 225 217	436 475	6 661 692
	TOTAL, TITRE IX	7 407 000	(180 000)	-	7 227 000	6 225 217	436 475	6 661 692
<u>Titre X. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel</u>								
21.	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	5 729 500	600 500	-	6 330 000	4 825 783	856 755	5 683 538
	TOTAL, TITRE X	5 729 500	600 500	-	6 330 000	4 826 783	856 755	5 683 538
	TOTAL GENERAL	130 314 230	2 769 770	-	133 084 000	124 244 155	7 242 658	131 486 813

a/ Crédits ouverts par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 2242 (XXI) du 20 décembre 1966.

b/ Crédits ouverts par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 2362 (XXII) du 15 décembre 1967.

c/ Dont 172 541 dollars virés d'un chapitre à un autre avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

d/ Dont 210 622 dollars au titre IV (Dépenses spéciales) en ce qui concerne les programmes d'enseignement et de formation destinés aux habitants du Sud-Ouest africain, le programme spécial de formation pour les territoires sous administration portugaise, le programme d'assistance et d'échanges dans le domaine du droit international et l'assistance fournie en cas de calamité naturelle par l'Organisation des Nations Unies, aux termes de la résolution 2034 (XX), et le montant intégral de 6 398 447 dollars au titre V pour les programmes techniques, soit un montant total de 6 609 069 dollars, qui figure à l'état IV sous la rubrique "Affectations imputées sur les crédits ouverts par l'Organisation des Nations Unies".

CERTIFIÉ EXACT :

Le Contrôleur,

(Signé) B. R. TURNER

ATTESTATION DE VERIFICATION

Les états financiers de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 ont été vérifiés conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis les états financiers sont exacts.

APPROUVE :

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

Recettes, dépenses engagées et excédent budgétaire de l'exercice
terminé le 31 décembre 1967

	Estimations initiales	Estimations révisées approuvées	Montants effectifs
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Recettes autres que les recettes provenant des contributions du personnel :			
Recettes provenant de fonds extra-budgétaires	2 196 276	2 401 944	2 348 953
Recettes générales	2 777 400	2 823 200	2 676 500
Vente de timbres-poste de l'Organisation des Nations Unies (tableau 7)	1 800 000	2 500 000	2 600 011
Vente des publications (tableau 7)	827 650	657 650	489 757
Services destinés aux visiteurs; restaurants et services annexes (tableau 7)	791 300	797 300	817 991
	<u>8 392 626</u>	<u>9 180 094</u>	<u>8 933 212</u>
Contributions des Etats Membres :			
Contributions initialement mises en recouvrement pour 1967 (tableau 1)		121 921 604	
Montants à recevoir du fait des ouvertures de crédits révisés		<u>2 769 770</u>	124 691 374
			<u>133 624 586</u>
<u>A déduire :</u>			
Engagements de 1967 (état I)			131 486 813
Excédent des recettes sur les engagements, viré à l'excédent budgétaire			<u>2 137 773</u>
			<u>Excédent budgétaire</u>
Solde au 1er janvier 1967			6 265 555
<u>A déduire :</u>			
Somme venant en déduction des contributions des Etats Membres pour 1967			3 366 043
			<u>2 899 512</u>
<u>A ajouter :</u>			
Economies réalisées lors du règlement d'engagements de l'exercice précédent		1 142 483	
Excédent des recettes sur les engagements pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967		<u>2 137 773</u>	<u>3 280 256</u>
			<u>6 179 768</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Contrôleur,
(Signé) B. R. TURNER

APPROUVE :

Le Secrétaire général,
(Signé) U THANT

ATTESTATION DE VERIFICATION

Les états financiers de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 ont été vérifiés conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis les états financiers sont exacts. I

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

Le 20 juin 1968

ETAT III (voir p. 40 à 45)

ACTIF

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
<u>Fonds général</u>		
Disponibilités à court terme :		
Encaisse et disponible en banque ou en transit		16 187 841
Contributions à recevoir des Etats Membres (tableau 1)		46 700 602
Contributions à recevoir des Etats Membres du fait des ouvertures de crédits revisées pour 1967		2 769 770
Sommes à recevoir, avances, dépôts, etc.		6 969 196
A recevoir des fonds d'affectation spéciale		<u>1 067 546</u>
		73 694 955
Immobilisations :		
Bâtiment du Siège de l'ONU, New York, coût initial	67 093 290	
<u>A déduire :</u>		
Coût du bâtiment de la bibliothèque démolie en 1960	<u>1 650 285</u>	
	65 443 005	
Bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (don de la Fondation Ford), New York	6 703 567	
Terrain du Siège, New York	<u>9 600 000</u>	
	81 746 572	
Bâtiment du Secrétariat et Salle des assemblées, bâtiment de la bibliothèque et villas, Genève	12 270 853	
Modernisation du Palais des Nations (Genève)	2 080 960	
Terrains et bâtiments, Mogadiscio (Somalie)	<u>23 000</u>	96 121 385
		<u>169 816 340</u>
<u>Compte spécial de l'ONU</u>		
Placements (tableau 5)		4 910 607
Intérêts échus des placements		6 785
Crédit ouvert pour les opérations de la Force d'urgence des Nations Unies, conformément à la résolution 2115 II (XX) de l'Assemblée générale		3 911 000
Avances au Fonds général aux fins de l'exécution du budget		13 057 247

21 885 639

passif au 31 décembre 1967

PASSIF

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>		
Exigibilités à court terme :				
Engagements non réglés (état I)		7 242 658		
Fonds de péréquation des impôts (tableau 2)		5 541 479		
Sommes à payer et soldes créditeurs divers		5 150 716		
Dû au Compte spécial de l'ONU		13 057 247		
Dû au Fonds de roulement		28 079 506		
Dû au Compte "Construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago"		50 021		
Dû au Compte spécial pour les gros travaux d'entretien au Palais des Nations (Genève)		485 088		
Dû au Compte spécial "Agrandissement des salles et installations de conférences du Palais des Nations"		797 292		
Dû aux fonds d'affectation spéciale		7 111 180		
Excédent disponible, à porter au crédit des Etats Membres (état II)		<u>6 179 768</u>		
		<u>73 694 955</u>		
Immobilisations :				
Investissements sous forme d'immobilisations, financés par :				
Dette à long terme :				
Solde non remboursé du prêt de 65 millions de dollars consenti par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en vertu de l'accord du 11 août 1948, pour la construction du bâtiment du Siège de l'ONU				
	30 000 000			
Dons	17 793 986			
Crédits ouverts au titre du budget ordinaire	<u>48 327 399</u>	96 121 385		
		<u><u>169 816 340</u></u>		
		<u><u>169 816 340</u></u>		
	Reçues (Dollars)	Dédutions opérées en application du para- graphe 5 de la réso- lution 2115 II (XX) de l'Assemblée générale (Dollars)	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Contributions volontaires :				
Canada	4 000 000	128 231	3 871 769	
Danemark	1 000 000	12 234	987 766	
Finlande	600 000	92 135	507 865	
Grèce	50 000	-	50 000	
Islande	80 000	-	80 000	
Jamaïque	10 000	-	10 000	
Japon	2 500 000	-	2 500 000	
Libéria	8 000	-	8 000	
Mali	4 990	-	4 990	
Malte	9 000	-	9 000	
Nigéria	20 000	-	20 000	
Norvège	698 324	20 188	678 136	
Ouganda	19 000	-	19 000	
République arabe unie	50 000	-	50 000	
Royaume-Uni	10 000 000	472 057	9 527 943	
Suède	2 000 000	-	2 000 000	
Tunisie	5 000	-	5 000	
Yougoslavie	100 000	-	100 000	
Zambie	14 000	-	14 000	
	<u>21 168 314</u>	<u>724 845</u>	<u>20 443 469</u>	
Contributions de sources privées			33 100	
			<u>20 476 569</u>	
Revenus des placements :				
Jusqu'au 31 décembre 1966			<u>716 984</u>	
En 1967			<u>692 086</u>	1 409 070
				<u><u>21 885 639</u></u>

ACTIF

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
<u>Fonds de roulement</u>		
Avances à recevoir des Etats Membres (tableau 4)		32 000
Avances au Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (état VII)		11 788 710
Avances au Fonds général pour l'exécution du budget		28 079 506
Avances pour divers achats et opérations amortissables (tableau 3)		247 784
		<u>40 148 000</u>
 <u>Compte spécial "Produit de la vente des obligations de l'ONU"</u>		
Dépenses autorisées pour la période 1er juillet 1962-30 juin 1963 pour lesquelles il n'a pas été mis de contributions en recouvrement :		
Compte <u>ad hoc</u> pour l'Opération des Nations Unies au Congo	110 725 800	
Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies	<u>19 206 880</u>	
		129 932 680
Avances au Compte <u>ad hoc</u> pour l'Opération des Nations Unies au Congo (état VIII) ..		37 659 361
Avances au Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (état VII)		5 502 055
		<u>173 094 096</u>
 <u>Compte "Construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago"</u>		
Sommes à recevoir		87 065
A recevoir du Fonds général de l'ONU		<u>50 021</u>
		137 086
Coût de la construction		<u>3 972 586</u>
		<u>4 109 672</u>
 <u>Compte spécial pour les gros travaux d'entretien et d'amélioration au Palais des Nations (Genève)</u>		
Disponible en banque		86 772
A recevoir du Fonds général de l'ONU		485 088
Sommes à recevoir		4 600
Engagements		<u>1 611 264</u>
		<u>2 187 724</u>

PASSIF

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Montant du Fonds de roulement (tableau 4)		40 148 000
		<u>40 148 000</u>
Total des obligations vendues (tableau 6)		169 905 678
<u>A déduire :</u>		
Principal remboursé au 31 décembre 1967	25 216 219	
Gain au change	<u>1 568 765</u>	<u>26 784 984</u>
Obligations de l'ONU non remboursées (tableau 6)		143 120 694
<u>A ajouter :</u>		
Compte d'amortissement	25 216 219	
Gain au change	<u>1 568 765</u>	<u>26 784 984</u>
Total des obligations vendues		169 905 678
Intérêts échus des placements :		
Jusqu'au 31 décembre 1965, 3 188 418 dollars, et en 1966 et 1967, néant		3 188 418
		<u>173 094 096</u>
Crédits ouverts pour la construction :		
Pour 1959		6 654
Pour 1960		382 500
Pour 1961		382 500
Pour 1962		382 500
Pour 1963		382 500
Pour 1964		500 000
Pour 1965		784 000
Pour 1966		<u>1 000 000</u>
		3 820 654
Contributions en espèces :		
Canada	10 000	
Chili	<u>145 313</u>	<u>155 313</u>
		3 975 967
Sommes à payer	15 879	
Réserve pour engagements non réglés	<u>117 826</u>	<u>133 705</u>
		<u>4 109 672</u>
Sommes à payer et soldes créditeurs divers		42 030
Réserve pour engagements non réglés		317 445
Prêt du Gouvernement suisse		1 215 278
Immobilisations financées par les crédits ouverts pour l'entretien et l'amélioration des locaux		612 000
Intérêts échus		971
		<u>2 187 724</u>

ACTIF

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
<u>Agrandissement des salles et installations de conférences au Palais des Nations</u>		
Disponible en banque		9 786
A recevoir du Fonds général de l'ONU		797 292
Sommes à recevoir.....		103
Engagements		783 218
		<u>1 590 399</u>
 <u>Fonds d'affectation spéciale (tableau 8, partie B)</u>		
Encaisse et disponible en banque		905 000
Placements		11 971 122
A recevoir des gouvernements		18 623 988
Sommes à recevoir, intérêts échus, etc.		7 218 914
A recevoir du Fonds général de l'ONU		<u>7 111 180</u>
		45 830 204
 <u>A déduire :</u>		
Dû au Fonds général de l'ONU	1 067 546	
Autres sommes à payer	6 690 766	
Engagements non réglés	<u>12 551 055</u>	20 309 367
Solde net des fonds dont l'ONU est comptable		<u>25 520 837</u>

CERTIFIÉ EXACT :

Le Contrôleur,

(Signé) B. R. TURNER

ATTESTATION

Les états financiers de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 ont été et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis les états financiers sont exacts.

Le 20 juin 1968

PASSIF

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Sommes à payer et soldes créditeurs divers		1 000
Engagements non réglés		575 890
Immobilisations financées par les crédits ouverts pour les travaux d'agrandissement		1 000 000
Recettes accessoires		13 509
		<u>1 590 399</u>
Fonds d'affectation spéciale dont l'ONU est comptable (montant net)		25 520 837

25 520 837

APPROUVE :

Le Secrétaire général,

(Signé) U. THANT

DE VERIFICATION

vérifiés conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires,

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

B. PROGRAMME ORDINAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU
 EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT ASSISTANCE TECHNIQUE DU
 PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des fonds au 31 décembre 1967

Solde au 31 décembre 1966		Dollars	Dollars
A déduire :			500 522
Excédent des allocations et autres recettes de 1966 sur les engagements, reversé au Compte de l'élément assistance technique du PNUD	13 986 923		500 522
	6 609 069		-

Allocations faites par prélèvement sur les contributions et autres fonds disponibles en 1967 :
 Compte de l'élément assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement
 Crédits ouverts au budget de l'ONU pour les programmes d'assistance technique

Engagements de 1967 :		13 986 923	20 595 992
		6 609 069	-

Compte de l'élément
Assistance technique
du PNUD

Programme
ordinaire
(Dollars)

Coût des projets (tableau 23)	17 687 829	19 262 449
Frais généraux	1 574 620	1 333 543
	11 078 760	462
	1 574 620	1 333 081

A déduire :

Solde inutilisé des autorisations imputées sur le Fonds de roulement du Programme des Nations Unies
pour le développement

Solde des allocations à reporter sur 1968

A ajouter :

Autres recettes :
 Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices précédents
 Recettes accessoires
 Ajustements de change (net)

175 859
71 387
(92 988)

Retour à la masse du solde inutilisé des autorisations imputées sur le Fonds de roulement du Programme des Nations Unies pour le développement	154 258	154 720
	462	1 487 801

Ce solde se décompose comme suit :

Encaisse et disponible en banque ou en transit

Solde inutilisé des allocations

Sommes à recevoir, avances, dépôts, etc.

A recevoir de l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution de projets
de l'élément Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement

3 793 692
2 525 112
2 653 356
3 500 150

12 472 310

A déduire :

Engagements non réglés, programmes ordinaires de 1966

Engagements non réglés, élément assistance technique du PNUD, période biennale 1963-1964

Engagements non réglés, élément assistance technique du PNUD, période biennale 1965-1966

Engagements non réglés, élément assistance technique du PNUD, 1967

Engagements non réglés, fonds d'affectation spéciale, 1965-1967

Solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale (tableau 24)

Sommes à payer et soldes créditeurs divers

84 805
39 500
643 087
1 866 532
868 306
3 255 306
4 226 973

10 984 509

1 487 801

CERTIFIE EXACT :

Le Contrôleur,

(Signé) B. R. TURNER

APPROUVE :

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT

ATTESTATION DE VERIFICATION

Le présent état financier concernant le programme ordinaire d'assistance technique de l'ONU et les opérations effectuées par l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution de projets de l'élément d'assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 a été vérifié conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis le présent état financier est exact.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

Le 20 juin 1968

C. OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT FONDS SPECIAL
DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des fonds provenant des allocations au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Solde des allocations et autres fonds disponibles au 31 décembre 1966		38 157 953
<u>A ajouter :</u>		
Recettes accessoires et ajustements de change de l'exercice précédent faisant retour à la masse	12 824	
		<u>38 170 777</u>

<u>A ajouter :</u>			
Fonds alloués en 1967 (tableau 25)			
Pour des projets achevés en 1967		14 664	
Pour des projets en cours au 31 décembre 1967		<u>44 274 954</u>	
Total des fonds disponibles			<u>44 289 618</u> <u>82 460 395</u>

A déduire : engagements de 1967

	<u>Pour des projets achevés en 1967 (Dollars)</u>	<u>Pour des projets en cours au 31 décembre 1967 (Dollars)</u>
Réglés en 1967 (tableau 25)	88 708	26 204 275
Non réglés au 31 décembre 1967 (tableau 25)	-	<u>18 655 325</u>
Moins :	88 708	44 859 600
Engagements non réglés au 31 décembre 1966	<u>49 119</u>	<u>13 830 622</u>
	39 589	<u>31 028 978</u>

Solde inutilisé des fonds alloués à des projets en cours au 31 décembre 1967

A déduire : recettes accessoires et ajustements de change

Solde inutilisé des allocations et autres recettes au 31 décembre 1967

Ce solde se décompose comme suit :

Solde inutilisé des allocations

A déduire :

Engagements non réglés

Dû aux gouvernements au titre des contributions de contrepartie en espèces

Dû à l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution de projets de l'élément assistance technique

du Programme des Nations Unies pour le développement

18 655 325	
460 599	
<u>3 500 150</u>	<u>22 616 074</u>
<u>51 385 459</u>	<u>51 385 459</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Contrôleur,

(Signé) B. R. TURNER

APPROUVE :

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT

ATTESTATION DE VERIFICATION

Le présent état financier concernant les opérations effectuées par l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution de projets de l'élément Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 a été vérifié conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis le présent état est exact.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

Le 20 juin 1968

Etat, au 31 décembre 1967, des fonds provenant des contributions de contrepartie
en espèces des gouvernements

	<u>Dollars</u>
Solde des fonds disponibles au 31 décembre 1966	373 709
Contributions reçues en 1967 (tableau 26)	254 600
	<u>628 309</u>
<u>A déduire :</u>	
Décaissements de 1967 (tableau 26)	167 710
Solde des fonds disponibles au 31 décembre 1967	<u>460 599</u>
Ce solde se décompose comme suit :	
A recevoir de l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution	<u>460 599</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Contrôleur,

(Signé) B. R. TURNER

APPROUVE :

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT

ATTESTATION DE VERIFICATION

Le présent état financier concernant les opérations effectuées par l'ONU en tant qu'organisation participante et chargée de l'exécution de projets de l'élément Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 a été vérifié conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis le présent état est exact.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

Le 20 juin 1968

D. COMPTE SPECIAL DE LA FORCE D'URGENCE DES NATIONS UNIES

Etat des fonds au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Solde au 1er janvier 1967			421 542
Crédit ouvert pour la poursuite en 1967 des opérations de la Force conformément à la résolution 2194 (XXI) de l'Assemblée générale			
Montant mis en recouvrement entre les Etats Membres (tableau 27) :			
Etats Membres économiquement peu développés		740 000	
Etats Membres économiquement développés		<u>13 260 000</u>	
			<u>14 000 000</u>
<u>A déduire :</u>			
Engagements (tableau 28)		<u>11 395 107</u>	2 604 893
Recettes accessoires			216 971
Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices précédents :			
Engagements de 1965		37 865	
Engagements de 1966		<u>64 942</u>	
			<u>102 807</u>
Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1962		<u>74 145</u>	<u>176 952</u>
			<u>3 420 358</u>
<u>A déduire :</u>			
Engagements supplémentaires de 1965 au titre "B" du budget pour le remboursement des sommes dues à des gouvernements			<u>113 415</u>
			<u>3 306 943</u>
Ce solde se décompose comme suit :			
Encaisse et disponible en banque			219 919
Contributions à recevoir des Etats Membres (tableau 27) :			
Pour 1967		12 059 198	
Pour les exercices précédents		<u>44 027 838</u>	56 087 036
Excédent des dépenses autorisées sur les quotes-parts mises en recouvrement et les contributions volontaires portées en recettes :			
Pour le second semestre de 1963		105 779	
Pour 1964		<u>777 148</u>	882 927
Sommes à recevoir, avances, etc.			288 015
Avances courantes à l'économat			<u>137 601</u>
			<u>57 615 498</u>
<u>A déduire :</u>			
Réserve pour :			
Engagements non réglés en 1967		4 252 480	
Engagements non réglés en 1966		1 992 966	
Engagements non réglés en 1965		382 065	
Engagements non réglés en 1964		510 382	
Engagements non réglés en 1963		<u>158 777</u>	
			<u>7 296 670</u>
Sommes à payer aux gouvernements			18 388 113
Autres sommes à payer et soldes créditeurs divers			303 979
Compte spécial des contributions volontaires reçues en vue de couvrir les dépenses autorisées pour lesquelles il n'a pas été mis de quotes- parts en recouvrement - à rétrocéder aux Etats Membres qui ont versé les contributions volontaires (pas de changement en 1967)			
Pour le second semestre de 1963		108 587	
Pour 1964		<u>505 441</u>	614 028
Somme mise en recouvrement entre les pays économiquement développés en vue de constituer une réserve :			
Pour 1965, conformément à la résolution 2115 II (XX)		3 550 000	
Pour 1966, conformément à la résolution 2115 III (XX)		3 550 000	
Pour 1967, conformément à la résolution 2194 (XXI)		<u>3 315 000</u>	10 415 000

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Dû au Compte spécial "Produit de la vente des obligations de l'ONU".....	5 502 055		
Dû au Fonds de roulement	<u>11 788 710</u>	<u>17 290 765</u>	<u>54 308 555</u> <u>3 306 943</u>
Le solde de 3 306 943 dollars se décompose comme suit :			
Solde inutilisé des crédits ouverts			
Pour 1965 :			
Solde au 31 décembre 1966	113 183		
Economies réalisées en 1967	<u>37 865</u>		
	151 048		
<u>A déduire :</u>			
Engagements supplémentaires de 1965 au titre "B" du budget .	<u>113 415</u>	37 633	
Pour 1966			
Solde au 31 décembre 1966	16		
Economies réalisées en 1967	<u>64 942</u>	64 958	
Pour 1967		<u>2 604 893</u>	2 707 484
<u>Excédent budgétaire :</u>			
Solde au 1er janvier 1967			
Recettes accessoires accumulées depuis l'ouverture du compte jusqu'au 31 décembre 1966		308 343	
<u>A ajouter :</u>			
Recettes accessoires de 1967.....		<u>216 971</u>	
		525 317	
Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1962		<u>74 145</u>	<u>599 459</u> <u>3 306 943</u>

Note : Les dépenses autorisées pour lesquelles il n'a pas été mis de quotes-parts en recouvrement, qui se chiffrent à 9 460 000 dollars pour le premier semestre de 1963 et à 9 746 880 dollars pour le second semestre de 1962, soit au total 19 206 880 dollars, figurent dans l'état III, sous la rubrique "Compte spécial : Produit de la vente des obligations de l'ONU".

CERTIFIE EXACT :

Le Contrôleur,

(Signé) B. R. TURNER

APPROUVE :

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT

ATTESTATION DE VERIFICATION

Le présent état financier concernant la Force d'urgence des Nations Unies pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, a été vérifié conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis, sous réserve des observations consignées dans notre rapport, le présent état est exact.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,

(Signé) Roger PELLOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Evaristo SOURDIS

Le 20 juin 1968

E. COMPTE "AD HOC" POUR L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

Etat des fonds au 31 décembre 1967

	<u>Monnaie locale</u> (Dollars)	<u>Devises</u> (Dollars)	<u>Total</u> (Dollars)
Solde au 1er janvier 1967	5 659 495	31 836 408	37 495 903
A déduire :			
Ajustement résultant de la réévaluation des avoirs en francs congolais .	4 467 116	-	4 467 116
	<u>1 192 379</u>	<u>31 836 408</u>	<u>33 028 787</u>
Recettes accessoires :			
Remboursement de dépenses d'exercices précédents	26 890	2 780	29 670
Divers	69 081	2 331	71 412
	<u>1 288 350</u>	<u>31 841 519</u>	<u>33 129 869</u>
Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices précédents :			
Engagements de 1962	93 590	2 377 441	2 471 031
Engagements de 1963	101 028	154 263	255 291
Engagements de 1964	378 286	23 650	401 936
Engagements de 1965	-	-	-
Engagements de 1966	-	110	110
	<u>572 904</u>	<u>2 555 464</u>	<u>3 128 368</u>
	<u>1 861 254</u>	<u>34 396 983</u>	<u>36 258 237</u>
A déduire :			
Engagements (tableau 30) :			
Engagements de 1967	3 762	9 247	13 009
Dépenses supplémentaires de 1962	-	307 743	307 743
Dépenses supplémentaires de 1963	-	123	123
Dépenses supplémentaires de 1964	-	28 994	28 994
Dépenses supplémentaires de 1965	-	1 518	1 518
	<u>3 762</u>	<u>347 625</u>	<u>351 387</u>
Solde au 31 décembre 1967	<u>1 857 492</u>	<u>34 049 358</u>	<u>35 906 850</u>
Ce solde se décompose comme suit :			
Encaisse et disponible en banque ou en transit	486 957	24 528	511 485
Comptes bancaires porteurs d'intérêts	1 441 223	-	1 441 223
	<u>1 928 180</u>	<u>24 528</u>	<u>1 952 708</u>
Quotes-parts à recevoir au titre d'exercices précédents (tableau 29)	-	82 107 091	82 107 091
Excédents des dépenses autorisées sur les quotes-parts et les contributions volontaires portées en recettes :			
Pour 1961	-	269 440	269 440
Pour le second semestre de 1963	-	1 131 433	1 131 433
Pour le premier semestre de 1964	-	596 976	596 976
Sommes à recevoir, avances, etc.	18 156	180 778	198 934
A recevoir du Compte "Appui administratif des Nations Unies au Congo"	20 658	-	20 658
	<u>1 966 994</u>	<u>84 310 246</u>	<u>86 277 240</u>

	<u>Monnaie locale</u> (Dollars)	<u>Devises</u> (Dollars)	<u>Total</u> (Dollars)
<u>A déduire :</u>			
Réserves pour :			
Engagements non réglés de 1967	85	459	544
Engagements non réglés de 1966	-	4 793	4 793
Engagements non réglés de 1965	-	168 215	168 215
Engagements non réglés de 1964	77 772	574 415	652 187
Engagements non réglés de 1963	5 185	592 788	597 973
	<u>83 042</u>	<u>1 340 670</u>	<u>1 423 712</u>
Sommes à payer aux gouvernements	-	8 858 136	8 858 136
Autres sommes à payer et soldes créditeurs divers	1 210	842 407	843 617
Compte spécial des contributions volontaires reçues pour couvrir les dépenses autorisées du second semestre de 1963 et du premier semestre de 1964 pour lesquelles il n'a pas été mis de quotes-parts en recouvrement, à rétrocéder aux Etats Membres qui ont versé les contributions volontaires	-	1 560 314	1 560 314
Dû au compte "Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo"	25 250	-	25 250
Dû au Compte spécial "Produit de la vente des obligations de l'ONU" ...	-	37 659 361	37 659 361
	<u>109 502</u>	<u>50 260 888</u>	<u>50 370 390</u>
	<u>1 857 492</u>	<u>34 049 358</u>	<u>35 906 850</u>

Cette somme de 35 906 850 dollars se décompose comme suit :

Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1960	4 507 785
Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1961	5 639 267
Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1962	14 662 346
Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1963	6 327 244
Solde inutilisé des crédits ouverts pour 1964	1 854 784
Solde inutilisé de l'allocation pour 1965	44 844
Solde inutilisé de l'allocation pour 1966	2 444
Solde inutilisé de l'allocation pour 1967	10 991
	<u>33 049 705</u>
Recettes accessoires accumulées, 1961-1967	7 254 895
	<u>40 304 600</u>

A déduire :

Virement effectué, conformément au paragraphe 3 de la résolution 1885 (XVIII) de l'Assemblée générale, pour couvrir le coût de la liquidation de l'Opération des Nations Unies au Congo :

Allocations faites en 1964	1 729 000
Allocations faites en 1965	2 577 250
Allocations faites en 1966	67 500
Allocations faites en 1967	24 000
	<u>4 397 750</u>
	<u>35 906 850</u>

Note : Les dépenses autorisées pour lesquelles il n'a pas été mis de quotes-parts en recouvrement, qui se chiffrent à 50 745 000 dollars pour le premier semestre de 1963 et à 59 980 800 dollars pour le second semestre de 1962, soit au total 110 725 800 dollars, figurent dans l'état III, sous la rubrique "Compte spécial : Produit de la vente des obligations de l'ONU".

a/ Montant susceptible d'être majoré une fois que les factures complètes auront été reçues des gouvernements et qu'elles auront été acceptées par l'ONU.

CERTIFIE EXACT :

Le Contrôleur,
(Signé) B. R. TURNER

APPROUVE :

Le Secrétaire général,
(Signé) U THANT

ATTESTATION DE VERIFICATION

Le présent état financier concernant l'Opération des Nations Unies au Congo pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, a été vérifié conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis, sous réserve des observations consignées dans notre rapport, le présent état est exact.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,
(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,
(Signé) Roger PELTOT

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,
(Signé) Evaristo SOURDIS

Le 20 juin 1968

Tableau 1 (suite)

	Mises en recouvrement a/ pour 1967 (Dollars)		Sommes portées au crédit des Etats Membres au titre du montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel pour 1967 et des ajustements pour 1966 et 1965 (Dollars)		Recouvrées en 1967 pour 1967 (Dollars)		pour les exercices précédents (Dollars)		Solde à recevoir sur les contributions de 1967 (Dollars)	Solde à recevoir sur les contributions de 1966 (Dollars)	Solde à recevoir sur les contributions de 1965 (Dollars)	Solde à recevoir sur les contributions de 1964 (Dollars)	Solde à recevoir sur les contributions de 1963 (Dollars)	Solde total à recevoir b/ (Dollars)				
Espagne	858	724	92	286	766	438	-	-	-	-	-	-	-	-				
Etats-Unis d'Amérique	37	536	827	-	37	536	827	-	-	-	-	-	-	-				
Ethiopie	47	053	5	057	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-				
Finlande	505	825	54	360	451	465	-	-	-	-	-	-	-	-				
France	7	163	876	769	895	41	996	1	757	900	2	288	795	2	288	795		
Gabon	47	053	5	057	41	996	-	34	503	41	996	28	785	70	781	83	994	
Gambie	47	053	5	057	-	-	12	000	83	994	-	-	-	-	-	-	-	
Ghana	94	107	10	113	262	479	254	900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Grèce	294	084	31	605	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Guatemala	47	053	5	057	20	243	43	493	21	753	-	-	-	-	-	-	-	
Guinée	47	053	5	057	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Guyane	47	053	5	057	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Haiti	47	053	5	057	27	931	8	441	41	996	40	785	34	554	128	046	128	046
Haute-Volta	47	053	5	057	-	-	4	532	41	996	40	785	35	348	118	129	14	065
Honduras	47	053	5	057	-	-	29	167	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	658	747	70	795	27	931	8	441	587	952	587	952	82	781	82	781	325	596
Inde	2	176	219	233	876	1	616	747	195	157	40	785	-	-	-	-	-	-
Indonésie	458	771	49	303	409	468	138	438	325	596	-	-	-	-	-	-	-	-
Irak	94	107	10	113	-	-	77	568	83	994	77	568	64	409	225	971	209	983
Iran	235	267	25	284	167	987	-	-	209	983	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	188	214	20	227	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Islande	47	053	5	057	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	199	977	21	491	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	2	987	889	321	105	2	666	784	30	000	178	486	-	-	178	486	-	-
Jamaïque	58	817	6	321	46	496	525	315	6	000	-	-	-	-	6	000	-	-
Japon	3	258	446	350	182	2	908	264	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	47	053	5	057	41	996	76	503	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	47	053	5	057	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Koweït	70	580	7	585	62	995	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Laos	47	053	5	057	1	020	76	499	40	976	-	-	-	-	40	976	-	-
Lesotho	47	053	5	057	41	996	-	-	41	996	-	-	-	-	46	528	-	-
Liban	58	817	6	321	52	496	34	785	-	-	-	-	-	-	41	996	-	-
Libéria	47	053	5	057	41	996	76	503	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libye	47	053	5	057	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	58	817	6	321	52	496	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	47	053	5	057	41	996	125	991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	141	161	15	170	41	996	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	47	053	5	057	-	-	-	-	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	47	053	5	057	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malte	47	053	5	057	115	491	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	129	397	13	906	41	996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	47	053	5	057	37	143	37	143	41	996	40	785	35	718	118	499	-	-
Mexique	952	831	102	400	850	431	-	-	41	996	19	765	-	-	61	761	-	-
Mongolie	47	053	5	057	20	092	16	906	-	-	-	-	-	-	21	904	-	-

Tableau 1 (suite)

Mises en recouvrement a/ pour 1967 (Dollars)	Sommes portées au crédit des Etats Membres au titre du montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel pour 1967 et des ajustements pour 1966 et 1965 (Dollars)		Recouvrées en 1967 pour 1967 (Dollars)		Solde à recevoir sur les exercices précédents de 1967 (Dollars)		Solde à recevoir sur les contributions de 1966 (Dollars)		Solde à recevoir sur les contributions de 1965 (Dollars)		Solde à recevoir sur les contributions de 1964 (Dollars)		Solde à recevoir sur les contributions de 1963 (Dollars)		Solde total à recevoir b/ (Dollars)
Népal	47 053	5 057	41 996	41 996	1 573	41 996	1 573	14 005	-	-	-	-	-	43 569	
Nicaragua	47 053	5 057	8 195	41 996	40 785	-	-	-	-	-	-	-	-	96 786	
Niger	47 053	5 057	264	773	-	-	-	-	-	-	-	-	-	773	
Nigéria	199 977	21 491	-	178 486	-	-	-	-	-	-	-	-	-	178 486	
Norvège	517 587	55 624	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nouvelle-Zélande	447 007	48 039	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ouganda	47 053	5 057	41 996	41 996	34 507	41 996	34 507	-	-	-	-	-	-	76 503	
Pakistan	435 244	46 775	193 512	140 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140 000	
Panama	47 053	5 057	41 996	41 996	40 785	41 996	40 785	33 769	-	-	-	-	-	116 550	
Paraguay	47 053	5 057	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pays-Bas	1 305 731	140 326	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pérou	105 870	11 377	-	-	-	-	-	22 567	-	-	-	-	-	117 060	
Philippines	411 717	44 247	-	-	-	168 430	352 165	-	-	-	-	-	-	352 165	
Pologne	1 705 685	183 308	-	-	-	902 526	1 313 257	-	-	-	-	-	-	1 313 257	
Portugal	176 450	18 963	-	-	-	138 085	157 487	42 849	-	-	-	-	-	200 336	
République arabe unie	270 557	29 076	-	-	-	226 508	226 507	-	-	-	-	-	-	226 507	
République centrafricaine	47 053	5 057	-	-	-	30 431	41 996	36 785	34 944	-	-	-	-	128 046	
République Dominicaine	47 053	5 057	-	-	-	-	41 996	-	-	-	-	-	-	41 996	
République-Unie de Tanzanie ..	47 053	5 057	-	-	-	-	41 996	-	-	-	-	-	-	41 996	
Roumanie	411 717	44 247	-	-	-	161 762	195 097	-	-	-	-	-	-	195 097	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8 481 371	911 485	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rwanda	47 053	5 057	-	-	-	40 785	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sénégal	47 053	5 057	-	-	-	-	-	36 785	14 371	-	-	-	-	93 152	
Sierra Leone	47 053	5 057	-	-	-	63 329	41 996	-	-	-	-	-	-	41 996	
Singapour	47 053	5 057	-	-	-	-	41 996	-	-	-	-	-	-	41 996	
Somalie	47 053	5 057	-	-	-	55 420	41 996	-	-	-	-	-	-	41 996	
Soudan	70 580	7 585	-	-	-	168 337	62 995	-	-	-	-	-	-	62 995	
Suède	1 482 182	159 289	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Syrie	58 817	6 321	-	-	-	-	52 496	50 979	-	-	-	-	-	103 475	
Tchad	47 053	5 057	-	-	-	44 479	10 856	-	-	-	-	-	-	10 856	
Tchécoslovaquie	1 305 731	140 326	-	-	-	585 397	794 511	-	-	-	-	-	-	794 511	
Thaïlande	164 687	17 699	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Togo	47 053	5 057	-	-	-	5 613	5 613	-	-	-	-	-	-	5 613	
Trinité et Tobago	47 053	5 057	-	-	-	40 785	40 785	-	-	-	-	-	-	40 785	
Tunisie	58 817	6 321	-	-	-	7 385	-	-	-	-	-	-	-	-	
Turquie	411 717	44 247	-	-	-	-	367 470	-	-	-	-	-	-	367 470	
Ukraine (RSS d')	2 317 379	249 046	-	-	-	1 849 719	1 116 257	-	-	-	-	-	-	1 116 257	
Union des Républiques socialistes soviétiques	17 550 908	1 886 180	-	-	-	11 925 393	15 664 728	1 770 326	-	-	-	-	-	17 435 054	
Uruguay	117 634	12 642	-	-	-	284 358	104 992	-	-	-	-	-	-	104 992	
Venezuela	588 168	63 210	-	-	-	-	524 958	-	-	-	-	-	-	524 958	
Mémen	47 053	5 057	-	-	-	34 170	41 996	40 785	35 718	-	-	-	-	128 027	
Yugoslavie	423 481	45 511	-	-	-	-	77 970	-	-	-	-	-	-	77 970	
Zambie	47 053	5 057	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Zanzibar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	118 068 671	8 654 686	75 331 534	23 700 674	34 082 451	8 365 682	4 205 922	3 634	3 492	3 492	3 492	3 492	7 126	46 700 602	

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau.1)

a/ La somme de 118 068 671 dollars se décompose
comme suit :

Contributions des Etats Membres :

Initialement mises en recouvrement pour 1967

A déduire :

Montant estimatif des recettes accessoires

Contributions mises en recouvrement pour 1967

et portées en recettes pour 1967 (état II)

A déduire :

Réduction des crédits revisés ouverts

pour 1966

486 890

Sommes portées au crédit des Etats Membres

au titre des recettes revisées autres que

les contributions du personnel pour 1966

1 279 400

Sommes portées au crédit des Etats Membres

au titre du solde disponible de l'excédent

budgétaire pour l'exercice 1965

1 904 268

Contributions de l'Indonésie pour les

exercices 1965 et 1966

164 247

Contributions de la Barbade, du Botswana,

de la Guyane et du Lesotho pour 1966

18 128

3 852 933

Contributions ajustées des Etats Membres

pour 1967

118 068 671

b/ Voir l'annexe.

Tableau 2

Organisation des Nations Unies

Fonds de péréquation des impôts : situation au 31 décembre 1967

	Etats-Unis d'Amérique	Autres Etats Membres	Total
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Solde créditeur (brut) au 1er janvier 1967	5 716 537	906 082	6 622 619
<u>A ajouter :</u>			
Montant des recettes provenant des contributions du personnel, au titre :			
Du budget ordinaire de l'ONU pour 1967			
Montant estimatif initial	4 212 425	9 037 375	13 249 800
Augmentation du montant estimatif révisé	70 401	152 599	223 000
Montant estimatif révisé	4 282 826	9 189 974	13 472 800
Excédent du montant effectif des recettes provenant des contributions du personnel sur les prévisions révisées	57 367	124 345	181 712
Montant effectif des recettes provenant des contributions du personnel	4 340 193	9 314 319	13 654 512
De la Force d'urgence des Nations Unies pour 1967	44 567	77 587	122 154
	<u>4 384 760</u>	<u>9 391 906</u>	<u>13 776 666</u>
<u>A déduire :</u>			
Montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas requises aux fins du remboursement des impôts, à porter au crédit des Etats Membres en déduction de leurs quotes-parts au budget ordinaire de 1967 :			
Montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel pour 1967	-	9 037 375	9 037 375
Diminution du montant estimatif révisé pour 1966 (diminution totale : 664 900 dollars)	-	(453 513)	(453 513)
Excédent du montant effectif des recettes provenant des contri- butions du personnel sur les prévisions révisées pour 1965 (excédent total : 103 836 dollars)	-	70 824	70 824
Remboursement aux fonctionnaires d'impôts nationaux sur le revenu prélevés :			
Par les Etats-Unis d'Amérique :			
Pour l'exercice 1966 - impôts fédéraux	2 577 147	-	2 577 147
impôts d'Etat	521 292	-	521 292
impôts municipaux	37 818	-	37 818
sécurité sociale	167 616	-	167 616
Pour des exercices précédents (net, après abattements)	13 434	-	13 434
Par le Canada	-	954	954
Par la République-Unie de Tanzanie	-	514	514
Par la Turquie	-	1 333	1 333
	<u>3 317 307</u>	<u>8 657 487</u>	<u>11 974 794</u>
Ajustements au titre des recettes provenant des contributions du personnel (budget ordinaire de 1966) en ce qui concerne les nouveaux Etats Membres	154	(154)	-
Montant estimatif des avances au titre des impôts	2 883 012	-	2 883 012
	<u>6 200 473</u>	<u>8 657 333</u>	<u>14 857 806</u>
Solde (net) au 31 décembre 1967	<u>3 900 824</u>	<u>1 640 655</u>	<u>5 541 479</u>

Tableau 2 (suite)

Le solde net de 5 541 479 dollars se décompose comme suit :

1) Sommes destinées à couvrir les remboursements des impôts prélevés par les Etats-Unis d'Amérique :

	Recettes provenant des contributions du personnel				A déduire		Solde disponible
	Budget ordinaire	FUNU	ONUC	Total	Remboursements au titre des impôts nationaux sur le revenu	Avances non réglées au titre des impôts	
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
1967	4 340 193	44 567	-	4 384 760	-	2 773 064	1 611 696
1966	4 002 960	50 501	-	4 053 461	3 303 873	49 204	700 384
1965	3 304 323	39 516	-	3 343 839	2 936 083	19 973	387 783
1964	3 135 608	46 769	95 747	3 278 124	2 881 204	12 198	384 722
1963	2 901 801	23 117	131 243	3 056 161	2 952 806	25 932	77 423
1962	2 754 125	30 655	142 088	2 926 868	2 774 612	592	151 664
1961	2 253 664	50 637	209 212	2 513 513	2 525 126	644	(12 257)
(Solde) 1960-1956 ...	600 814	-	-	600 814	-	1 405	599 409
	<u>23 293 488</u>	<u>285 762</u>	<u>578 290</u>	<u>24 157 540</u>	<u>17 373 704</u>	<u>2 883 012</u>	<u>3 900 824</u>

2) Soldes disponibles qui ne sont pas requis aux fins du remboursement des autres impôts nationaux sur le revenu :

1967	276 944	77 587	-	354 531	2 801	-	351 730
1966	47 332	87 987	-	135 319	420	-	134 899
1965	-	68 867	-	68 867	701	-	68 166
1964	-	80 908	230 956	311 864	-	-	311 864
1963	-	41 732	227 038	268 770	-	-	268 770
1962	-	35 617	165 088	200 705	-	-	200 705
1961	-	72 440	232 081	304 521	-	-	304 521
	<u>324 276</u>	<u>465 138</u>	<u>855 163</u>	<u>1 644 577</u>	<u>3 922^{a/}</u>	<u>-</u>	<u>1 640 655</u>
Total, 1 et 2 ...	<u><u>23 617 764</u></u>	<u><u>750 900</u></u>	<u><u>1 433 453</u></u>	<u><u>25 802 117</u></u>	<u><u>17 377 626</u></u>	<u><u>2 883 012</u></u>	<u><u>5 541 479</u></u>

a/ Le montant de 3 922 dollars sera imputé sur les sommes à porter au crédit des Etats Membres suivants :

	Remboursements d'impôts à imputer sur les sommes à porter au crédit des Etats Membres		
	En 1968	En 1969	Total
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Canada	496	954	1 450
Madagascar	100	-	100
République-Unie de Tanzanie	453	514	967
Turquie	72	1 333	1 405
	<u>1 121</u>	<u>2 801</u>	<u>3 922</u>

Tableau 3

Fonds de roulement

Avances destinées à couvrir divers achats et opérations amortissables
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967

	<u>Allocations faites</u>	<u>Solde au 1er janvier 1967</u>	<u>Avancé en cours d'exercice</u>	<u>Remboursé en cours d'exercice</u>	<u>Solde au 31 décembre 1967</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires :					
Assurance du bâtiment du Secrétariat ..	73 700	34 993	30 866	36 159	29 700
Achats de papier	140 000	61 008	106 933	100 174	67 767
Restaurants et services annexes (capital d'exploitation)	50 000	50 000	271 821	271 821	50 000
Comptoir d'articles pour cadeaux (capital d'exploitation)	100 000	80 000	156	156	80 000
	<u>363 700</u>	<u>226 001</u>	<u>409 776</u>	<u>408 310</u>	<u>227 467</u>
Autres achats et opérations amortissables, compte tenu du plafond de 125 000 dollars fixé pour le fonds d'avances remboursables					
	123 500	29 525	73 272	82 480	20 317
	<u>487 200</u>	<u>255 526</u>	<u>483 048</u>	<u>490 790</u>	<u>247 784</u>

Tableau 4

Fonds de roulement

Avances des Etats Membres au 31 décembre 1967

	<u>Total^{a/} des avances (Dollars)</u>	<u>A porter au crédit des Etats Membres en raison d'un virement d'excédents (Dollars)</u>	<u>Montants recouvrés (Dollars)</u>	<u>Solde à recevoir (Dollars)</u>
Afghanistan	20 000	648	19 352	-
Afrique du Sud	208 000	6 044	201 956	-
Albanie	16 000	431	15 569	-
Algérie	40 000	-	40 000	-
Arabie Saoudite	28 000	648	27 352	-
Argentine	368 000	11 979	356 021	-
Australie	632 000	19 317	612 683	-
Autriche	212 000	4 640	207 360	-
Barbade	16 000	-	16 000	-
Belgique	460 000	14 029	445 971	-
Biélorussie (RSS de)	208 000	5 073	202 927	-
Birmanie	24 000	863	23 137	-
Bolivie	16 000	431	15 569	-
Botswana	16 000	-	16 000	-
Brésil	380 000	11 007	368 993	-
Bulgarie	68 000	1 727	66 273	-
Burundi	16 000	-	16 000	-
Cambodge	16 000	431	15 569	-
Cameroun	16 000	-	16 000	-
Canada	1 268 000	33 561	1 234 439	-
Ceylan	32 000	1 079	30 921	-
Chili	108 000	2 914	105 086	-
Chine	1 700 000	54 066	1 645 934	-
Chypre	16 000	-	16 000	-
Colombie	92 000	3 346	88 654	-
Congo (Brazzaville)	16 000	-	16 000	-
Congo (République démocratique du)	20 000	-	20 000	-
Costa Rica	16 000	431	15 569	-
Côte d'Ivoire	16 000	-	16 000	-
Cuba	80 000	2 698	77 302	-
Dahomey	16 000	-	16 000	-
Danemark	248 000	6 475	241 525	-
El Salvador	16 000	540	15 460	-
Equateur	20 000	648	19 352	-
Espagne	292 000	10 036	281 964	-
Etats-Unis d'Amérique	12 764 000	350 834	12 413 166	-
Ethiopie	16 000	648	15 352	-
Finlande	172 000	3 885	168 115	-
France	2 436 000	69 066	2 366 934	-
Gabon	16 000	-	16 000	-
Gambie	16 000	-	16 000	-
Ghana	32 000	756	31 244	-
Grèce	100 000	2 482	97 518	-
Guatemala	16 000	540	15 460	-
Guinée	16 000	-	16 000	-
Guyane	16 000	-	16 000	-
Haïti	16 000	431	15 569	-
Haute-Volta	16 000	-	16 000	-
Honduras	16 000	431	15 569	-
Hongrie	224 000	4 533	219 467	-
Iles Maldives	16 000	-	-	16 000

Tableau 4 (suite)

	<u>Total^{a/} des avances (Dollars)</u>	<u>A porter au crédit des Etats Membres en raison d'un virement d'excédents (Dollars)</u>	<u>Montants recouvrés (Dollars)</u>	<u>Solde à recevoir (Dollars)</u>
Inde	740 000	26 547	713 453	-
Indonésie	156 000	5 073	150 927	-
Irak	32 000	971	31 029	-
Iran	80 000	2 267	77 733	-
Irlande	64 000	1 727	62 273	-
Islande	16 000	431	15 569	-
Israël	68 000	1 511	66 489	-
Italie	1 016 000	24 281	991 719	-
Jamaïque	20 000	-	20 000	-
Japon	1 108 000	23 634	1 084 366	-
Jordanie	16 000	431	15 569	-
Kenya	16 000	-	16 000	-
Koweït	24 000	-	24 000	-
Laos	16 000	431	15 569	-
Lesotho	16 000	-	-	16 000
Liban	20 000	540	19 460	-
Libéria	16 000	431	15 569	-
Libye	16 000	431	15 569	-
Luxembourg	20 000	648	19 352	-
Madagascar	16 000	-	16 000	-
Malaisie	48 000	1 835	46 165	-
Malawi	16 000	-	16 000	-
Mali	16 000	-	16 000	-
Malte	16 000	-	16 000	-
Maroc	44 000	1 511	42 489	-
Mauritanie	16 000	-	16 000	-
Mexique	324 000	7 662	316 338	-
Mongolie	16 000	-	16 000	-
Népal	16 000	431	15 569	-
Nicaragua	16 000	431	15 569	-
Niger	16 000	-	16 000	-
Nigéria	68 000	-	68 000	-
Norvège	176 000	5 288	170 712	-
Nouvelle-Zélande	152 000	4 533	147 467	-
Ouganda	16 000	-	16 000	-
Pakistan	148 000	4 317	143 683	-
Panama	16 000	431	15 569	-
Paraguay	16 000	431	15 569	-
Pays-Bas	444 000	10 900	433 100	-
Pérou	36 000	1 187	34 813	-
Philippines	140 000	4 640	135 360	-
Pologne	580 000	14 784	565 216	-
Portugal	60 000	2 158	57 842	-
République arabe unie	92 000	2 878	89 122	-
République centrafricaine	16 000	-	16 000	-
République Dominicaine	16 000	540	15 460	-
République-Unie de Tanzanie	16 000	-	16 000	-
Roumanie	140 000	3 669	136 331	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 884 000	83 958	2 800 042	-
Rwanda	16 000	-	16 000	-
Sénégal	16 000	-	16 000	-
Sierra Leone	16 000	-	16 000	-

Tableau 4 (suite)

	<u>Total^{a/} des avances (Dollars)</u>	<u>A porter au crédit des Etats Membres en raison d'un virement d'excédents (Dollars)</u>	<u>Montants recouvrés (Dollars)</u>	<u>Solde à recevoir (Dollars)</u>
Singapour	16 000	-	16 000	-
Somalie	16 000	-	16 000	-
Soudan	24 000	648	23 352	-
Suède	504 000	15 000	489 000	-
Syrie	20 000	576	19 424	-
Tchad	16 000	-	16 000	-
Tchécoslovaquie	444 000	9 388	434 612	-
Thaïlande	56 000	1 727	54 273	-
Togo	16 000	-	16 000	-
Trinité et Tobago	16 000	-	16 000	-
Tunisie	20 000	540	19 460	-
Turquie	140 000	6 367	133 633	-
Ukraine (RSS d')	788 000	19 425	768 575	-
Union des Républiques socialistes soviétiques	5 968 000	146 981	5 821 019	-
Uruguay	40 000	1 296	38 704	-
Venezuela	200 000	5 396	194 604	-
Yémen	16 000	431	15 569	-
Yougoslavie	144 000	3 777	140 223	-
Zambie	16 000	-	16 000	-
	<u>40 148 000</u>	<u>1 079 158</u>	<u>39 035 842</u>	<u>32 000</u>

^{a/} Par sa résolution 2244 (XXI), l'Assemblée générale a fixé le Fonds de roulement pour l'exercice 1967 à 40 millions de dollars des Etats-Unis, cette somme devant être constituée par les avances des Etats Membres faites conformément au barème de leurs contributions au budget de l'exercice 1967. Pour l'exercice 1967, le barème applicable à 122 Etats Membres représentait 100,37 p. 100. Dans ces conditions, le total des avances prévues pour 1967 s'établissait à 40 148 000 dollars.

Tableau 5

Compte spécial de l'Organisation des Nations Unies

Placements au 31 décembre 1967

	<u>Echéance</u>	Valeur en bourse (Dollars)	Valeur comptable (Dollars)
Irving Trust Company, compte de dépôt de l'ONU, 4 %	-	<u>4 910 607</u>	<u>4 910 607</u>
		<u>4 910 607</u>	<u>4 910 607</u>

Tableau 6

Compte spécial "Produit de la vente des obligations de l'ONU"

Obligations de l'ONU non remboursées et remboursement du principal
venu à échéance : situation au 31 décembre 1967

	<u>Obligation</u> <u>No</u>	<u>Obligations</u> <u>non</u> <u>remboursées</u> <u>(Dollars)</u>	<u>Remboursement</u> <u>du principal</u> <u>(Dollars)</u>	<u>Total</u> <u>des obligations</u> <u>vendues</u> <u>(Dollars)</u>
Etats Membres :				
Afghanistan	26	20 950	4 050	25 000
Arabie Saoudite	65	17 440	2 560	20 000
Australie	11	3 352 000	648 000	4 000 000
Autriche	60	784 800	115 200	900 000
Belgique	99	1 124 400	75 600	1 200 000
Birmanie	38	83 800	16 200	100 000
Cambodge	80	4 360	640	5 000
Cameroun	34	8 019	1 550	9 569
Canada	27	5 229 120	1 010 880	6 240 000
Ceylan (100 500 roupies ceylanaises) ..	30	16 901	4 083	20 984
Chine	41	419 000	81 000	500 000
Chypre	69	22 825	3 350	26 175
Côte d'Ivoire	24	50 280	9 720	60 000
Danemark	3	2 095 000	405 000	2 500 000
Danemark	94	3 031 750	318 250	3 350 000
Etats-Unis d'Amérique	33	36 958 314	7 144 686	44 103 000
Etats-Unis d'Amérique	43	13 047 526	2 522 314	15 569 840
Etats-Unis d'Amérique	53	4 833 496	709 504	5 543 000
Etats-Unis d'Amérique	64	5 976 760	877 322	6 854 082
Etats-Unis d'Amérique	82	2 985 706	438 269	3 423 975
Etats-Unis d'Amérique	88	696 288	73 091	769 379
Ethiopie	96	174 400	25 600	200 000
Finlande	2	1 240 240	239 760	1 480 000
Ghana	74	87 200	12 800	100 000
Grèce	22	8 380	1 620	10 000
Honduras	45	8 380	1 620	10 000
Inde	49	1 744 000	256 000	2 000 000
Indonésie	21	167 600	32 400	200 000
Irak	75	87 200	12 800	100 000
Iran	55	218 000	32 000	250 000
Iran	86	226 250	23 750	250 000
Irlande	12	251 400	48 600	300 000
Islande	4	67 040	12 960	80 000
Israël	5	167 600	32 400	200 000
Italie	6	7 508 480	1 451 520	8 960 000
Jamaïque	68	17 440	2 560	20 000
Japon	52	4 360 000	640 000	5 000 000
Jordanie	15	20 950	4 050	25 000
Jordanie	70	43 600	6 400	50 000
Koweït	19	838 000	162 000	1 000 000
Liban	37	6 932	1 339	8 271
Libéria	87	50 344	5 285	55 629
Libéria	90	130 656	13 715	144 371
Libye	67	21 800	3 200	25 000
Luxembourg	44	83 800	16 200	100 000
Malaisie	100	284 920	55 080	340 000
Mali	66	17 440	2 560	20 000
Maroc	39	234 640	45 360	280 000
Maroc	91	108 600	11 400	120 000
Mauritanie (838 000 francs CFA)	51	3 419	662	4 081
Nigéria	42	838 000	162 000	1 000 000
Norvège	1	1 508 400	291 600	1 800 000

Tableau 6 (suite)

	<u>Obligation No</u>	<u>Obligations non remboursées (Dollars)</u>	<u>Remboursement du principal (Dollars)</u>	<u>Total des obligations vendues (Dollars)</u>
Norvège	93	3 529 500	370 500	3 900 000
Nouvelle-Zélande (149 163-8-2 livres sterling)	13	357 964	80 750	438 714
Nouvelle-Zélande (62 285-14-5 livres sterling)	54	149 473	25 604	175 077
Nouvelle-Zélande (31 127-6- livres sterling)	58	74 700	12 795	87 495
Nouvelle-Zélande (31 142-17-4 livres sterling)	62	74 736	12 802	87 538
Nouvelle-Zélande (31 142-17-4 livres sterling)	63	74 736	12 802	87 538
Ouganda (3 112-15-8 livres sterling)	76	7 470	1 279	8 749
Pakistan	50	436 000	64 000	500 000
Pays-Bas	29	575 706	111 294	687 000
Pays-Bas	48	1 162 376	170 624	1 333 000
Philippines	71	654 000	96 000	750 000
République arabe unie (94 782,912 livres égyptiennes)	84	217 992	31 998	249 990
République-Unie de Tanzanie	72	2 442	358	2 800
Royaume-Uni (3 589 825-19-6 livres sterling)	32	8 614 893	1 943 366	10 558 259
Sierra Leone (8 380-0-0 livres sterling)	23	20 110	4 537	24 647
Soudan	8	41 900	8 100	50 000
Suède	7	4 860 400	939 600	5 800 000
Suède	92	7 846 350	823 650	8 670 000
Thaïlande	57	134 080	25 920	160 000
Togo	9	8 380	1 620	10 000
Trinité et Tobago	79	7 630	1 120	8 750
Tunisie	14	406 430	78 570	485 000
Turquie	78	87 200	12 800	100 000
Venezuela	59	261 600	38 400	300 000
Yougoslavie	47	83 800	16 200	100 000
Yougoslavie	56	87 200	12 800	100 000
Total		131 060 914	22 965 999	154 026 913
Etats non membres :				
Allemagne (République fédérale d')	28	8 380 000	1 620 000	10 000 000
Allemagne (République fédérale d')	77	1 744 000	256 000	2 000 000
Corée (République de)	40	335 200	64 800	400 000
Suisse	36	1 592 200	307 800	1 900 000
Viet-Nam (République du)	18	8 380	1 620	10 000
		143 120 694	25 216 219	168 336 913
Gain au change sur le principal non amorti d'obligations remboursables dans des monnaies dévaluées en novembre 1967 :				
Obligations remboursables en livres sterling				1 564 549
Obligations remboursables en roupies ceylanaises				4 216
Total général				169 905 678

Note : Le montant du principal non amorti à rembourser dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis est indiqué ci-dessus entre parenthèses.

Tableau 8

Fonds d'affectation spéciale de l'Organisation des Nations Unies

Partie A. Etat récapitulatif des recettes, des engagements et des soldes disponibles au 31 décembre 1967

	Recettes de 1967				A déduire				Solde disponible au 31 décembre 1967 (Dollars)		
	Solde disponible au 1er janvier 1967 (Dollars)	Contributions des gouvernements (Dollars)	Dons de sources privées (Dollars)	Virements d'autres comptes (Dollars)	Autres recettes (Dollars)	Total disponible pour 1967 (Dollars)	Engagements (Dollars)	Allocations aux organisations chargées de l'exécution (Dollars)		Divers (Dollars)	Total à déduire (Dollars)
Force des Nations Unies à Chypre (tableaux 9, 10 et 11)	1 992 570	12 499 674	1 124	"	827 070	15 320 438	13 330 000	"	"	13 330 000	1 990 438
Mission d'observation des Nations Unies au Yémen	10 809	"	"	"	"	10 809	1 264	"	"	1 264	9 545
Représentant spécial du Secrétaire général au Cambodge et en Thaïlande (M. N. Gussing)	1 467	"	"	"	"	1 467	"	"	"	"	1 467
Représentant spécial du Secrétaire général au Cambodge et en Thaïlande (Ambassadeur H. de Ribbing)	"	112 590	"	"	"	112 590	112 590	"	"	112 590	"
Mission des Nations Unies en Malaisie	3 528	"	"	"	"	3 528	"	"	3 528	3 528	"
Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo (tableaux 12 et 13)	2 452 064	5 611 700	14	(500 000)	366 721	7 930 499	1 110 038	3 995 436	1 425 477	6 530 951	1 399 548
Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irlande occidentale (tableau 14)	68 008	3 029 796	"	"	64 622	3 162 426	298 930	1 429 355	17 820	1 746 105	1 416 321
Fonds des Nations Unies pour les Services industriels spéciaux (tableau 15)	5 306 767	1 250 000	"	"	485	6 557 252	"	2 277 000	"	2 277 000	4 280 252
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social	191 753	748 778	"	"	22 575	963 106	323 827	"	"	323 827	639 279
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies à l'intention des Sud-Africains	141 294	358 614	1 856	"	(56)	501 708	"	381 360	"	381 360	120 348
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités démographiques	"	100 000	150	"	"	100 150	"	"	"	"	100 150
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le dessalement de l'eau	"	71 000	"	"	"	71 000	23 034	"	"	23 034	47 966
Fonds des Nations Unies pour la planification et les projections relatives au développement	982 346	1 000 000	"	"	55 755	2 038 101	102 171	"	"	102 171	1 935 930
Centre de développement industriel des Nations Unies	48 280	"	"	"	"	48 280	"	"	"	"	48 280
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale	63 420	142 798	"	"	(728)	205 490	23 650	"	"	23 650	181 840
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international	4 883	7 000	"	"	"	11 883	"	11 883	"	11 883	"
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement économique du Lesotho, du Botswana et du Swaziland	10 780	7 780	"	"	"	18 560	"	"	"	"	18 560
Frais généraux de l'ONU au titre des projets du Fonds spécial (tableau 16) ..	2 974 619	"	"	4 189 490	"	7 164 109	2 040 673	"	"	2 040 673	5 123 436
Frais généraux de l'ONU au titre des projets financés par des fonds d'affectation spéciale (tableau 17) ...	372 697	416 472	"	95 000	7 676	891 845	211 767	"	"	211 767	680 078

Tableau 8 (suite)

	Recettes de 1967				A déduire				Solde disponible au 31 décembre 1967 (Dollars)	
	Solde disponible au 1er janvier 1967 (Dollars)	Contributions des gouvernements (Dollars)	Dons de sources privées (Dollars)	Virements d'autres comptes (Dollars)	Autres recettes (Dollars)	Total disponible pour 1967 (Dollars)	Engagements (Dollars)	Allocations aux organisations chargées de l'exécution Divers (Dollars)		Total à déduire (Dollars)
Coût de l'appui administratif au Congo (tableaux 18 et 19)	404 093 ^{a/}	301 068	"	700 000	355 649	1 760 810	1 084 810	303 891	1 388 701	372 109
Compte "Construction de l'École internationale des Nations Unies" (tableau 20)	5 810 998	"	470 265	"	2 158 807	8 440 070	2 733 493	"	2 733 493	5 706 577
Fonds de dotation de la Bibliothèque (tableau 21)	513 238	"	"	"	62 927	576 165	17 500	"	17 500	558 665
Caisse des pensions des employés à temps partiel de l'Office des Nations Unies à Genève (tableau 22)	48 428	"	"	"	12 865	61 293	5 550	"	5 550	55 743
Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée - reliquat des éléments d'actif	108 987	"	"	"	5 578	114 565	"	46 000	46 000	68 565
Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud	56 398	268 876	50 000	"	"	375 274	"	198 003	198 003	1 112 271
Fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement industriel	"	431 481	"	"	"	431 481	"	"	"	431 481
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le paiement d'indemnités ...	"	"	"	154 926	5 406	160 332	3 344	"	3 344	156 988
	<u>21 567 427^{a/}</u>	<u>26 357 627</u>	<u>523 409</u>	<u>4 639 416</u>	<u>3 945 352</u>	<u>57 033 231</u>	<u>21 422 641</u>	<u>8 141 034</u>	<u>1 948 719</u>	<u>25 520 837</u>

a/ Le solde de 1966 ne comprend pas 2 299 461 dollars qui concernent l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies, pour lequel des comptes distincts sont présentés à l'Assemblée générale pour l'exercice 1967. D'autre part, le solde de 1966 comprend un ajustement de 286 dollars au titre du Coût de l'appui administratif au Congo.

Tableau 8 (suite)

Fonds d'affectation spéciale de l'Organisation des Nations Unies

Partie B. Etat récapitulatif des disponibilités et des exigibilités au 31 décembre 1967

	Disponibilités					Exigibilités					Montant net des fonds dont l'ONU est comptable (Dollars)
	Encaisse et disponible en banque (Dollars)	Placements (Dollars)	A recevoir des gouvernements (Dollars)	A recevoir du Fonds général de l'ONU (Dollars)	Autres sommes à recevoir (Dollars)	Total des disponibilités (Dollars)	Réserve pour engagements non réglés (Dollars)	Dû au Fonds général de l'ONU (Dollars)	Autres sommes à payer (Dollars)	Total des exigibilités (Dollars)	
Force des Nations Unies à Chypre (tableaux 9, 10 et 11)	138 018	1 855 683	16 306 418	-	1 325 763	19 625 882	11 631 899	141 878	5 861 667	17 635 444	1 990 438
Mission d'observation des Nations Unies au Yémen .	"	"	"	9 545	662	10 207	"	"	662	662	9 545
Représentant spécial du Secrétaire général au Cambodge et en Thaïlande (M. N. Gussing)	"	"	"	1 467	"	1 467	"	"	"	"	1 467
Représentant spécial du Secrétaire général au Cambodge et en Thaïlande (Ambassadeur H. de Ribbing)	"	"	41 056	"	"	41 056	"	41 056	"	41 056	"
Mission des Nations Unies en Malaisie	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo (tableaux 12 et 13)	277 553	295 305	600 274	"	1 197 471	2 370 603	106 299	809 560	55 196	971 055	1 399 548
Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Iran occidental (tableau 14)	225 395	1 184 134	14 111	"	345 265	1 768 905	28 598	45 814	278 172	352 584	1 416 321
Fonds des Nations Unies pour les Services industriels spéciaux (tableau 15)	"	"	252 320	4 082 088	"	4 334 408	"	"	54 156	54 156	4 280 252
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social ...	"	527 673	"	109 367	10 680	647 720	8 441	"	"	8 441	639 279
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies à l'intention des Sud-Africains	"	"	80 408	65 723	"	146 131	365	"	25 418	25 783	120 348
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités démographiques	"	"	"	100 150	"	100 150	"	"	"	"	100 150
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'eau	"	"	"	48 220	"	48 220	254	"	"	254	47 966

Tableau 8 (suite)

	Disponibilités				Exigibilités				Montant net des fonds dont l'ONU est comptable (Dollars)		
	Encaisse et disponible en banque (Dollars)	Placements (Dollars)	A recevoir des gouvernements (Dollars)	A recevoir du Fonds général de l'ONU (Dollars)	Autres sommes à recevoir (Dollars)	Total des disponibilités (Dollars)	Réserve pour engagements non réglés (Dollars)	Dû au Fonds général de l'ONU (Dollars)		Autres sommes à payer (Dollars)	Total des exigibilités (Dollars)
Fonds des Nations Unies pour la planification et les projections relatives au développement	61 342	1 162 001	1 000 000	"	12 315	2 235 658	3 223	26 741	269 764	299 728	1 935 930
Centre des Nations Unies pour le développement industriel	"	"	"	51 580	"	51 580	3 300	"	"	3 300	48 280
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale	"	"	64 140	117 996	"	182 136	296	"	"	296	181 840
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement économique du Lesotho, du Botswana et du Swaziland	"	"	14 780	3 780	"	18 560	"	"	"	"	18 560
Frais généraux de l'ONU au titre des projets du Fonds spécial (tableau 16)	"	"	"	1 165 564	3 979 535	5 145 099	21 663	"	"	21 663	5 123 436
Frais généraux de l'ONU au titre des projets financés par des fonds d'affectation spéciale (tableau 17)	"	"	"	687 133	"	687 133	7 055	"	"	7 055	680 078
Coût de l'appui administratif au Congo (tableaux 18 et 19)	109 020	"	"	302 443	178 547	590 010	154 286	"	63 615	217 901	372 109
Compte "Construction de l'Ecole internationale des Nations Unies" (tableau 20)	83 097	6 107 721	"	"	159 195	6 350 013	585 376	2 497	55 563	643 436	5 706 577
Fonds de dotation de la Bibliothèque (tableau 21) Caisse des pensions des employés à temps partiel de l'Office des Nations Unies à Genève (tableau 22)	10 039	541 660	"	"	6 966	558 665	"	"	"	"	558 665
	536	46 449	"	6 647	2 111	55 743	"	"	"	"	55 743

Tableau 8 (suite)

	Disponibilités				Exigibilités				Montant net des fonds dont l'ONU est comptable (Dollars)		
	Encaisse et disponible en banque (Dollars)	Placements (Dollars)	A recevoir des gouvernements (Dollars)	A recevoir du Fonds général de l'ONU (Dollars)	Autres sommes à recevoir (Dollars)	Total des disponibilités (Dollars)	Réserve pour engagements non réglés (Dollars)	Dû au Fonds général de l'ONU (Dollars)		Autres sommes à payer (Dollars)	Total des exigibilités (Dollars)
Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée - reliquat des éléments d'actif		94 714	"	"	404	95 118	"	"	26 553	26 553	68 565
Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud		"	19 000	158 271	"	177 271	"	"	"	"	177 271
Fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel		"	231 481	200 000	"	431 481	"	"	"	"	431 481
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le paiement d'indemnités		155 782	"	1 206	"	156 988	"	"	"	"	156 988
	905 000	11 971 122	18 623 988	7 111 180	7 218 914	45 830 204	12 551 055	1 067 546	6 690 766	20 309 367	25 520 837

Tableau 9

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Etat des fonds au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Solde au 1er janvier 1967		1 992 570
<u>A ajouter :</u>		
Contributions annoncées par les gouvernements (tableau 10) :		
Pour 1966	989 226	
Pour 1967	10 508 448	
Pour 1968	<u>1 002 000</u>	12 499 674
Contributions de sources privées		1 124
Recettes accessoires		149 134
Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices précédents		677 936
		<u>15 320 438</u>
<u>A déduire :</u>		
Engagements (tableau 11)		13 330 000
Solde au 31 décembre 1967		<u><u>1 990 438</u></u>
 Ce solde se décompose comme suit :		
Disponible en banque		138 018
Placements		1 855 683
Contributions à recevoir des gouvernements (tableau 10)		16 306 418
Sommes à recevoir et avances		1 325 763
		<u>19 625 882</u>
 <u>A déduire :</u>		
Sommes à payer et soldes créditeurs divers	5 861 667	
Dû au Fonds général de l'ONU	141 878	
Engagements non réglés de 1967 (tableau 11)	8 300 590	
Engagements non réglés de 1966	<u>3 331 309</u>	17 635 444
		<u><u>1 990 438</u></u>

Tableau 10

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Etat des contributions au 31 décembre 1967

Contributions annoncées

	Solde demeurant à recevoir au titre de l'exercice précédent	Contributions annoncées pendant l'exercice	Total	Contributions reçues pendant l'exercice	Solde à recevoir
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Allemagne (République fédérale d')	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
Australie	125 000	200 000	325 000	225 000	100 000
Autriche	40 000	160 000	200 000	200 000	-
Belgique	-	221 094	221 094	221 094	-
Chypre	383	140 000	140 383	140 017	366 a/
Congo (République démocratique du)	-	10 000	10 000	-	10 000
Danemark	119 714	240 000	359 714	120 000	239 714 a/
Etats-Unis	9 900 000	4 000 000	13 900 000	5 900 000	8 000 000 b/
Finlande	150 000	50 000	200 000	150 000	50 000 a/
Ghana	-	11 666	11 666	-	11 666
Grèce	-	1 200 000	1 200 000	1 200 000	-
Iran	4 000	4 000	8 000	8 000	-
Islande	-	2 000	2 000	2 000	-
Israël	-	6 500	6 500	5 000	1 500
Italie	542 146	628 318	1 170 464	810 463	360 001
Jamaïque	2 000	2 000	4 000	4 000	-
Laos	1 000	500	1 500	1 500	-
Libéria	1 500	-	1 500	-	1 500
Libye	15 000	-	15 000	-	15 000
Luxembourg	-	5 000	5 000	5 000	-
Népal	400	-	400	-	400
Niger	-	2 041	2 041	2 041	-
Norvège	-	240 308	240 308	240 308	-
Pakistan	-	3 000	3 000	3 000	-
Philippines	-	1 000	1 000	1 000	-
République-Unie de Tanzanie	-	7 000	7 000	7 000	-
Royaume-Uni	5 808 887	3 005 000	8 813 887	1 882 116	6 931 771 a/b/
Singapour	-	500	500	500	-
Suède	-	360 000	360 000	-	360 000
Suisse	-	400 000	400 000	200 000	200 000
Thaïlande	2 500	-	2 500	-	2 500
Turquie	-	589 747	589 747	589 747	-
Venezuela	1 000	-	1 000	1 000	-
Zambie	12 000	10 000	22 000	-	22 000
	<u>16 725 530</u>	<u>12 499 674</u>	<u>29 225 204</u>	<u>12 918 786</u>	<u>16 306 418</u>

a/ Le paiement des contributions annoncées sera effectué en tout ou en partie par imputation sur les remboursements que les gouvernements auront demandés au titre des dépenses faites par eux pour la Force.

b/ Le montant de la contribution annoncée sera modifié, le cas échéant, en fonction du montant des contributions des autres gouvernements.

Tableau 11

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Engagements de dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1967

	Engagements			Total a/ (Dollars)
	Allocations (Dollars)	Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	
Traitements et salaires	368 215	368 146	69	368 215
Paie du personnel local	416 338	-	416 338	416 338
Dépenses communes de personnel	119 414	119 414	-	119 414
Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel	284 815	281 433	3 382	284 815
Location des locaux	224 677	151 477	73 200	224 677
Matériel d'opération et de transport ...	762 531	75 531	687 000	762 531
Communications	122 533	101 212	21 321	122 533
Transport de marchandises	65 252	8 746	56 506	65 252
Fournitures et services divers	1 176 281	226 275	950 006	1 176 281
Relève des contingents	668 855	541 413	127 442	668 855
Rations	1 309 285	174 632	1 134 653	1 309 285
Frais supplémentaires et extraordinaires au titre des contingents	7 100 993	2 815 930	4 285 063	7 100 993
Remboursement au titre du matériel et des fournitures appartenant aux contingents	630 000	138 887	491 113	630 000
Affranchissement du courrier personnel .	16 004	12 679	3 325	16 004
Indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité	50 000	-	50 000	50 000
Papeterie et fournitures de bureau	6 779	6 779	-	6 779
Matériel divers	8 028	6 856	1 172	8 028
	<u>13 330 000</u>	<u>5 029 410</u>	<u>8 300 590</u>	<u>13 330 000</u>

a/ Les engagements comptabilisés au Compte de la Force des Nations Unies à Chypre se limitent aux fonds dont le Secrétaire général dispose grâce aux contributions volontaires annoncées ou versées au Compte pour faire face aux dépenses de la Force qui sont à la charge de l'Organisation. Les dépenses relatives à l'entretien de la Force qui sont à la charge de l'Organisation se sont chiffrées à 20 353 000 dollars, mais une somme de 7 023 000 dollars n'est pas comptabilisée dans les livres, faute des fonds nécessaires.

Tableau 12

Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo

Situation au 31 décembre 1967

	<u>Monnaie locale (Dollars)</u>	<u>Devises (Dollars)</u>	<u>Total (Dollars)</u>
Solde viré du Fonds d'affectation spéciale pour le Congo au 1er janvier 1967 ...	1 236 859	1 215 205	2 452 064
Recettes :			
Contributions des gouvernements :			
Canada	-	462 000	462 000
Congo (République démocratique du)	1 561 136 ^{a/}	-	1 561 136
Etats-Unis d'Amérique	-	3 588 564	3 588 564
Total des contributions des gouvernements	<u>1 561 136</u>	<u>4 050 564</u>	<u>5 611 700</u>
Contributions de sources privées	-	14	14
Recettes accessoires :			
Intérêt des placements	-	85 552	85 552
Remboursement de dépenses d'exercices précédents	5 662	41 589	47 251
Divers	(119 627)	130 719	11 092
Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices précédents ...	157 603	65 223	222 826
Pertes dues à la dévaluation de la monnaie congolaise	<u>(1 398 477)</u>	-	<u>(1 398 477)</u>
RECETTES TOTALES	<u>206 297</u>	<u>4 373 661</u>	<u>4 579 958</u>
	<u>1 443 156</u>	<u>5 588 866</u>	<u>7 032 022</u>
A déduire :			
Fonds alloués aux projets approuvés (tableau 13)	1 009 456	4 077 457	5 086 913
Allocation supplémentaire au titre d'engagements de 1966	-	18 561	18 561
Subventions au titre du coût de l'appui administratif (tableau 18)	-	500 000	500 000
Ajustement des contributions annoncées pour 1960	-	27 000	27 000
Solde au 31 décembre 1967	<u>1 009 456</u>	<u>4 623 018</u>	<u>5 632 474</u>
	<u>433 700</u>	<u>965 848</u>	<u>1 399 548</u>
Ce solde se décompose comme suit :			
Encaisse et disponible en banque ou en transit	254 757	22 796	277 553
Compte bancaire porteur d'intérêts	-	295 305	295 305
Contributions annoncées mais non reçues au 31 décembre 1967 :			
Etats-Unis (Accords relatifs au Programme, 1966)	-	600 274	600 274
Sommes à recevoir, dépôts et autres avoirs	195 149	66 193	261 342
Avances aux organisations chargées de l'exécution	-	910 879	910 879
A recevoir du Compte <u>ad hoc</u> pour l'Opération des Nations Unies au Congo	<u>25 250</u>	-	<u>25 250</u>
	<u>475 156</u>	<u>1 895 447</u>	<u>2 370 603</u>
A déduire :			
Réserve pour engagements non réglés de 1965	-	51 173	51 173
Réserve pour engagements non réglés de 1965 (Accords avec les Etats-Unis relatifs au Programme)	-	268	268
Réserve pour engagements non réglés de 1966	-	610	610
Réserve pour engagements non réglés de 1966 (Accords avec les Etats-Unis relatifs au Programme)	-	5 824	5 824
Réserve pour engagements non réglés de 1967	<u>34 990</u>	<u>13 434</u>	<u>48 424</u>
	<u>34 990</u>	<u>71 309</u>	<u>106 299</u>
Dû au Fonds général de l'ONU	-	809 560	809 560
Soldes créditeurs divers	6 466	37 652	44 118
Soldes non virés des fonds alloués aux organisations chargées de l'exécution .	-	11 078	11 078
	<u>41 456</u>	<u>929 599</u>	<u>971 055</u>
	<u>433 700</u>	<u>965 848</u>	<u>1 399 548</u>

^{a/} Le Gouvernement congolais a versé au total en 1967, 1 862 204 dollars, dont 301 068 dollars ont été virés au Compte "Coût de l'appui administratif au Congo", et 1 561 136 dollars, au Compte du Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo.

Tableau 13

Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo

Fonds alloués aux projets approuvés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967

Projets	Montant total des fonds alloués pour 1966 et 1967 (Dollars)	Engagements 1966 a/ (Dollars)	Solde des allocations pour 1967		Engagements imputés sur les allocations gérées localement		Fonds alloués aux organisations chargées de l'exécution (Dollars)		
			Monnaie locale (Dollars)	Devises (Dollars)	Engagements réglés (Dollars)	Engagements non réglés (Dollars)	Total (Dollars)	Total (Dollars)	
Agriculture	589 035	313 639	61 037	214 359	57 621	3 416	61 037	214 359	FAO
Communications	1 652 179	999 328	111 851	541 000	110 054	1 797	111 851	541 000	OACI
Communications	635 484	462 705	26 104	146 675	32 053	4 975	37 028	135 751	ONU b/
Communications	177 888	27 196	35 047	115 645	33 725	1 322	35 047	115 645	OMM
Communications	175 714	126 961	12 538	36 215	11 653	885	12 538	36 215	UPU
Communications	593 668	295 134	59 514	239 020	58 133	1 381	59 514	239 020	UIT
Enseignement	673 674	440 737	52 088	180 849	49 470	2 618	52 088	180 849	UNESCO
Finances et affaires économiques	1 626 510	1 154 566	78 635	393 309	108 237	6 690	114 927	357 017	ONU b/
Santé	3 287 676	1 718 479	292 784	1 276 413	283 132	9 652	292 784	1 276 413	OMS
Main-d'oeuvre	555 074	338 481	53 889	162 704	52 530	1 359	53 889	162 704	OIT
Administration publique	497 358	260 477	48 063	188 818	54 259	4 484	58 743	178 138	ONU b/
Travaux publics	1 446 570	879 673	125 396	441 501	144 538	6 079	150 617	416 280	ONU b/
Affaires sociales	203 210	112 808	27 127	63 275	32 571	1 564	34 135	56 267	ONU b/
Mines et ressources naturelles .	236 062	133 005	25 383	77 674	33 638	2 202	35 840	67 217	ONU b/
	12 350 102	7 263 189	1 009 456	4 077 457	1 061 614	48 424	1 110 038	3 976 875	

Récapitulation par monnaie :

Monnaie locale	1 009 456	974 466	34 990	1 009 456
Devises	4 077 457	87 148	13 434	100 582
	5 086 913	1 061 614	48 424	1 110 038

a/ 2 339 325 dollars en monnaie locale et 4 923 864 dollars en devises (y compris le coût des projets d'assistance civile au Congo entrepris dans le cadre des accords avec les États-Unis relatifs au Programme destiné au Congo).

b/ Les engagements imputés sur les sommes allouées à l'ONU en tant qu'organisation chargée de l'exécution sont énumérés au tableau 24.

Tableau 14

Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental

Situation au 31 décembre 1967

	<u>Devises</u> (Dollars)	<u>Monnaie locale</u> (Dollars)	<u>Total</u> (Dollars)
Solde au 1er janvier 1967	51 152	16 856	68 008
<u>A ajouter :</u>			
Contributions des gouvernements :			
Indonésie	-	14 111	14 111
Pays-Bas	3 015 685	-	3 015 685
Revenu des placements	64 624	-	64 624
Ajustements de change	(2)	-	(2)
	<u>3 131 459</u>	<u>30 967</u>	<u>3 162 426</u>
<u>A déduire :</u>			
Allocation partielle à l'Organisation de l'aviation civile internationale pour 1967	1 213 500	-	1 213 500
Allocation au Programme des Nations Unies pour le développement au titre du coût d'enquêtes préliminaires	211 943	-	211 943
Engagements de l'ONU	267 963	30 967	298 930
Ajustement d'une allocation antérieure à l'Organisation de l'aviation civile internationale	3 912	-	3 912
Diminution des contributions requises	17 820 ^{a/}	-	17 820 ^{a/}
	<u>1 715 138</u>	<u>30 967</u>	<u>1 746 105</u>
Solde au 31 décembre 1967	<u>1 416 321</u>	<u>-</u>	<u>1 416 321</u>
Ce solde se décompose comme suit :			
Disponible en banque	202 127	23 268	225 395
Placements - Compte bancaire porteur d'intérêts	1 184 134	-	1 184 134
A recevoir du Gouvernement indonésien	-	14 111	14 111
Avance à l'Organisation de l'aviation civile internationale	90 000	-	90 000
Intérêts échus à recevoir	4 308	-	4 308
Autres sommes à recevoir, dépenses payées d'avance, etc.	250 925	32	250 957
	<u>1 731 494</u>	<u>37 411</u>	<u>1 768 905</u>
<u>A déduire :</u>			
Réserve pour engagements non réglés de 1967	28 433	165	28 598
Allocation à verser au titre du coût d'enquêtes préliminaires	211 943	-	211 943
A verser au Fonds général de l'ONU	45 814	-	45 814
Autres sommes à payer	28 983	37 246	66 229
	<u>315 173</u>	<u>37 411</u>	<u>352 584</u>
	<u>1 416 321</u>	<u>-</u>	<u>1 416 321</u>

^{a/} Du fait du versement d'une contribution en espèces du Gouvernement néerlandais destinée à réalimenter le Fonds en 1967, le montant indiqué comme contribution à recevoir au 31 décembre 1966 n'est plus nécessaire.

Tableau 15

Fonds des Nations Unies pour les services industriels spéciaux

Situation au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Solde au 1er janvier 1967		5 306 767
Contributions annoncées par les gouvernements :		
Belgique	200 000	
Finlande	50 000	
République fédérale d'Allemagne	<u>1 000 000</u>	1 250 000
Gain au change sur les contributions reçues		<u>485</u>
		6 557 252
<u>A déduire :</u>		
Fonds alloués à l'ONU :		
au titre des frais généraux	77 000	
au titre du coût des projets	<u>2 200 000</u>	2 277 000
Solde au 31 décembre 1967		<u>4 280 252</u>
 Ce solde se décompose comme suit :		
Contributions des gouvernements à recevoir :		
Belgique		200 000
Finlande		50 000
République fédérale d'Allemagne		<u>2 320</u>
		252 320
A recevoir du Fonds général de l'ONU		<u>4 082 088</u>
		4 334 408
 <u>A déduire :</u>		
Allocations non versées au titre des frais généraux .		<u>54 156</u>
		<u>4 280 252</u>

Tableau 16

Organisation des Nations Unies : frais généraux au titre de projets du Fonds spécial

Situation au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>		<u>Dollars</u>
Solde disponible au 31 décembre 1966			2 974 619
Allocations reçues en 1967 par prélèvement sur :			
Les contributions du Fonds spécial		4 158 710	
Les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, payables au Fonds spécial		15 680	
Les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, payables à l'ONU		<u>15 100</u>	<u>4 189 490</u>
			7 164 109
<u>A déduire :</u>			
Engagements :			
	A ajouter :	A déduire :	
	engagements	engagements	
	non réglés	non réglés	
	au 31 décem-	au 31 décem-	
	bre 1967	bre 1966	
	<u>Réglés</u>	<u> </u>	<u>Total</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Traitements, dépenses communes de personnel et remboursement des impôts sur le revenu	1 964 050	12 734	75 469
Frais de voyage du personnel en mission	17 929	6 591	2 620
Matériel	7 305	2 338	692
Fournitures et services divers	<u>108 507</u>	-	-
	2 097 791	21 663	78 781
			<u>2 040 673</u>
Solde disponible pour engagements au cours d'exercices à venir			<u>5 123 436</u>
Ce solde se décompose comme suit :			
A recevoir du Fonds général de l'ONU			1 165 564
Allocations inutilisées			<u>3 979 535</u>
			5 145 099
<u>A déduire :</u>			
Engagements non réglés			<u>21 663</u>
			<u>5 123 436</u>

Tableau 17

Organisation des Nations Unies : frais généraux au titre de projets
financés par des fonds d'affectation spéciale

Situation au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Solde</u> <u>(Dollars)</u>
A. <u>Organisation des Nations Unies : frais généraux</u>			
<u>d'administration au titre de projets d'assistance</u>			
<u>technique financés par des fonds d'affectation</u>			
<u>spéciale</u>			
Solde disponible au 1er janvier 1967		372 697	
<u>A ajouter</u> : sommes reçues en 1967	416 472		
engagements non réglés au			
1er janvier 1967	<u>6 060</u>	<u>422 532</u>	
		795 229	795 229
 <u>A déduire</u> : engagements :			
	<u>Réglés</u>	<u>Non réglés</u>	<u>Total</u>
	<u>(Dollars)</u>	<u>(Dollars)</u>	<u>(Dollars)</u>
Traitements, dépenses communes de personnel			
et remboursement des impôts sur le revenu	135 932	600	136 532
Frais de voyage du personnel en mission	167	-	167
Matériel de bureau	<u>2 104</u>	<u>285</u>	<u>2 389</u>
	<u>138 203</u>	<u>885</u>	<u>139 088</u>
Solde au 31 décembre 1967			<u>656 141</u>
 B. <u>Dépenses d'administration du Programme alimentaire</u>			
<u>mondial</u>			
Solde au 1er janvier 1967			-
<u>A ajouter</u> : sommes reçues en 1967		95 000	
économies réalisées lors du			
règlement d'engagements de l'exercice			
précédent		<u>1 616</u>	
		96 616	96 616
 <u>A déduire</u> : engagements :			
Traitements, dépenses communes de personnel et			
remboursement des impôts sur le revenu	52 593	3 878	56 471
Frais de voyage du personnel en mission	<u>13 916</u>	<u>2 292</u>	<u>16 208</u>
	<u>66 509</u>	<u>6 170</u>	<u>72 679</u>
Solde au 31 décembre 1967			<u>23 937</u>
TOTAL, A et B	<u>204 712</u>	<u>7 055</u>	<u>211 767</u>
		<u>891 845</u>	<u>680 078</u>

Ce solde se décompose comme suit :

A recevoir du Fonds général de l'ONU	687 133
<u>A déduire</u> :	
Réserve pour engagements non réglés	<u>7 055</u>
	<u>680 078</u>

Tableau 18

Coût de l'appui administratif au Congo

Etat des fonds au 31 décembre 1967

	<u>Monnaie locale</u>	<u>Devises</u>	<u>Total</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Solde au 1er janvier 1967	240 662	163 431	404 093
Contributions :			
Congo (République démocratique du)	301 068	-	301 068
Fonds central d'affectation spéciale pour le Congo (tableau 12)	-	500 000	500 000
Programme des Nations Unies pour le développement	-	200 000	200 000
	<u>541 730</u>	<u>663 431</u>	<u>1 405 161</u>
Recettes accessoires	(59 630)	139 846	80 216
Economies réalisées lors du règlement d'engagements de l'exercice précédent	263 830	11 603	275 433
	<u>745 930</u>	<u>1 014 880</u>	<u>1 760 810</u>
<u>A déduire :</u>			
Perte au change due à la dévaluation de la monnaie	303 891	-	303 891
Engagements (tableau 19)	474 845	609 965	1 084 810
Solde au 31 décembre 1967	<u>(32 806)</u>	<u>404 915</u>	<u>372 109</u>
 Ce solde se décompose comme suit :			
Encaisse et disponible en banque	34 683	74 337	109 020
A recevoir du Fonds général de l'ONU	-	302 443	302 443
Sommes à recevoir et autres avoirs	23 309	155 238	178 547
	<u>57 992</u>	<u>532 018</u>	<u>590 010</u>
 <u>A déduire :</u>			
Réserve pour engagements non réglés de 1965	-	7 500	7 500
Réserve pour engagements non réglés de 1966	10 957	16 053	27 010
Réserve pour engagements non réglés de 1967	27 943	91 833	119 776
	<u>38 900</u>	<u>115 386</u>	<u>154 286</u>
Dû au Compte <u>ad hoc</u> pour l'Opération des Nations Unies au Congo	20 658	-	20 658
Soldes créditeurs divers	31 240	11 717	42 957
	<u>90 798</u>	<u>127 103</u>	<u>217 901</u>
	<u>(32 806)</u>	<u>404 915</u>	<u>372 109</u>

Tableau 19

Coût de l'appui administratif au Congo

Engagements de l'exercice terminé le 31 décembre 1967

	Monnaie locale			Devises			Monnaie locale et devises		
	Engagements réglés	Engagements non réglés	Total	Engagements réglés	Engagements non réglés	Total	Engagements réglés	Engagements non réglés	Total
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Allocations									
(Dollars)									
Traitements et salaires	796 808	320 864	8 984	329 848	432 260	34 700	753 124	43 684	796 808
Dépenses communes de personnel ...	169 732	2 971	2 000	4 971	133 711	31 050	136 682	33 050	169 732
Services de change	-	(4 003)	-	(4 003)	4 003	-	-	-	-
Frais de voyage	40 861	4 058	101	4 159	30 071	6 631	34 129	6 732	40 861
Location et entretien des locaux .	524 658	511 234	5 361	516 595	7 013	1 050	518 247	6 411	524 658
Location et entretien du matériel	4 170	3 360	810	4 170	-	-	3 360	810	4 170
Entretien et utilisation des véhicules	99 350	83 860	1 750	85 610	7 405	6 335	91 265	8 085	99 350
Communications	50 566	21 362	6 240	27 602	13 892	9 072	35 254	15 312	50 566
Divers	20 328	17 586	176	17 762	2 451	115	20 037	291	20 328
Assurances	11 084	9 455	150	9 605	1 479	-	10 934	150	11 084
Dépenses de représentation	3 118	1 630	100	1 730	1 200	188	2 830	288	3 118
Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures de bureau et papeterie	25 426	15 682	2 272	17 954	5 468	2 004	21 150	4 276	25 426
Livres et fournitures et services de bibliothèque	1 628	512	-	512	428	688	940	688	1 628
Matériel	130	86	-	86	44	-	130	-	130
Réserve non allouée (pour imprévus)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 747 859	988 657	27 944	1 016 601	639 425	91 833	1 628 082	119 777	1 747 859
A déduire :									
Recettes provenant de loyers, de commandes de travaux et de services de transport	(663 049)	(541 756)	-	(541 756)	(121 293)	-	(663 049)	-	(663 049)
Total	1 084 810	446 901	27 944	474 845	518 132	91 833	965 033	119 777	1 084 810

Tableau 20

Compte "Construction de l'Ecole internationale des Nations Unies"

Situation au 31 décembre 1967

		<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Solde au 1er janvier 1967			5 810 998
<u>A ajouter :</u>			
Dons :			
Mme John D. Rockefeller Jr.		99 422	
Laurance Rockefeller		320 352	
John D. Rockefeller III		<u>50 491</u>	470 265
Revenu des placements			450 714
Autres recettes			<u>6 110</u>
			6 738 087
<u>A déduire :</u>			
Engagements de 1967			
	Réglés	Non réglés	
	<u>Exercices</u>	<u>Exercice</u>	
	antérieurs	considéré	
	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
25ème Rue Est			
Construction et matériel	28 961	189 894	32 329
Plans d'architectes	115 974	120 917	-
Ingénieurs et personnel de supervision	68 864	164 018	-
Dépenses d'administration	12 224	18 446	6 341
Aménagement du site	837 312	927 390	88 317
Etudes d'implantation antérieures	<u>93 904</u>	-	-
	<u>1 157 239</u>	<u>1 420 665</u>	<u>126 987</u>
39ème Rue Est			
Construction et matériel	-	3 320	46 680
54ème Rue Est			
Construction et matériel	-	579 953	300 047
Plans d'architectes	-	35 176	21 824
Ingénieurs et personnel de supervision	-	14 777	1 223
Dépenses d'administration	-	14 841	-
Aménagement du site	-	77 150	82 850
Etudes d'implantation antérieures	-	<u>2 235</u>	<u>5 765</u>
	-	724 132	411 709
TOTAL	<u>1 157 239</u>	<u>2 148 117</u>	<u>585 376</u>
Engagements réglés en 1967			2 148 117
Engagements non réglés au 31 décembre 1967			<u>585 376</u>
			2 733 493
<u>A déduire :</u>			
Engagements non réglés au 31 décembre 1966			<u>1 701 983</u>
			1 031 510
			5 706 577
Ce solde se décompose comme suit :			
Disponible en banque			83 097
Placements			6 107 721
Intérêts échus des placements			159 195
			<u>6 350 013</u>
<u>A déduire :</u>			
Réserve pour engagements non réglés			585 376
Sommes à payer			55 563
Dû au Fonds général de l'ONU			<u>2 497</u>
			643 436
			<u>5 706 577</u>

Tableau 21

Fonds de dotation de la Bibliothèque

Situation au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Recettes accumulées :			
Solde au 1er janvier 1967			34 196
<u>A ajouter :</u>			
Intérêts nets échus et reçus pendant l'exercice			<u>21 102</u>
			55 298
<u>A déduire :</u>			
Dépenses engagées en 1967 pour l'achat de livres et de matériel de bibliothèque ...			<u>17 500</u>
Solde non dépensé au 31 décembre 1967			37 798
Capital du Fonds			
Solde au 31 décembre 1966		479 042	
Ajustement destiné à refléter le prix d'achat au lieu de la valeur en bourse :			
Obligations	45 338		
Actions	<u>(3 513)</u>	<u>41 825</u>	<u>520 867</u>
Total du Fonds			<u><u>558 665</u></u>

Ce total se décompose comme suit :

<u>Portefeuille :</u>	<u>Valeur</u>	<u>Valeur en</u>	<u>Prix</u>
<u>Obligations au prix d'achat :</u>	<u>nominale</u>	<u>bourse</u>	<u>d'achat</u>
Obligations du Gouvernement suédois, 15 décembre 1969, 2 3/4 p. 100	34 205	31 127	30 366
Obligations de la Standard Oil of New Jersey, 15 mai 1971, 2 3/8 p. 100	10 000	8 838	9 483
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1er mars 1976, 3 p. 100	50 000	40 500	49 813
Bons du Trésor des Etats-Unis d'Amérique, 15 février 1980, 4 p. 100	125 000	106 328	126 225
Obligations convertibles de la Bristol-Myers, 31 décembre 1980, 4 1/2 p. 100 ..	15 000	19 950	14 925
Obligations convertibles de la Pepsico Overseas Corporation, 1er mars 1981, 4 1/2 p. 100	20 000	20 450	20 000
Warner-Lambert International Capital Corporation, 1er mars 1980, 4 1/4 p. 100 .	10 000	10 950	10 000
Obligations de la South European Pipeline, 1er mars 1982, 5 1/2 p. 100	14 000	12 880	14 070
Obligations du Gouvernement suédois, 15 août 1982, 3 1/2 p. 100	19 380	13 760	16 238
American Telephone and Telegraph Company, 15 septembre 1984, 3 1/4 p. 100	25 000	17 250	21 188
Obligations de la General Electric Overseas Capital Corporation, 1er décembre 1985, 4 1/4 p. 100	25 000	26 188	24 875
International Harvester Overseas Capital Corporation, 1er avril 1986, 5 p. 100	10 000	9 950	10 000
Obligations convertibles de la Deutsche Texaco Ltd., 1er mai 1986, 5 p. 100 ..	25 000	27 000	23 564
Pacific Gas and Electric Company, 1er décembre 1987, 3 3/8 p. 100	39 000	26 130	33 540
Obligations du Gouvernement suédois, 15 mars 1988, 3 1/2 p. 100	19 380	12 790	15 658
Obligations du Gouvernement néerlandais, 1er août 1990, 5 3/4 p. 100	27 778	25 000	27 361
Obligations du Gouvernement suédois, 15 décembre 1994, 3 1/2 p. 100	19 380	12 015	15 658
Gouvernement canadien, 3 p. 100 perpétuel	<u>22 315</u>	<u>10 604</u>	<u>21 804</u>
	<u>510 438</u>	<u>431 710</u>	<u>484 768</u>

Actions au prix d'achat :

	<u>Valeur en</u>	<u>Prix</u>	
	<u>bourse</u>	<u>d'achat</u>	
Gulf Oil Corporation, 200 actions d'une valeur nominale de 8,3313 dollars	15 275	11 790	
Gulf States Utilities, 400 actions sans valeur nominale	10 200	9 485	
International Business Machines, 32 actions d'une valeur nominale de 5 dollars	20 064	8 684	
Ralston Purina, 400 actions d'une valeur nominale de 2,50 dollars	9 200	7 324	
Royal Dutch Petroleum, 200 actions d'une valeur nominale de 20 florins	9 525	9 183	
United Utilities, 400 actions d'une valeur nominale de 5 dollars	<u>11 650</u>	<u>10 426</u>	<u>56 892</u>
	<u>75 914</u>		<u>541 660</u>

Disponible en banque	10 039
Intérêts échus à recevoir	<u>6 966</u>
	<u>558 665</u>

Etat des ouvertures de crédits :

Crédits ouverts par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 2242 (XXI) ...	17 500
---	--------

<u>A déduire :</u> Engagements de 1967	<u>17 500</u>
--	---------------

Solde inutilisé des crédits ouverts, faisant retour à la masse	-
--	---

Note : Ce fonds a été transféré de la SDN à l'ONU et il est géré selon des règles visant à assurer l'utilisation exclusive des revenus aux fins pour lesquelles le Fonds a été initialement constitué, à savoir pour l'entretien d'une bibliothèque au Palais des Nations.

Tableau 22

Caisse des pensions des employés à temps partiel de l'Office
des Nations Unies à Genève

Etat des fonds au 31 décembre 1967

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Capital de la Caisse au 1er janvier 1967		48 428
<u>A ajouter :</u>		
Cotisations des employés $\sqrt{5}$ p. 100 de la rémunération soumise à retenue (traitement net) /	4 111	
Cotisations correspondantes versées par l'ONU $\sqrt{7}$ p. 100 de la rému- nération soumise à retenue (traitement net) /	<u>5 755</u>	9 866
Revenu des placements (montant net après amortissement)		<u>2 999</u>
		61 293
 <u>A déduire :</u>		
Prestations de départ		<u>5 550</u>
		<u>55 743</u>
 Le solde se décompose comme suit :		
Disponible en banque		536
Placements - compte bancaire porteur d'intérêts		46 449
A recevoir du Fonds général		6 647
Sommes à recevoir		<u>2 111</u>
		<u>55 743</u>

B. PROGRAMME ORDINAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT ASSISTANCE TECHNIQUE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Tableau 23

Engagements : coût des projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967

	Réglés		Non réglés		Total	
	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)
AFRIQUE						
Projets régionaux	777 605	366 939	60 357	76 329	837 962	443 268
Algérie	31 595	68 099	4 920	19 394	36 515	87 493
Botswana	19 510	27 171	2 223	1 257	21 733	28 428
Burundi	16 939	57 115	920	3 082	17 859	60 197
Cameroun	8 318	90 645	5 259	1 778	13 577	92 423
Congo (Brazzaville)	25 598	43 556	10 468	-	36 066	43 556
Côte d'Ivoire	5 119	53 137	945	1 184	6 064	54 321
Dahomey	29 744	62 683	20 248	8 413	49 992	71 096
Ethiopie	28 503	157 680	7 414	8 710	35 917	166 390
Gabon	2 573	66 480	950	150	3 523	66 630
Gambie	4 859	33 174	52	200	4 911	33 374
Ghana	36 986	163 374	4 695	7 207	41 681	170 581
Guinée	47 383	149 621	1 780	33 447	49 163	183 068
Haute-Volta	12 195	69 100	4 438	1 637	16 633	70 737
Kenya	8 324	74 819	11 985	2 632	20 309	77 451
Lesotho	27 242	50 652	7 440	5 844	34 682	56 496
Libéria	20 992	14 094	3 294	9 619	24 286	23 713
Libye	14 966	28 727	-	2 895	14 966	31 622
Madagascar	18 626	49 107	4 345	11 356	22 971	60 463
Malawi	39 997	29 562	5 230	-	45 227	29 562
Mali	22 779	160 096	14 613	7 672	37 392	167 768
Maroc	27 462	81 746	6 012	4 071	33 474	85 817
Maurice	5 707	31 752	648	6 436	6 355	38 188
Mauritanie	38 524	55 393	9 901	2 648	48 425	58 041
Niger	40 088	52 914	4 412	977	44 500	53 891
Nigéria	15 449	146 848	22 575	7 637	38 024	154 485
Organisation des services communs d'Afrique orientale ..	25 897	21 154	-	619	25 897	21 773
Ouganda	57 171	111 163	24 081	1 381	81 252	112 544
République arabe unie	3 291	44 414	33 211	28 771	36 502	73 185
République centrafricaine	2 426	-	2 500	-	4 926	-
République démocratique du Congo	34 913	138 140	20 891	6 880	55 804	145 020
République-Unie de Tanzanie	43 617	173 221	16 570	8 827	60 187	182 048
Rhodésie du Sud	-	2 254	-	11 846	-	14 100
Rwanda	16 252	75 487	5 617	50	21 869	75 537
Sénégal	2 310	97 031	1 600	3 960	3 910	100 991
Sierra Leone	9 688	33 582	4 385	2 988	14 073	36 570
Somalie	90 951	185 033	21 567	29 557	112 518	214 590
Souaziland	16 150	27 949	921	5 741	17 071	33 690
Soudan	41 639	118 342	7 085	16 884	48 724	135 226
Sud-Ouest africain	21 742	-	8 219	-	29 961	-
Tchad	13 917	-	5 171	-	19 088	-
Territoires portugais	37 950	-	32 072	-	70 022	-
Togo	14 760	59 376	2 920	22 589	17 680	81 965
Tunisie	39 157	52 319	9 505	4 879	48 662	57 198
Zambie	75 186	188 681	2 268	7 412	77 454	196 093
Total	1 874 100	3 512 630	413 707	376 959	2 287 807	3 889 589
ASIE ET EXTREME-ORIENT						
Projets régionaux	542 210	246 695	116 413	82 220	658 623	328 915
Afghanistan	74 337	121 636	31 395	13 454	105 732	135 090
Australie	-	-	3 190	-	3 190	-
Birmanie	-	54 964	10 200	27 252	10 200	82 216
Cambodge	41 348	113 064	6 918	19 979	48 266	133 043
Ceylan	34 893	138 866	2 993	3 886	37 886	142 752
Chine	27 878	86 830	54 481	29 168	82 359	115 998
Hong-kong	-	-	3 200	-	3 200	-
Iles Fidji	-	25 972	-	612	-	26 584
Iles Maldives	2 702	-	-	-	2 702	-

Tableau 23 (suite)

	Réglés		Non réglés		Total	
	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)
ASIE ET EXTREME-ORIENT (suite)						
Iles Wallis et Futuna	-	-	-	850	-	850
Inde	13 912	188 157	31 197	79 729	45 109	267 886
Indonésie	19 237	10 560	7 068	40 648	26 305	51 208
Iran	42 599	191 087	12 640	31 918	55 239	223 005
Japon	17 961	-	7 920	-	25 881	-
Laos	52 081	154 341	18 169	10 473	70 250	164 814
Malaisie	32 957	138 913	3 785	5 954	36 742	144 867
Mongolie	208	-	-	-	208	-
Népal	71 207	85 465	35 824	11 966	107 031	97 431
Nouvelle-Zélande	11	-	4 089	3 95	4 100	3 950
Pakistan	17 037	161 124	48 702	23 042	65 739	184 166
Philippines	32 748	71 804	3 975	10 176	36 723	81 980
République de Corée	11 560	82 574	9 545	38 797	21 105	121 371
République du Viet-Nam	14 296	54 571	-	8 364	14 296	62 935
Samoa-Occidental	30 411	45 535	9 905	3 425	40 316	48 960
Singapour	14 657	174 411	5 914	25 038	20 571	199 449
Territoire du Pacifique sous tutelle des Etats-Unis	-	-	1 700	-	1 700	-
Thaïlande	24 840	77 452	46 214	29 229	71 054	106 681
Total	1 119 090	2 224 021	475 437	500 130	1 594 527	2 724 151
EUROPE						
Projets régionaux	47 362	15 287	1 515	-	48 877	15 287
Bulgarie	907	22 705	10 792	51 998	11 699	74 703
Chypre	19 935	37 883	10 699	3 150	30 634	41 033
Espagne	6 713	3 890	567	16 194	7 280	20 084
Grèce	1 065	28 824	11 385	8 966	12 450	37 790
Hongrie	1 670	4 721	9 230	18 400	10 900	23 121
Malte	13 777	111 427	4 805	14 387	18 582	125 814
Pologne	11 017	42 049	5 126	138 294	16 143	180 343
Roumanie	3 064	11 718	9 993	84 763	13 057	96 481
Royaume-Uni	1 533	-	4 880	-	6 413	-
Tchécoslovaquie	1 507	-	-	-	1 507	-
Turquie	44 369	178 992	22 653	49 410	67 022	228 402
Yougoslavie	1 121	37 144	9 129	22 491	10 250	59 635
Total	154 040	494 640	100 774	408 053	254 814	902 693
AMERIQUES						
Projets régionaux	437 877	371 426	58 390	40 500	496 267	411 926
Antilles néerlandaises	-	2 008	-	589	-	2 597
Argentine	7 542	33 845	5 666	11 238	13 208	45 083
Bahamas	-	7 420	-	250	-	7 670
Barbade	5 007	29 526	469	3	5 476	29 529
Bolivie	27 501	112 630	6 466	8 292	33 967	120 922
Brésil	6 076	155 039	36 673	5 696	42 749	160 735
Chili	21 632	85 447	12 202	8 707	33 834	94 154
Colombie	3 437	92 407	2 775	9 181	6 212	101 588
Costa Rica	7 508	6 017	6 525	1 590	14 033	7 607
Cuba	3 852	2 486	9 000	1 789	12 852	4 275
El Salvador	2 405	18 643	6 509	2 016	8 914	20 659
Equateur	51 365	106 344	6 190	7 807	57 555	114 151
Etats-Unis d'Amérique	-	-	1 470	-	1 470	-
Guatemala	8 067	-	13 800	-	21 867	-
Guyane	19 534	73 795	5 758	22 753	25 292	96 548
Haïti	306	14 141	8 894	866	9 200	15 007
Honduras	3 899	68 466	6 230	27 300	10 129	95 766
Honduras britannique	-	26 436	-	2 850	-	29 286
Iles Caïmanes	608	60	-	-	608	60
Iles Sous-le-Vent	-	9 528	-	-	-	9 528
Iles Vierges	-	2 149	-	15 737	-	17 886
Iles du Vent	3 424	33 215	1 101	30 858	4 525	64 073
Jamaïque	16 970	54 575	2 240	9 348	19 210	63 923
Mexique	21 089	113 158	6 512	5 772	27 601	118 930
Nicaragua	2 790	-	4 810	-	7 600	-
Panama	16 906	39 526	1 456	2 172	18 362	41 698

Tableau 23 (suite)

	Réglés		Non réglés		Total	
	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)	Programme ordinaire (Dollars)	Compte PNUD (AT) (Dollars)
AMERIQUES (suite)						
Paraguay	29 098	76 601	5 711	3 580	34 809	80 181
Pérou	26 273	84 815	11 652	6 272	37 925	91 087
République Dominicaine	7 606	108 973	23 590	38 410	31 196	147 383
Surinam	6 670	14 314	3 059	1 505	9 729	15 819
Trinité et Tobago	27 025	115 155	6 859	3 771	33 884	118 926
Uruguay	10 086	66 231	4 828	208	14 914	66 439
Venezuela	7 501	106 374	21 049	5 896	28 550	112 270
TOTAL	782 054	2 030 750	279 884	274 956	1 061 938	2 305 706
MOYEN-ORIENT						
Projets régionaux	80 186	17 607	7 550	30	87 736	17 637
Arabie Saoudite	35 325	78 908	6 437	7 462	41 762	86 370
Fédération de l'Arabie du Sud	-	15 863	-	-	-	15 863
Irak	23 960	70 891	2 500	15 062	26 460	85 953
Israël	14 986	84 283	13 486	6 844	28 472	91 127
Jordanie	46 997	51 761	11 460	8 831	58 457	60 592
Koweït	1 821	2 070	526	-	2 347	2 070
Syrie	39 028	48 096	5 720	3 246	44 748	51 342
Yémen	50 992	100 355	9 448	-	60 440	100 355
TOTAL	293 295	469 834	57 127	41 475	350 422	511 309
PROJETS INTERREGIONAUX						
Projets interrégionaux	885 422	480 353	174 139	264 959	1 059 561	745 312
TOTAL GENERAL	5 108 001	9 212 228	1 501 068	1 866 532	6 609 069	11 078 760

Tableau 24 (suite)

Projets financés par les gouvernements bénéficiaires	Objet	Solde inutilisé au 1er janvier 1967 (Dollars)		Recettes (Dollars)	Total des fonds disponibles en 1967 (Dollars)	Engagements (Dollars)		Solde inutilisé au 31 décembre 1967 (Dollars)
		1967	(Dollars)			Réglés	Non réglés	
Israël	Fonds dont l'affectation n'a pas encore été arrêtée par le gouvernement	115	(115)					
Israël	Services sociaux	-	1 754		1 754	2 144		(390)
Israël	Promotion commerciale et commercialisation	-	439		439			439
Jamaïque	Production de chaussures	23 112	10 381		33 493	17 442	20	16 031
Koweït	Développement économique	3 691	(3 691)					
Koweït	Analyse économique	20 514	23 866		44 380	20 677		703
Koweït	Ressources minérales et ressources en combustibles	873			873			873
Koweït	Travaux publics	16 500	(16 500)					
Koweït	Statistiques	1 884			1 884			1 884
Koweït	Construction routière	302			302			302
Koweït	Planification de la main-d'oeuvre	20 041			20 041	19 358	2 640	(1 957)
Koweït	Urbanisme et évacuation des eaux usées	14 786	43 869		58 655	17 944		40 711
Koweït	Administration publique		2 193		2 193	1 823		370
Libéria	Etude économique en vue de la construction d'une aciérie intégrée		12 000		12 000			12 000
Libye	Etudes économiques	(2 324)	14 407		12 083	23 857	400	(12 174)
Libye	Commercialisation	5 354	27		5 381	7 119		(1 738)
Libye	Traitement des données	8 319	(6 322)		1 997			1 997
Libye	Statistiques de l'état civil et statistiques industrielles	11 006	45 301		56 307	39 960		16 347
Libye	Statistiques	1 089			1 089			1 089
Libye	Développement social	8 459	20 188		28 647	17 922		10 725
Libye	Habitation	1 617	28 032		29 649	26 529	2 271	849
Libye	Réadaptation des handicapés	(9 843)	3 500		(6 343)			(6 343)
Libye	Lois en matière de pensions et administration publique	(697)			(697)			(697)
Libye	Administration publique	5 040	48 947		53 987	16 868		37 119
Libye	Ecole d'administration publique	6 298	47 494		53 792	29 664		24 128
Libye	Recherches sur la chimie industrielle	27 500	(27 500)					
Libye	Assurance	15 000			15 000	7 111		7 889
Libye	Tourisme	30 000			30 000	9 039		20 961
Libye	Administration du personnel	33 183	200		33 383	26 948		6 435
Libye	Administration des finances	11 000	(11 000)					
Libye	Administration et gestion	32 722	270		32 992	21 631	75	11 286
Libye	Pensions	19 363			19 363	31 214	465	(12 316)
Libye	Statistiques des recensements	22 000			22 000	10 393	420	11 187
Libye	Economiste	15 000			15 000	9 680	263	5 057
Libye	Aménagement du territoire	44 000			44 000			44 000
Libye	Pétrole et installations pétrolières	15 000			15 000			15 000
Libye	Spécification et normalisation	15 000			15 000	3 762	401	10 837
Libye	Economiste hautement qualifié	15 000			15 000	1 790	385	12 825
Libye	Planification économique	343 400			343 400	54 962	9 866	278 572
Libye	OPEX - Coopération technique	15 000	21 921		36 921			36 921
Libye	Services sociaux		25 000		25 000			25 000
Libye	Fonds dont l'affectation n'a pas encore été arrêtée par le gouvernement	3 306			3 306			3 306

Tableau 24 (suite)

Projets financés par les gouvernements bénéficiaires	Objet	Solde inutilisé au 1er janvier 1967 (Dollars)		Recettes en 1967 (Dollars)		Total des fonds disponibles en 1967 (Dollars)		Engagements au 31 décembre 1967 (Dollars)		Solde inutilisé au 31 décembre 1967 (Dollars)
						Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	
Malaisie	Industrie manufacturière	1 115	(1 115)							
Malte	Promotion commerciale et commercialisation	-	8 333			8 333				4 121
Pays-Bas	Octroi à des ressortissants néerlandais de bourses de perfectionnement en matière de protection sociale	(1 777)	3 640	(1 777)		1 863 (7 084)	1 722	2 163		(2 022) (7 084)
République arabe unie	Métallurgiste	(1 445)	1 504	(1 445)		59	59			
Sierra Leone	Statistiques	13 393	(13 393)	(13 393)						
Singapour	Directeur de projets	421	(421)	(421)						
Singapour	Développement économique	(112)	112	112						
Singapour	Gestion des docks	(1 238)		(1 238)						(1 238)
Thaïlande	Institutions financières	(3 633)	42 344	(3 633)		38 711	22 107	184		16 420
Trinité et Tobago	Production et utilisation du gaz naturel	2 066		2 066		2 066				2 066
Trinité et Tobago	Évaluation des terres	5 511	5 175	5 511		10 686	2 468			8 218
Trinité et Tobago	Traitement électronique des données		15 000			15 000		55		14 945
Venezuela	Finances publiques	(110)		(110)		(110)				(110)
Venezuela	Développement économique	(6 769)		(6 769)		(6 769)				(6 769)
Venezuela	Comptabilité nationale	8 044		8 044		8 044				8 044
Venezuela	Programme industriel	13 066		13 066		13 066	8 399	1 500		3 167
Venezuela	Industrie des métaux et industrie mécanique	(3 347)	26 666	(3 347)		23 319	28 666			(5 347)
Venezuela	Textiles	(1 065)	20 952	(1 065)		19 887	18 252			1 635
Venezuela	Laboratoires de recherche sur la fermentation	735		735		735				735
Venezuela	Entretien et réparation du matériel lourd	197		197		197				197
Venezuela	Produits chimiques dérivés du pétrole et zymologie	(2 934)		(2 934)		(2 934)	3			(2 937)
Venezuela	Statistiques									
Venezuela	Bourse de perfectionnement (animateur de groupe)	221		221		221				221
Venezuela	Administration publique	24 000		24 000		24 000	18 994	42		4 964
Venezuela	Programme de perfectionnement (animateur de groupe)		18 929			18 929	17 546	1 789		(406)
Venezuela	Administration publique	6 987	(6 987)	(6 987)						
Venezuela	Programme de perfectionnement (animateur de groupe)		25 110			25 110	2 555	220		22 332
Venezuela	Administration publique		892 313			892 313	912 841	41 193		1 028 348
	TOTAL	1 090 069		1 090 069		1 982 382	1 912 841	41 193		1 028 348
Experts associés										
Allemagne (République fédérale d')	Fonds dont l'affectation n'a pas encore été arrêtée par le gouvernement	971		971		971				971
Autriche	Projet de développement au Népal	1 196		1 196		1 196				1 196
Belgique	Envoi de divers experts dans divers pays	43 685	161 602	43 685		205 287	111 052	5 017		89 218
Belgique	Fonds dont l'affectation n'a pas encore été arrêtée par le gouvernement	28 480		28 480		28 480				28 480
Danemark	Envoi de divers experts dans divers pays	141 633	103 764	141 633		245 397	164 527	6 217		74 653
Norvège	Envoi de divers experts dans divers pays	(586)		(586)		(586)				(586)
Pays-Bas	Envoi de divers experts dans divers pays	(170 703)	300 090	(170 703)		129 387	477 262	24 390		(372 265)
Suède	Envoi de divers experts dans divers pays	221 723	322 083	221 723		543 806	288 370	20 700		234 736
Suède	Fonds dont l'affectation n'a pas encore été arrêtée par le gouvernement	4 363	(4 363)	4 363						
	TOTAL	270 762	883 176	270 762		1 153 938	1 041 211	56 324		56 403

Tableau 24 (suite)

Origine des fonds	Objet	Solde inutilisé au 1er janvier 1967 (Dollars)	Recettes en 1967 (Dollars)	Total des fonds disponibles en 1967 (Dollars)	Engagements		Solde inutilisé au 31 décembre 1967 (Dollars)
					Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	
Autres projets financés par les gouvernements donateurs							
Danemark	Bourse de perfectionnement dans le domaine des statistiques - Afrique	6 191	-	6 191	70	6 120	1
Pays-Bas	Cycle d'études sur la planification des capitaux intérieurs et extérieurs en vue des investissements	21	44	65	-	-	65
Pays-Bas	Programme de formation pour le personnel des services sociaux, Saïgon (République du Viet-Nam)	79 878	82 000	161 878	32 291	6 036	123 551
Union des Républiques socialistes soviétiques - Technopromexport	Interprètes accompagnant divers experts de l'URSS	(287 359)	114 414	(172 945)	190 005	15 394	(378 344)
Union des Républiques socialistes soviétiques - Technopromexport	Fonds virés à un compte d'attente qui serviront à couvrir les déficits des projets ci-dessus une fois que des instructions expressees quant à leur affectation auront été reçues	86 110	(82 062)	4 048	-	-	4 048
	TOTAL	(115 159)	114 396	(763)	222 366	27 550	(250 679)
Autres fonds d'affectation spéciale							
Anonyme	Livres pour l'Inde et le Pakistan	54	-	54	54	-	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Etude économique et coordination	-	149 480	149 480	123 474	26 006	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Planification économique nationale	-	4 271	4 271	2 947	1 324	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Ressources minérales et naturelles	-	67 217	67 217	55 209	12 008	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Travaux publics	-	416 280	416 280	341 637	74 643	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Finances publiques	-	203 266	203 266	141 838	61 428	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Transports et communications	-	135 751	135 751	100 728	35 023	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Questions sociales et développement communautaire	-	56 266	56 266	46 515	9 751	-
Fonds des Nations Unies pour le Congo	Administration publique	-	25 912	25 912	22 778	3 134	-
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Formation de fonctionnaires de police	-	152 226	152 226	131 253	20 973	-
Union internationale des villes et pouvoirs locaux	Bourses de perfectionnement dans le domaine de l'aménagement des routes	(22 750)	42 569	19 819	788	20 050	(1 019)
	Assistance aux fins de la coopération entre les municipalités	13 209	-	13 209	-	-	13 209

Tableau 24 (suite)

Objet	Solde inutilisé	Recettes	Total ^{a/} des fonds disponibles	Engagements		Solde inutilisé au 31 décembre 1967 (Dollars)
	1967 (Dollars)			Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	
Autres fonds d'affectation spéciale						
Conseil national des églises (Etats-Unis d'Amérique)		15 000	15 000	-	15 000	-
Union panaméricaine		3 282	3 282	-	-	3 282
Fondation Ford		(1 464)	(1 464)	-	-	(1 464)
Fondation Ford		72	-	-	-	-
The Population Council, Inc.		29	29	-	-	29
The Population Council, Inc.		9 025	9 025	7 794	-	1 231
The Population Council, Inc.		3 903	13 757	6 744	8	7 005
The Population Council, Inc.		(1 487)	(1 487)	163	-	(1 650)
The Population Council, Inc.		9 353	9 353	2 446	-	6 907
The Population Council, Inc.		4 009	4 068	-	-	4 068
The Population Council, Inc.		11 821	11 821	9 056	-	2 765
The Population Council, Inc.		6 000	6 000	5 060	905	35
The Population Council, Inc.		-	(400)	177	-	(577)
Fondation Rockefeller ..		7 319	7 426	1 715	-	5 711
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies		41 182	2 843 081	426 827	112 508	2 303 746
Fonds des Nations Unies pour l'enfance		154	(154)	-	-	-
Fonds des Nations Unies pour l'enfance		113	(113)	-	-	-
Fonds des Nations Unies pour l'enfance		5 113	5 113	4 855	-	258
Fonds des Nations Unies pour l'enfance		3 759	3 759	2 373	760	626
Fonds des Nations Unies pour l'enfance		3 073	(3 073)	-	-	-
Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée		15 881	22 750	293	-	22 457

C. OPERATIONS EFFECTUEES PAR L'ONU EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANTE ET CHARGEE DE L'EXECUTION DE PROJETS DE L'ELEMENT FONDS SPECIAL DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Tableau 25

Allocations et engagements au 31 décembre 1967

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations				Engagements				Solde inutilisé des allocations (Dollars)		
		Exercices précédents		Exercice considéré		Réglés		Non réglés			Total (Dollars)	
		(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)			
Afghanistan												
	Enquête sur les nappes phréatiques	1 287 300	50 200	1 337 500	672 276	171 002	77 319	920 597	416 903			
	Tracé d'une route directe de Kaboul à Herat	752 200	-	752 200	137 141	209	-	137 350	614 850			
	Service central du logement et de l'urbanisme (Kaboul)	833 100	-	833 100	125 578	170 184	70 383	366 145	466 955			
Algérie												
	Etudes industrielles et études de marchés sur les dérivés du pétrole et le gaz naturel	844 000	-	844 000	294 804	356 551	91 971	743 326	100 674			
Arabie Saoudite												
	Centre d'études industrielles et de développement (Riad)	563 300	-	563 300	53 484	101 381	46 438	201 303	361 997			
Argentine												
	Etude des ressources minérales de la Cordillère des Andes	1 503 825	47	1 503 872	1 301 337	142 363	52 598	1 496 298	7 574			
	Recherches sur les nappes phréatiques dans le nord-ouest du pays	708 793	155 158	863 951	333 052	153 039	72 011	558 102	305 849			
	Institut de planification urbaine et régionale (Rosario)	400	908	1 308	400	908	-	1 308	-			
	Etude des gisements porphyriques de cuivre des provinces de Mendoza, de Neuquen et de San Juan	677 800	814 300	1 492 100	119 267	739 618	181 689	1 040 574	451 526			
Birmanie												
	Enquête sur les mines et les fonderies de plomb et de zinc	562 661	-	562 661	529 480	(122)	-	529 358	33 303			
	Enquête sur l'irrigation du bassin de la Mu	1 071 850	62 200	1 134 050	119 773	317 193	538 108	975 074	158 976			
Bolivie												
	Enquête pilote sur les ressources minérales de la Cordillère et de l'Altiplano	1 320 733	-	1 320 733	1 315 444	7 208	2 531	1 325 183	(4 450)			
	Institut de recherche minière et métallurgique ..	732 400	45 900	778 300	102 162	199 623	90 379	392 164	386 136			
	Centre de mise en valeur des ressources pétrolières (Santa Cruz)	853 200	-	853 200	61 300	510 734	194 605	766 639	86 561			
	Mise en valeur des gisements aurifères de la région de Tipuani	116 400	762 476	878 876	76 161	130 989	45 873	253 023	625 853			
	Mise en valeur des nappes phréatiques de l'Altiplano	-	1 000	1 000	-	762	-	762	238			
	Lutte contre les crues des rivières boliviennes du bassin de l'Amazone	-	6 200	6 200	-	1 727	-	1 727	4 473			
	Construction d'un port et amélioration de la navigation sur le fleuve Paraguay	-	6 200	6 200	-	3 539	-	3 539	2 661			

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations			Engagements			Solde imputé des allocations (Dollars)
		Exercices précédents (Dollars)		Exercice considéré (Dollars)		Régulés (Dollars)		
		Exercices précédents	Exercice considéré	Exercices précédents	Exercice considéré	Exercices précédents	Non réglés	
Brazil		794 200	-	794 200	68 676	31	68 707	725 493
	Enquête sur les gisements de sel gemme							
Rurundi		157 400	509 800	667 200	17 262	92 973	237 635	429 565
	Ecole royale d'administration (Bujumbura)							
Cambodge		4 800	757 900	762 700	13 060	108 492	272 161	490 539
	Renforcement de la Direction de l'énergie électrique							
Ceylan		26 300	529 400	555 700	1 676	137 093	163 755	391 945
	Institut de topographie et de cartographie (Diyatalawa)							
	Programmation et planification économiques nationales (Colombo)		275 000	275 000	-	52 668	87 022	187 978
Chili		882 761	-	882 761	882 409	15 435	898 623	(15 862)
	Etude des ressources minérales de la province de Coquimbo							
	Enquête en vue de la mise en valeur des ressources géothermiques du nord du Chili ...	21 700	1 512 900	1 534 600	14 545	23 544	47 297	1 487 303
	Etude minéralogique détaillée de certaines zones des provinces d'Atacama et de Coquimbo	37 000	60 000	97 000	11 018	42 092	66 563	30 437
	Enquête sur les nappes phréatiques dans certaines régions du nord du Chili	-	-	-	-	785	785	(785)
Chine		857 700	(21 600)	836 100	751 009	66 084	833 610	2 490
	Enquête sur la mise en valeur de l'ensemble des ressources hydrauliques du bassin du Choshui et du Wu							
	Institut national de développement maritime (Taïpeh)	1 503 405	-	1 503 405	251 927	414 630	1 070 743	432 662
	Urbanisme et logement	154 600	501 100	655 700	38 290	104 595	216 389	439 311
Chypre		1 445 600	-	1 445 600	907 486	283 901	1 295 560	150 040
	Enquête sur les eaux souterraines et les ressources minérales							
Colombie		572 000	42 600	614 600	444 066	137 451	607 756	6 844
	Institut de la recherche technologique	576 500	-	576 500	190 156	149 450	381 655	194 845
	Institut d'administration générale (Bogota) ...	-	125 000	125 000	-	-	-	125 000
	Mise en valeur de la vallée du Choco							
Congo (Brazzaville)		176 700	722 300	899 000	24 244	288 010	382 104	516 896
	Prospection minière dans le sud-ouest du pays							
	Formation de la jeunesse et colonisation rurale	-	10 300	10 300	-	7 834	7 983	2 317

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations			Engagements			Solde inutilisé des allocations (Dollars)	
		Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Réglés Exercice considéré (Dollars)	Non réglés (Dollars)		Total (Dollars)
Costa Rica									
Enquêtes sur les eaux souterraines dans trois régions	231 300	597 857	829 157	27 197	79 096	111 511	217 804	611 353	
Etude des ressources minérales dans le nord-ouest du pays	128 600	11 200	139 800	11 527	63 230	56 549	131 306	8 494	
Côte d'Ivoire									
Etude des ressources minérales du sud-ouest du pays	1 167 300	-	1 167 300	514 019	282 052	38 631	834 702	332 598	
Dahomey									
Etude des ressources minérales	-	200	200	-	-	-	-	200	
El Salvador									
Enquête sur les eaux souterraines de la région métropolitaine de San Salvador	633 400	-	633 400	157 306	90 253	31 985	279 544	353 856	
Etude des ressources géothermiques	951 100	-	951 100	78 615	99 175	685 242	863 032	88 068	
Evaluation des ressources minérales du nord du pays	19 500	713 700	733 200	748	92 961	40 923	134 632	598 568	
Equateur									
Enquête sur les minéraux métalliques et non métalliques	1 147 220	20 000	1 167 220	644 455	251 666	42 089	938 210	229 010	
Ethiopie									
Etude des ressources minérales dans deux zones ..	-	1 407 897	1 407 897	-	35 045	215 526	250 571	1 157 326	
Ghana									
Institut d'administration publique (Accra)	515 700	39 900	555 600	519 407	23 609	1 195	544 211	11 389	
Guatemala									
Etude des ressources minérales dans deux zones déterminées	940 100	33 500	973 600	142 448	220 639	156 198	519 285	454 315	
Guinée									
Centre national de la recherche minière et géologique (Conakry)	-	1 300	1 300	-	1 867	-	1 867	(567)	
Guyane									
Enquête sur la mise en valeur des ressources énergétiques	789 500	-	789 500	69 457	330 806	165 415	565 678	223 822	
Etude des ressources minérales (deuxième phase).	934 000	-	934 000	10 793	386 244	99 890	496 927	437 073	
Haute-Volta									
Enquêtes sur les ressources minérales et les eaux souterraines	1 241 800	-	1 241 800	693 322	334 089	90 823	1 118 234	123 566	
Enquêtes sur les possibilités de mise en valeur des ressources minérales du nord-ouest et les problèmes connexes de transport	442 092	-	442 092	48 369	315 812	116 924	481 105	(39 013)	

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations				Engagements				Solde inutilisé des allocations (Dollars)	
		Exercices précédents		Exercice considéré		Réglés		Non réglés			Total (Dollars)
		(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)		
Inde											
	Etude des emplacements possibles de centrales hydro-électriques	2 351 100	-	2 351 100	2 323 902	8 487	2 731	2 335 120	15 980		
	Centre de recherche sur la cavitation (Poona)	505 600	-	505 600	267 414	121 148	134 951	523 513	(17 013)		
	Institut de prospection pétrolière (Dehra Dun)	912 700	-	912 700	856 927	7 242	11 327	875 496	37 204		
	Assistance à la Survey of India en vue de préinvestissements : levés et cartes, formation	1 409 600	52 600	1 462 200	197 211	64 987	579 019	841 217	620 983		
	Enquêtes sur les eaux souterraines dans les Etats de Rajasthan et d'Uttar-Pradesh	110 400	802 500	912 900	22 377	138 340	229 191	389 908	522 992		
	Recherches sur les eaux souterraines dans l'Etat de Madras	989 200	-	989 200	212 098	363 629	236 444	812 171	177 029		
	Institut de prospection pétrolière (Dehra Dun) (deuxième phase)	910 700	-	910 700	91 991	463 351	187 202	742 544	168 156		
	Prospection minière dans l'Etat de Madras	-	949 700	949 700	-	55 045	159 246	214 291	735 409		
Indonésie											
	Centre de développement et de recherche en matière de statistique (Djakarta)	674 130	-	674 130	675 149	-	-	675 149	(1 019)		
Irak											
	Assistance aux fins de l'établissement et de la mise en oeuvre des plans de développement	632 900	-	632 900	40 725	60 201	29 959	130 885	502 015		
	Centre de recherche sur la construction	-	3 700	3 700	-	3 290	-	3 290	410		
Iran											
	Institut d'enquêtes géologiques	3 849 200	-	3 849 200	2 684 709	937 244	61 266	3 683 219	165 981		
	Création d'un domaine industriel	582 000	59 300	641 300	131 739	111 913	134 676	378 328	262 972		
	Centre de recherche pour le développement industriel et commercial	-	156 500	156 500	-	71 761	7 372	79 133	77 367		
	Administration publique	-	7 000	7 000	-	4 035	90	4 125	2 875		
Irlande											
	Institut national de la planification physique et de la construction	657 000	-	657 000	250 701	162 478	57 209	470 388	186 612		
Israël											
	Institut des silicates	533 968	-	533 968	536 262	1 333	-	537 595	(3 627)		
	Centre de recherche industrielle	1 141 800	10 000	1 151 800	4 493	94 810	65 159	164 462	987 338		
	Usine pilote de dessalement par électrodialyse (Mashabei Sade)	1 600	657 200	658 800	1 513	1 752	-	3 265	655 535		
Jamaïque											
	Assistance au service du cadastre de la Jamaïque ..	322 900	-	322 900	159 189	63 161	46 241	268 591	54 309		
	Assistance en vue de la planification de l'aménagement du territoire	400	58 000	58 400	262	33 852	39 878	73 992	(15 592)		

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations			Engagements			Solde inutilisé des allocations (Dollars)
		Exercices précédents (Dollars)		Exercice considéré (Dollars)	Régliés		Total (Dollars)	
		Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Non réglés (Dollars)		
Jordanie								
	Création d'un service de la prospection minéralogique	-	486 200	486 200	-	35 684	33 134	417 382
	Centre de développement industriel (Amman)	200	131 900	131 700	120	32 645	79 779	19 356
	Institut national de l'habitation	-	3 700	3 700	-	3 712	-	(12)
Kenya								
	Etude des ressources minérales du Kenya occidental ..	626 000	95 913	721 913	406 753	239 360	26 082	49 718
Koweït								
	Institut de planification économique et sociale du Moyen-Orient (Koweït)	819 500	-	819 500	84 595	92 376	65 298	577 231
Liban								
	Enquête sur les eaux souterraines	1 242 200	-	1 242 200	996 659	134 247	6 368	104 926
Libéria								
	Assistance au Département de la planification et des affaires économiques (Monrovia)	614 800	295 000	909 800	484 588	161 712	163 763	99 737
Libye								
	Institut national d'administration publique (Tripoli)	10 200	318 700	328 900	6 227	60 248	92 461	169 964
Madagascar								
	Enquêtes sur les ressources minérales et les ressources en eaux souterraines du sud de Madagascar	1 058 170	57 900	1 116 070	606 777	323 939	102 850	82 504
	Enquête sur les chemins de fer	337 200	-	337 200	281 594	3 054	7 706	44 846
	Etude sur les sources d'énergie	-	5 100	5 100	-	4 391	-	709
Mali								
	Renforcement des services gouvernementaux chargés de découvrir et de mettre en valeur les eaux souterraines	-	38 000	38 000	-	8 379	2 020	27 601
Maroc								
	Institut de statistique et d'économie appliquée (Rabat)	1 028 300	-	1 028 300	106 413	169 273	124 623	627 991
	Prospection de la potasse dans le bassin de Khemisset	-	1 325 830	1 325 830	-	312 677	62 441	950 712
Mauritanie								
	Création d'un service des eaux souterraines	-	32 300	32 300	-	367	2 020	29 913
Mexique								
	Enquête sur les gisements de minerais métalliques ...	2 442 740	-	2 442 740	2 319 494	90 219	18 676	14 351

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations				Engagements				Solde inutilisé des allocations (Dollars)
		Exercices précédents		Exercice considéré		Régliés		Non réglés		
		(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	
Népal	Aménagement hydro-électrique du Karnali	1 077 055	23 924	1 100 979	1 046 804	53 629	207	1 100 640	339	
Micaragua	Etude des ressources minérales	881 200	-	881 200	634 022	105 416	8 790	748 228	132 972	
	Enquêtes sur les eaux souterraines dans la région centrale du littoral pacifique	-	679 700	679 700	-	3 767	-	3 767	675 933	
Niger	Ecole nationale d'administration (Niamey)	688 000	-	688 000	92 634	138 306	102 351	333 291	354 709	
	Développement de la production animale et des ressources hydrauliques dans le Niger oriental	-	-	-	22	(22)	-	-	-	
	Prospection minière dans deux régions	-	1 150 030	1 150 030	-	147 706	92 892	240 598	909 432	
Nigéria	Prospection minière aéromagnétique dans le nord-ouest du pays	583 000	(166 700)	416 300	248 490	108 948	12 298	369 736	46 564	
Ouganda	Enquête sur les eaux souterraines de la région de Karamoja	617 600	25 370	642 970	119 169	347 472	135 311	601 952	41 018	
	Programme de développement de la petite industrie et création d'un centre industriel à Kampala	-	19 700	19 700	10 847	(83)	-	10 764	8 936	
Pakistan	Etude des ressources minérales	1 758 500	-	1 758 500	1 629 262	25 137	23 617	1 678 016	80 484	
	Renforcement de la branche de Dacca de la Survey of Pakistan	643 300	32 890	676 190	387 911	70 936	18 539	477 386	198 804	
	Implantation et planification des villes dans le Pakistan oriental	54 650	941 850	996 500	29 244	31 459	22 963	83 666	912 834	
	Etudes de préinvestissement pour le développement de l'industrie pétrochimique et de l'industrie des engrais	8 300	1 416 800	1 425 100	28 161	73 073	57 938	159 172	1 265 928	
Panama	Etude des ressources hydrauliques des bassins du Chico et du Chiriqui	317 497	-	317 497	317 267	-	-	317 267	230	
	Etude des ressources minérales de la péninsule d'Azuero	1 141 400	-	1 141 400	225 949	335 841	88 220	650 010	491 390	
Paraguay	Institut national de normalisation technique	634 915	(24 203)	610 712	85 265	106 675	105 253	297 193	313 519	
	Etude de la navigation sur le Paraguay au sud d'Asunción	744 100	-	744 100	5 611	2 452	-	8 063	736 037	
Pérou	Projet expérimental de logement	-	140 800	140 800	-	8 312	-	8 312	132 488	

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations			Engagements			Solde inutilisé des allocations (Dollars)
		Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	
		Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	
Philippines								
	Institut de géologie appliquée (Manille)	741 600	-	741 600	562 062	158 183	740 244	1 356
	Etude des ressources houillères de Mindanao	510 500	15 000	525 500	306 543	143 990	478 884	46 616
	Etude de viabilité relative à la régularisation des eaux du complexe de la Laguna de Bay et autres activités de développement connexes	39 100	640 700	679 800	9 102	58 365	479 564	200 236
Pologne								
	Prospection de gisements de sels de potassium	977 322	-	977 322	8 272	330 133	581 041	396 281
République arabe unie								
	Evaluation des ressources minérales de la région d'Assouan	1 882 789	-	1 882 789	107 198	243 546	639 057	1 243 732
	Centre d'études techniques et industrielles (Nasser City)	-	4 800	4 800	-	4 727	4 727	73
République de Corée								
	Etude de préinvestissement du bassin fluvial du Nakdong	-	-	-	2 724	(2 724)	-	-
République-Unie de Tanzanie								
	Prospection minière des champs aurifères du lac Victoria	590 400	-	590 400	268 079	117 492	444 808	145 592
	Centre d'études industrielles et du développement (Dar es-Salam)	474 100	300	474 400	88 006	121 254	320 698	153 702
Royaume-Uni (îles Fidji)								
	Etude des services de transport	571 800	-	571 800	57 908	123 249	240 119	331 681
Royaume-Uni (îles Salomon)								
	Levés géophysiques aériens	935 900	-	935 900	619 794	155 144	819 359	116 541
Royaume-Uni (Soudan)								
	Levé géophysique aérien	452 500	-	452 500	135 690	120 953	301 811	150 689
Rwanda								
	Construction d'une fabrique de poudre de pyrèthre à Mkingo, destinée à stimuler l'industrialisation du pays	30 000	34 600	64 600	31 690	18 427	63 134	1 466
Sénégal								
	Etude des ressources minérales	1 048 100	-	1 048 100	891 016	71 929	988 684	59 416
	Etude des ressources minérales (deuxième phase) ..	107 700	378 047	485 747	8 890	189 860	277 753	207 994
Singapour								
	Assistance au programme de réaménagement et de développement urbains	101 500	1 332 500	1 434 000	36 285	96 476	1 202 075	231 925
	Centre pour le développement des industries métalliques	-	4 100	4 100	-	-	-	4 100

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets en cours d'exécution	Allocations			Engagements			Solde inutilisé des allocations (Dollars)
		Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Réglés Exercice considéré (Dollars)	Non réglés (Dollars)	
Somalie								
	Enquête sur les minéraux et les eaux souterraines	971 268	30 500	1 001 768	535 868	229 194	144 044	909 106
	Institut d'administration publique (Mogadiscio) ..	1 001 000	-	1 001 000	266 842	267 987	90 841	625 670
Soudan								
	Institut de recherche industrielle (Khartoum)	686 200	-	686 200	174 134	143 443	43 661	361 238
	Etude des ressources minérales dans trois zones ..	-	1 432 852	1 432 852	-	13 604	114 690	128 294
Syrie								
	Institut de planification du développement économique et social (Damascus)	589 900	51 000	640 900	65 534	93 713	41 556	200 803
Tchécoslovaquie								
	Centre de calcul et de recherche (Frague)	-	35 000	35 000	-	5 566	2 452	8 018
Thaïlande								
	Institut de recherche technique (Bangkok)	781 200	-	781 200	343 216	150 628	99 801	593 645
	Enquête sur les ressources minérales et sur les industries de traitement des minerais dans le nord-est du pays	304 900	-	304 900	236 784	14 181	45 096	296 061
Togo								
	Etude des ressources en eaux souterraines et des ressources minérales	1 271 100	-	1 271 100	983 805	140 476	42 654	1 166 935
	Centre de construction et d'habitat (Cacavelli) ..	-	309 200	309 200	-	2 988	7 782	10 770
Trinité et Tobago								
	Prospections sismiques dans l'étendue marine située entre la Trinité et Tobago	-	1 000	1 000	-	1 015	33	1 048
Tunisie								
	Etude des ressources minérales du bassin de Foussana	977 548	106 700	1 084 248	581 751	302 014	134 827	1 018 592
	Centre national d'études industrielles (Tunis)	400	28 000	28 400	372	8 842	15 680	24 894
Turquie								
	Etude des ressources géothermiques de l'ouest de l'Anatolie	154 100	826 600	980 700	11 851	477 865	20 034	509 750
	Centre pour le développement de la petite industrie et domaine industriel pilote à Gaziantep	-	63 000	63 000	-	-	-	-

Tableau 25 (suite)

Pays	Engagements										Solde inutilisé des allocations (Dollars)		
	Allocations					Réglés							
	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Non réglés (Dollars)	Total (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)			
Venezuela													
Centre national de formation et de recherche appliquée en matière de développement communautaire	671 400	28 125	699 525	22 853	126 338	45 178	194 369	22 853	126 338	45 178	194 369	505 156	
Recherche et planification urbaines	44 850	59 500	104 350	2 603	50 130	17 977	70 710	2 603	50 130	17 977	70 710	33 640	
Renforcement du programme de formation de la Fondation pour le développement communautaire et municipal	-	900	900	-	529	318	847	-	529	318	847	53	
Yugoslavie													
Projet urbain de Skoplje	1 563 500	-	1 563 500	1 466 851	4 794	6 420	1 478 065	1 466 851	4 794	6 420	1 478 065	85 435	
Etudes sur la régularisation et le contrôle du régime de la Vardar	1 333 000	-	1 333 000	225 351	575 934	325 027	1 126 312	225 351	575 934	325 027	1 126 312	206 688	
Régularisation et maîtrise des eaux de la Save ...	3 800	33 500	37 300	2 586	20 836	9 041	32 463	2 586	20 836	9 041	32 463	4 837	
Plan régional relatif à la partie méridionale du littoral de l'Adriatique	3 500	1 000 500	1 004 000	3 235	62 437	754 355	820 027	3 235	62 437	754 355	820 027	183 973	
Zambie													
Levé géophysique aérien	-	1 800	1 800	-	1 549	-	1 549	-	1 549	-	1 549	251	
Projets régionaux													
Afrique													
Institut africain de développement économique et de planification	4 307 180	248 170	4 555 350	1 180 857	783 388	14 361	1 978 606	1 180 857	783 388	14 361	1 978 606	2 576 744	
Etude sur le développement de la production d'énergie électrique	673 200	-	673 200	115 284	148 939	159 917	424 140	115 284	148 939	159 917	424 140	249 060	
Etude des possibilités d'exécution d'un projet de régularisation du régime du Sénégal	129 400	888 100	1 017 500	24 962	310 766	501 645	837 373	24 962	310 766	501 645	837 373	180 127	
Etude sur les possibilités de détournement des eaux de crues de la Lagone	25 600	293 400	319 000	3 556	89 169	141 543	234 268	3 556	89 169	141 543	234 268	84 732	
Centre d'études industrielles pour le Maghreb ...	10 700	26 000	36 700	7 527	10 428	18 357	36 312	7 527	10 428	18 357	36 312	388	
Mise au point d'un système d'aménagement des eaux dans le Haut Bassin du Sénégal	-	1 405 500	1 405 500	1 329	19 215	619 978	640 522	1 329	19 215	619 978	640 522	764 978	
Banque africaine de développement - Service de préinvestissement	-	2 696 500	2 696 500	-	94 436	101 249	195 685	-	94 436	101 249	195 685	2 500 815	
Etude touchant une route transsaharienne	2 400	210 400	212 800	-	33 171	-	33 171	-	33 171	-	33 171	179 629	
Etudes sur la navigabilité et l'équipement portuaire du Sénégal	-	1 184 400	1 184 400	-	3 598	3 428	7 026	-	3 598	3 428	7 026	1 177 374	
Chemins de fer et ports d'Afrique orientale :	-	13 500	13 500	-	1 294	240	1 534	-	1 294	240	1 534	11 966	
Mise en valeur du bassin du Sénégal : prospection minière	-	9 295	9 295	-	1 516	2 312	3 828	-	1 516	2 312	3 828	5 467	
Institut d'administration de l'Université du Botswana, du Lesotho et du Swaziland	-	2 700	2 700	-	704	-	704	-	704	-	704	1 996	

Tableau 25 (suite)

	Allocations				Engagements				Solde inutilisé des allocations (Dollars)	
	Exercices précédents		Exercice considéré		Réglés		Non réglés			Total (Dollars)
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)		
Projets régionaux										
Amérique										
Institut latino-américain de planification économique et sociale	2 808 500	133 938	2 942 438	2 473 583	477 245	2 950 828	(8 390)			
Institut de recherche industrielle d'Amérique centrale (deuxième phase)	750 000	-	750 000	357 455	167 700	564 528	185 472			
Assistance au Centre latino-américain d'études démographiques (CELADE)	214 100	274 470	488 570	103 375	239 994	428 955	59 615			
Institut latino-américain de planification économique et sociale (Santiago)	248 200	333 200	581 400	286 264	181 291	467 555	113 845			
Institut d'administration publique pour l'Amérique centrale (San José)	-	327 475	327 475	-	147 563	181 431	146 044			
Institut latino-américain de planification économique et sociale (Santiago) (deuxième phase)	-	4 811 900	4 811 900	-	594 952	594 952	4 216 948			
Asie et Extrême-Orient										
Etude de quatre affluents du Mékong	1 558 750	-	1 558 750	1 507 301	22 247	1 531 104	27 646			
Enquête sur les ressources minérales et les industries de traitement des minéraux dans le bassin inférieur du Mékong	492 500	479 600	972 100	346 286	167 495	886 606	85 494			
Institut asiatique du développement économique et de la planification	3 300 000	201 100	3 501 100	1 429 475	497 774	1 939 131	1 561 969			
Assistance administrative au Comité de coordination des études relatives au bassin inférieur du Mékong	2 446 500	409 445	2 855 945	1 457 568	904 515	2 582 462	273 483			
Appui institutionnel pour la construction de la route transasiatique	34 000	173 400	207 400	14 385	100 596	150 351	57 049			
Assistance administrative au Comité du Mékong (deuxième phase)	-	18 000	18 000	-	16 481	17 417	583			
TOTAL, PROJETS	96 916 272	40 100 564	137 016 836	47 751 788	23 197 430	85 625 008	51 391 828			
TOTAL, FRAIS GENERAUX	7 326 920	4 174 390	11 501 310	4 514 930	3 006 845	11 501 310	-			
	104 243 192	44 274 954	148 518 146	52 266 718	26 204 275	97 126 318	51 391 828			

Tableau 25 (suite)

Pays	Projets achevés	Allocations			Engagements			Solde inutilisé des allocations (Dollars)
		Exercices précédents	Exercice considéré	Total	Exercices précédents	Exercice considéré	Non réglés	
		(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	
Chili								
	Etude des ressources minérales	982 800	43 218	1 026 018	984 727	41 291	-	1 026 018
Equateur								
	Enquête sur les ressources hydrauliques de la province de Manabi	443 300	(5 250)	438 050	436 403	1 647	-	438 050
Guyane								
	Levé géophysique aérien	634 200	(7 241)	626 959	624 695	2 264	-	626 959
Islande								
	Enquête sur la mise en valeur des ressources hydro-électriques des bassins du Hvita et du Thjorsa	193 600	(14 051)	179 549	160 722	18 827	-	179 549
Jordanie								
	Enquête sur les nappes souterraines de la région d'Azraq	885 413	11 133	896 546	889 553	6 993	-	896 546
Malaisie								
	Enquêtes sur la vallée du Labuk	751 400	(30 131)	721 269	711 881	9 388	-	721 269
Projet régional								
	Afrique							
	Etude intégrée du bassin du Mono	625 500	16 986	642 486	634 188	8 298	-	642 486
	TOTAL, PROJETS	4 516 213	14 664	4 530 877	4 442 169	88 708	-	4 530 877
	TOTAL, FRAIS GENERAUX	284 600	-	284 600	284 600	-	-	284 600
		4 800 813	14 664	4 815 477	4 726 769	88 708	-	4 815 477
	TOTAL, PROJETS	101 432 485	40 115 228	141 547 713	52 193 957	23 286 138	14 675 790	51 391 828
	TOTAL, FRAIS GENERAUX (TABLEAU 16)	7 611 520	4 174 390	11 785 910	4 799 530	3 006 845	3 979 535	11 785 910
		109 044 005	44 289 618	153 333 623	56 993 487	26 292 983	18 655 325	51 391 828

Tableau 26

Etat, au 31 décembre 1967, des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements

	Contributions à recevoir		Contributions reçues		Ajustements de change et recettes accessoires			Décaissements		Solde disponible au 31 déc. 1967 (Dollars)	
	Total (Dollars)	Au 31 déc. 1967 (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	Exercices précédents (Dollars)	Exercice considéré (Dollars)	Total (Dollars)	Total (Dollars)		
Projets en cours d'exécution											
Israël - Laboratoires de recherche industrielle ..	920 245	350 000	200 000	150 000	350 000	-	-	7 900	47 881	55 781	294 219
Nicaragua - Prospection des eaux souterraines dans la région centrale de la côte du Pacifique	132 000	108 000	-	84 600	84 600	-	-	-	-	-	84 600
Pakistan - Etude des ressources minérales	657 986	657 986	658 127	-	658 127	(4)	-	606 715	-	606 715	51 416
Philippines - Etude des ressources houillères de Mindanao	96 700	96 700	81 700	20 000	101 700	-	-	69 982	3 530	73 512	28 188
Régional - Institut latino-américain de planification économique et sociale	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	881 525	116 299	997 824	2 176
Régional - Etude de quatre affluents du Mékong											
Cambodge	21 866	21 866	21 866	-	21 866	-	-	21 866	-	21 866	-
Laos	18 600	18 600	18 600	-	18 600	-	-	18 600	-	18 600	-
République du Viet-Nam ..	7 809	7 809	7 809	-	7 809	-	-	7 809	-	7 809	-
Thaïlande	38 000	38 000	38 000	-	38 000	-	-	38 000	-	38 000	-
	86 275	86 275	86 275	-	86 275	-	-	86 275	-	86 275	-
Total, projets en cours d'exécution	2 893 206	2 298 961	2 026 102	254 600	2 280 702	(4)	-	1 652 397	167 710	1 820 107	460 599
Projet achevé en 1967											
Chili - Etude des ressources minérales ...	421 000	421 000	421 000	-	421 000	-	-	312 238	-	312 238	-
Total, ensemble des projets	3 314 206	2 719 961	2 447 102	254 600	2 701 702	108 758	-	1 964 635	167 710	2 132 345	460 599

TABLEAU 27 (voir p. 110 à 117)

Tableau

Contributions à recevoir des

Contributions
recouvrées en
1967

Contributions mises en recouvrement pour 1967 a/	Contributions recouvrées en 1967				
	Pour 1967 (Dollars)	Pour les exercices précédents (Dollars)	Solde à recevoir pour 1967 (Dollars)	Solde à recevoir pour 1966 (Dollars)	Solde à recevoir pour 1965 (Dollars)
Afghanistan	2 110	-	2 110	2 355	2 368
Afrique du Sud c/	104 044	23 182	80 862	-	-
Albanie	1 689	-	1 689	1 885	1 895
Algérie	4 221	-	4 221	4 711	-
Arabie Saoudite	2 954	-	2 954	3 297	3 315
Argentine	38 836	-	38 836	43 345	43 576
Australie c/	316 134	252 907	63 227	-	-
Autriche c/	106 045	106 045	-	-	-
Barbade	1 689	-	209	1 689	-
Belgique c/	230 097	184 078	-	46 019	49 282
Biélorussie (RSS de) c/	104 044	-	-	104 044	111 420
Birmanie	2 532	2 532	-	-	-
Bolivie	1 689	-	-	1 689	1 885
Botswana	1 689	1 689	209	-	-
Bésil	40 102	40 102	-	-	-
Bulgarie	7 176	-	-	7 176	8 009
Burundi	1 689	-	-	1 689	1 885
Cambodge	1 689	-	-	1 689	-
Cameroun	1 689	-	-	1 689	-
Canada c/	634 268	634 268	-	-	-
Ceylan	3 376	3 376	-	-	-
Chili	11 397	-	-	11 397	12 720
Chine	179 406	-	-	179 406	200 235
Chypre	1 689	1 689	-	-	-
Colombie	9 709	9 709	-	-	-
Congo (Brazzaville)	1 689	-	-	1 689	1 885
Congo (République démocratique du)	2 110	-	-	2 110	2 355
Costa Rica	1 689	-	-	1 689	1 885
Côte d'Ivoire	1 689	-	3 780	1 689	-
Cuba	8 442	-	-	8 442	9 422
Dahomey	1 689	-	848	1 689	1 885
Danemark c/	124 052	124 052	-	-	-
El Salvador	1 689	-	-	1 689	1 885
Equateur	2 110	-	-	2 110	2 355
Espagne	30 815	-	-	30 815	34 393
Etats-Unis d'Amérique c/	6 384 696	-	6 837 306	6 384 696	-
Ethiopie	1 689	1 689	-	-	-

Etats Membres au 31 décembre 1967

<u>Solde à recevoir pour 1964</u>	<u>Solde à recevoir pour 1963</u>	<u>Solde à recevoir pour 1962</u>	<u>Solde à recevoir pour 1961</u>	<u>Solde à recevoir pour 1960</u>	<u>Solde à recevoir pour 1959</u>	<u>Solde à recevoir pour 1958</u>	<u>Solde à recevoir pour 1956-1957</u>	<u>Solde total à recevoir b/</u>
(Dollars)	(Dollars)							
4 333	2 821	907	5 584	5 926	3 095	-	-	29 499
"	"	"	"	"	"	"	"	80 862
3 466	2 256	735	7 484	3 951	6 062	10 000	5 876	45 299
"	"	"	"	"	"	"	"	8 932
6 066	3 949	1 297	11 227	5 915	9 087	17 500	10 283	74 890
87 518	56 974	18 442	103 291	109 594	168 180	285 000	40 095	994 851
"	"	"	"	"	"	"	"	63 227
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	1 689
"	"	"	"	"	"	"	"	144 583
91 997	49 322	50 170	87 943	46 419	71 219	117 500	70 510	911 964
"	"	"	"	"	"	"	"	"
3 466	2 256	735	7 484	3 939	6 056	12 500	"	41 905
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
17 330	11 282	3 720	29 938	15 826	24 257	35 000	20 565	181 155
3 466	2 256	87	"	"	"	"	"	11 278
"	"	"	"	"	"	"	"	1 689
"	"	"	"	"	"	"	"	1 689
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
22 529	14 667	4 765	25 125	26 643	35 269	"	"	165 903
395 997	257 793	217 133	466 208	989 797	759 151	1 252 500	355 048	5 274 570
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
3 466	2 256	"	"	"	"	"	"	11 191
"	"	"	"	"	"	"	"	6 833
3 466	2 256	735	1 927	"	"	"	"	13 853
"	"	"	"	"	"	"	"	1 689
19 063	12 410	4 008	46 778	24 679	37 874	65 000	12 662	249 811
61	"	"	"	"	"	"	"	5 530
"	"	"	"	"	"	"	"	"
1 942	"	"	"	"	"	"	"	7 411
3 296	"	"	"	"	"	"	"	10 129
74 521	48 512	15 720	174 013	91 643	140 826	277 500	167 462	1 089 981
"	"	"	"	"	"	"	"	6 384 696
"	"	"	"	"	"	"	"	"

Contributions
recouvrées en
1967

	Contributions mises en recouvrement pour 1967 a/		Pour les exercices précédents	Solde à recevoir pour 1967	Solde à recevoir pour 1966	Solde à recevoir pour 1965
	(Dollars)	Pour 1967 (Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Finlande c/	86 036	86 036	"	"	"	"
France c/	1 218 515	974 812	"	243 703	260 976	260 976
Gabon	1 689	1 689	314	"	"	"
Gambie	1 689	"	840	1 689	1 045	"
Ghana	3 376	"	"	3 376	"	"
Grèce	10 553	10 553	"	"	"	"
Guatemala	1 689	1 689	3 521	"	"	"
Guinée	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Guyane	1 689	1 689	209	"	"	"
Haïti	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Haute-Volta	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Honduras	1 689	"	3 500	1 689	1 885	617
Hongrie c/	112 047	"	"	112 047	119 990	119 990
Iles Maldives	1 689	"	"	1 689	1 885	"
Inde	78 094	78 094	"	"	"	"
Indonésie	16 463	16 463	7 819	"	"	"
Irak	3 376	"	"	3 376	3 769	3 789
Iran	8 442	"	"	8 442	"	"
Irlande c/	32 014	32 014	"	"	"	"
Islande c/	8 004	8 004	"	"	"	"
Israël	7 176	7 176	"	"	"	"
Italie c/	508 215	296 041	1 088 484	212 174	"	"
Jamaïque	2 110	2 110	"	"	"	"
Japon c/	554 234	554 234	"	"	"	"
Jordanie	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Kenya	1 689	1 689	"	"	"	"
Koweït	2 532	2 532	"	"	"	"
Laos	1 689	"	3 780	1 689	"	"
Lesotho	1 689	"	"	1 689	209	"
Liban	2 110	"	2 110	2 110	2 355	2 368
Libéria	1 689	1 689	"	"	"	"
Libye	1 689	"	3 780	1 689	"	"
Luxembourg c/	10 004	10 004	"	"	"	"
Madagascar	1 689	1 689	"	"	"	"
Malaisie	5 065	5 065	"	"	"	"
Malawi	1 689	1 689	"	"	"	"
Mali	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Malte	1 689	1 689	"	"	"	"
Maroc	4 643	4 643	"	"	"	"
Mauritanie	1 689	"	1 713	1 689	1 885	1 895
Mexique	34 192	"	"	34 192	38 162	38 365
Mongolie	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Népal	1 689	"	"	1 689	1 885	658
Nicaragua	1 689	"	867	1 689	1 885	1 180
Niger	1 689	"	1 668	1 689	217	"
Nigéria	7 176	7 176	"	"	"	"
Norvège c/	88 037	88 037	"	"	"	"
Nouvelle-Zélande c/	76 032	76 032	"	"	"	"

Contributions
recouvrées en
1967

	Contributions mises en recouvrement pour 1967 a/		Pour les exercices précédents	Solde à recevoir pour 1967	Solde à recevoir pour 1966	Solde à recevoir pour 1965
	(Dollars)	Pour 1967 (Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Ouganda	1 689	"	1 689	1 689	1 885	1 895
Pakistan	15 618	15 618	"	"	"	"
Panama	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Paraguay	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Pays-Bas c/	222 094	222 094	"	"	"	"
Pérou	3 799	"	"	3 799	4 240	4 262
Philippines	14 774	"	7 387	14 774	858	"
Pologne c/	290 123	"	"	290 123	310 689	310 689
Portugal	6 332	"	7 067	6 332	"	"
République arabe unie	9 709	"	"	9 709	10 836	10 894
République centrafricaine	1 689	"	1 689	1 689	567	"
République Dominicaine	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
République-Unie de Tanzanie	1 689	"	"	1 689	"	"
Roumanie c/	70 030	"	"	70 030	74 994	74 994
Rwanda	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord c/	1 442 609	1 081 957	"	360 652	"	"
Sénégal	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Sierra Leone	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Singapour	1 689	"	"	1 689	"	"
Somalie	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Soudan	2 532	"	"	2 532	2 826	2 841
Suède c/	252 106	252 106	"	"	"	"
Syrie	2 110	"	"	2 110	2 355	2 368
Tchad	1 689	"	1 674	1 689	1 885	1 895
Tchécoslovaquie c/	222 094	"	"	222 094	237 837	237 837
Thaïlande	5 909	"	5 909	5 909	3 117	"
Togo	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Trinité et Tobago	1 689	"	1 689	1 689	196	"
Tunisie	2 110	2 110	2 355	"	"	"
Turquie	14 774	14 774	"	"	"	"
Ukraine (RSS d*) c/	394 166	"	"	394 166	422 108	422 108
Union des Républiques socialistes soviétiques c/	2 985 260	"	"	2 985 260	3 196 885	3 196 885
Uruguay	4 221	"	"	4 221	4 711	4 736
Venezuela	21 106	"	12 365	21 106	11 192	"

<u>Solde à recevoir pour 1964</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1963</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1962</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1961</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1960</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1959</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1958</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1956-1957</u> (Dollars)	<u>Solde total à recevoir b/</u> (Dollars)
3 466	654	"	"	"	"	"	"	9 589
"	"	"	"	"	"	"	"	"
3 466	2 256	735	3 722	"	"	"	"	15 648
3 466	2 256	735	3 722	3 951	6 062	6 000	"	31 661
"	"	"	"	"	"	"	"	"
8 665	5 641	1 826	20 582	10 817	16 649	5 200	"	81 681
"	"	"	"	"	"	"	"	15 632
226 453	121 406	60 854	256 343	135 134	207 514	380 000	229 159	2 528 364
"	"	"	"	"	"	"	"	6 332
21 663	14 102	4 574	59 876	31 477	48 432	87 500	52 883	351 946
"	"	"	"	"	"	"	"	2 256
4 333	2 821	919	9 356	"	"	"	"	22 898
"	"	"	"	"	"	"	"	1 689
56 613	30 351	30 816	63 618	33 406	51 442	122 500	73 448	682 212
3 466	2 256	87	"	"	"	"	"	11 278
"	"	"	"	"	"	"	"	360 652
4 333	12	"	"	"	"	"	"	9 814
"	"	"	"	"	"	"	"	5 469
"	"	"	"	"	"	"	"	1 689
3 466	2 256	"	"	"	"	"	"	11 191
6 066	3 949	1 297	11 227	5 868	9 067	27 500	16 159	89 332
"	"	"	"	"	"	"	"	"
4 333	2 821	915	"	"	"	20 000	11 752	46 654
2 916	"	"	"	"	"	"	"	8 385
183 993	110 972	113 093	162 787	85 983	131 856	205 000	123 393	1 814 845
"	"	"	"	"	"	"	"	9 026
3 466	2 256	777	3 762	444	"	"	"	16 174
"	"	"	"	"	"	"	"	1 885
"	"	"	"	"	"	"	"	"
350 294	187 800	191 019	336 801	177 778	272 747	450 000	271 759	3 476 580
2 648 435	1 419 878	1 444 204	2 548 457	2 706 146	2 063 805	3 405 000	2 050 676	27 665 631
9 532	6 205	2 010	11 167	11 806	"	"	"	54 388
"	"	"	"	"	"	"	"	32 298

	Contributions recouvrées en 1967					
	Contributions mises en recouvrement pour 1967 a/ (Dollars)	Pour 1967 (Dollars)	Pour les exercices précédents (Dollars)	Solde à recevoir pour 1967 (Dollars)	Solde à recevoir pour 1966 (Dollars)	Solde à recevoir pour 1965 (Dollars)
Yémen	1 689	"	"	1 689	1 885	1 895
Yougoslavie	15 196	7 598	"	7 598	"	"
Zambie	1 689	1 689	"	"	"	"
Zanzibar	"	"	"	"	"	"
	<u>17 315 000</u>	<u>5 255 802</u>	<u>8 195 804</u>	<u>12 059 198</u>	<u>5 248 698</u>	<u>5 223 820</u>

a/ Par la partie B de sa résolution 2194 (XXI), l'Assemblée générale a ouvert, pour l'entretien de la Force d'urgence des Nations Unies, un crédit de 14 millions de dollars pour 1967. Par l'alinéa b) du paragraphe 2 du dispositif de cette résolution, l'Assemblée générale a décidé de répartir, selon les proportions fixées par le barème des quotes-parts pour 1967, un montant de 740 000 dollars entre les Etats Membres économiquement peu développés et un montant de 13 260 000 dollars entre les Etats Membres économiquement développés, plus - afin de constituer une réserve - un montant supplémentaire qu'aura à acquitter chacun des contribuants de ce dernier groupe et correspondant à 25 p. 100 de la somme qu'il aura versée, ces contributions supplémentaires (3 315 000 dollars au total) devant être remboursées au prorata lorsque l'Assemblée générale aura déterminé que la totalité ou une partie de ces contributions supplémentaires ne sont plus nécessaires. En conséquence, des contributions d'un montant de 17 315 000 dollars ont été mises en recouvrement pour 1967.

<u>Solde à recevoir pour 1964</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1963</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1962</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1961</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1960</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1959</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1958</u> (Dollars)	<u>Solde à recevoir pour 1956-1957</u> (Dollars)	<u>Solde total à recevoir b/</u> (Dollars)
3 466	2 256	735	7 484	3 951	6 062	10 000	5 876	45 299
"	"	"	"	"	"	"	"	7 598
"	"	"	"	"	"	"	"	"
385	251	"	"	"	"	"	"	636
<u>4 481 535</u>	<u>2 505 184</u>	<u>2 247 140</u>	<u>4 725 465</u>	<u>4 660 258</u>	<u>4 271 650</u>	<u>7 067 407</u>	<u>3 596 681</u>	<u>56 087 036</u>

b/ Voir l'annexe.

c/ Indique les Etats Membres qui ne sont pas considérés comme "économiquement peu développés" aux fins de l'établissement des quotes-parts pour 1967 en application du paragraphe 5 de la résolution 2194 (XXI) de l'Assemblée générale.

Tableau 28 (suite)

	Prévisions budgétaires (Dollars)	Allocations (Dollars)	Engagements		
			Réglés (Dollars)	Non réglés (Dollars)	Total (Dollars)
B. Remboursement des dépenses supplémentaires et extraordinaires faites par les gouvernements ayant fourni des contingents					
Remboursement des dépenses supplémentaires et extraordinaires au titre de la solde et des indemnités	5 670 200	4 200 000	1 838 843	2 361 157	4 200 000
Remboursement au titre de l'équipement, du matériel et des fournitures dont les gouver- nements ont doté leurs contingents	460 000	750 000	18 566	731 434	750 000
Remboursement au titre des indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité de membres des contingents	75 000	75 000	-	75 000	75 000
TOTAL, TITRE B	6 205 200	5 025 000	1 857 409	3 167 591	5 025 000
TOTAL, TITRES A ET B	14 000 000	11 396 000	7 142 625	4 252 482	11 395 107

Tableau 29

Etat, au 31 décembre 1967, des sommes à recevoir au titre des contributions mises en recouvrement pour les exercices précédents

	Solde total au 1er janvier 1967 (Dollars)	Contributions recouvrées en 1967 (Dollars)	1964 Solde à recevoir (Dollars)	1963 Solde à recevoir (Dollars)	1962 Solde à recevoir (Dollars)	1961 Solde à recevoir (Dollars)	1960 Solde à recevoir (Dollars)	Solde total à recevoir a/ (Dollars)
Afghanistan	37 603	-	4 186	8 238	7 949	11 887	5 343	37 603
Afrique du Sud	1 503 337	-	79 239	174 621	423 528	554 730	271 219	1 503 337
Albanie	43 602	-	3 349	6 589	6 366	7 925	19 373	43 602
Arabie Saoudite	69 487	-	5 860	11 532	11 149	11 887	29 059	69 487
Biélorussie (RSS de)	1 357 881	-	77 744	171 326	415 604	465 577	227 630	1 357 881
Bolivie	34 833	-	3 349	6 589	6 366	7 925	10 604	34 833
Brsil	331 784	82 946	-	169 679	79 159	-	-	248 838
Bulgarie	190 746	-	16 744	32 947	31 865	31 699	77 491	190 746
Burundi	10 471	-	3 349	6 589	533	-	10 471	10 471
Chili	224 847	-	21 769	42 831	41 372	53 492	65 383	224 847
Chine	6 687 206	-	582 617	752 846	1 823 774	2 481 426	1 246 543	6 687 206
Congo (Brazzaville)	9 938	-	3 349	6 589	-	-	-	9 938
Costa Rica	7 218	-	3 349	3 869	-	-	-	7 218
Cuba	260 259	-	18 419	36 242	34 989	49 529	121 080	260 259
Dahomey	6 994	-	3 349	3 645	-	-	-	6 994
El Salvador	3 349	-	3 349	-	-	-	-	3 349
Equateur	4 120	-	4 120	-	-	-	-	4 120
Espagne	985 159	-	72 002	141 674	136 816	184 250	450 417	985 159
France	17 031 152	-	888 069	1 957 068	4 746 601	6 339 772	3 099 642	17 031 152
Guatemala	38 209	-	4 186	8 238	7 958	9 905	7 922	38 209
Guinée	9 938	-	3 349	6 589	-	-	-	9 938
Haïti	33 916	-	3 349	6 589	6 366	7 925	9 687	33 916
Haute-Volta	14 145	-	3 349	6 589	4 207	-	-	14 145
Honduras	12 676	3 500	3 349	5 827	-	-	-	9 176
Hongrie	995 024	-	76 249	184 505	447 646	83 210	203 414	995 024
Irak	22 362	-	7 535	14 827	-	-	-	22 362
Jordanie	43 602	-	3 349	6 589	6 366	7 925	19 373	43 602
Liban	12 108	-	4 186	7 922	-	-	-	12 108
Mali	24 259	-	3 349	6 589	6 396	7 925	-	24 259
Mauritanie	17 215	-	3 349	6 589	6 400	877	-	17 215
Mexique	786 193	-	61 956	121 906	117 801	140 664	343 866	786 193
Mongolie	17 215	-	3 349	6 589	6 400	877	-	17 215
Népal	3 240	-	3 240	-	-	-	-	3 240
Nicaragua	33 916	-	3 349	6 589	6 366	7 925	9 687	33 916
Ouganda	10 471	-	3 349	6 589	533	-	-	10 471
Panama	33 916	-	3 349	6 589	6 366	7 925	9 687	33 916
Paraguay	24 229	-	3 349	6 589	6 366	7 925	-	24 229
Pérou	89 183	-	8 372	16 474	15 907	21 793	26 637	89 183
Pologne	2 466 010	-	191 369	421 726	510 845	678 553	663 517	2 466 010
Portugal	48 387	-	13 396	26 358	25 431	39 624	96 864	48 387
République arabe unie	48 387	-	20 931	27 456	-	-	-	48 387
République centrafricaine	6 589	-	3 349	3 240	-	-	-	6 589
République Dominicaine	54 503	-	4 186	8 238	7 958	9 905	24 216	54 503
Roumanie	641 015	-	47 842	105 432	255 713	67 360	164 668	641 015

Tableau 29 (suite)

	Solde total au 1er janvier 1967 (Dollars)	Contributions recouvrées en 1967 (Dollars)	1964 Solde à recevoir (Dollars)	1963 Solde à recevoir (Dollars)	1962 Solde à recevoir (Dollars)	1961 Solde à recevoir (Dollars)	1960 Solde à recevoir (Dollars)	Solde total à recevoir a/ (Dollars)
Rwanda	10 471	-	3 349	6 589	533	-	-	10 471
Sénégal	20 418	-	4 186	8 238	7 994	-	-	20 418
Somalie	17 445	-	3 349	6 589	6 396	1 111	-	17 445
Soudan	5 860	-	5 860	-	-	-	-	5 860
Syrie	20 379	-	4 186	8 238	7 955	-	-	20 379
Tchad	9 832	-	3 349	6 483	-	-	-	9 832
Tchécoslovaquie	2 759 408	-	155 488	385 483	935 266	861 813	421 358	2 759 408
Togo	25 325	-	3 349	6 589	6 396	7 925	1 066	25 325
Ukraine (RSS d')	5 185 697	-	296 024	652 356	1 582 482	1 783 061	871 774	5 185 697
Union des Républiques socialistes soviétiques	39 223 085	-	2 238 114	4 932 209	11 964 509	13 491 828	6 596 425	39 223 085
Uruguay	97 662	-	9 209	18 121	17 499	23 774	29 059	97 662
Yémen	43 602	-	3 349	6 589	6 366	7 925	19 373	43 602
Yougoslavie	333 269	-	31 816	62 600	60 505	69 341	109 007	333 269
Zanzibar	1 104	-	372	732	-	-	-	1 104
	82 193 537	86 446	4 843 197	10 658 318	23 806 997	27 547 195	15 251 384	82 107 091

a/ Voir l'annexe.

Tableau 30

Allocations et engagements de l'exercice terminé le 31 décembre 1967

	<u>Allocations</u> (Dollars)	<u>Engagements</u>		<u>Total</u> (Dollars)
		<u>Réglés</u> (Dollars)	<u>Non réglés</u> (Dollars)	
A. <u>Dépenses opérationnelles faites par l'ONU en ce qui concerne l'exercice 1967</u>				
Personnel civil :				
Rémunération du personnel local	13 000	9 919	544	10 463
Fournitures et services :				
Location et entretien des locaux	3 000	178	-	178
Fournitures et matériel de bureau	500	-	-	-
Transport de marchandises	5 000	2 182	-	2 182
Divers	<u>2 500</u>	<u>186</u>	-	<u>186</u>
TOTAL, TITRE A	<u>24 000</u>	<u>12 465</u>	<u>544</u>	<u>13 009</u>
B. <u>Remboursement des dépenses supplémentaires et extraordinaires faites par les gouvernements ayant fourni des contingents</u>				
Engagements supplémentaires concernant des exercices précédents :				
Pour 1965 :				
Frais de voyage et indemnité de subsistance	1 518	-	1 518	1 518
Pour 1964 :				
Fournitures et services divers	3 125	3 103	22	3 125
Demandes d'indemnités et ajustements	25 869	-	25 869	25 869
Pour 1963 :				
Fournitures et services divers	123	-	123	123
Pour 1962 :				
Indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité	<u>307 743</u>	<u>307 743</u>	-	<u>307 743</u>
TOTAL, TITRE B	<u>338 378</u>	<u>310 846</u>	<u>27 532</u>	<u>338 378</u>
TOTAL, TITRES A ET B	<u>362 378</u>	<u>323 311</u>	<u>28 076</u>	<u>351 387</u>
Récapitulation par monnaie :				
Monnaie locale - exercice 1967	3 677	3 677	85	3 762
Devises :				
Exercice 1967	20 323	8 788	459	9 247
Exercices précédents	<u>338 378</u>	<u>310 846</u>	<u>27 532</u>	<u>338 378</u>
	<u>362 378</u>	<u>323 311</u>	<u>28 076</u>	<u>351 387</u>

ANNEXE

Notes explicatives sur les contributions mises en recouvrement qui demeurent à recevoir

Le montant des contributions mises en recouvrement qui demeurent à recevoir a été calculé sur la base du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. En ce qui concerne les montants indiqués comme non acquittés par certains Etats Membres, les gouvernements intéressés ont demandé que soit signalée la position adoptée par leurs délégations lors de sessions successives de l'Assemblée générale et en particulier ce qui suit :

- i) Dans la mesure où les montants en question ont trait à des dépenses imputées sur le Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies et sur le Compte ad hoc pour l'ONUC, ces dépenses, de l'avis de ces Etats, ont été imputées illégalement sur lesdits comptes et ces Etats ne s'estiment pas tenus d'y contribuer aux termes des dispositions de l'Article 17 de la Charte;
- ii) Ces Etats ont adopté une position de principe analogue en ce qui concerne leur part estimative de certaines dépenses qui ont été inscrites au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies (à savoir, paiement des intérêts afférents aux obligations émises par l'ONU et remboursement du principal venant à échéance, et dépenses relatives à la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée, au Cimetière où sont ensevelis les morts des Nations Unies en Corée, à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine et au Service mobile de l'ONU);
- iii) Dans la mesure où les montants respectifs dus au titre du budget ordinaire ont trait à leur part en dollars des crédits ouverts pour l'assistance technique au titre V des budgets de 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967, la Bulgarie, la République socialiste soviétique de Biélorussie, la République socialiste soviétique d'Ukraine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont expressément offert d'en verser l'équivalent en monnaie locale. La Bulgarie, la République socialiste soviétique de Biélorussie, la République socialiste soviétique d'Ukraine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont fait savoir que lesdits montants, représentant, respectivement, l'équivalent de 50 333 dollars, 166 461 dollars, 631 977 dollars et 4 782 264 dollars, ont été versés au compte de l'ONU. En ce qui concerne la République socialiste soviétique d'Ukraine, l'équivalent en roubles de 630 000 dollars a servi à couvrir des dépenses imputées sur le titre V du budget ordinaire. Par suite, on a réduit de ce montant les sommes à recevoir de la République socialiste soviétique d'Ukraine, telles qu'elles sont indiquées dans le tableau 1 relatif aux comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1967.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.